

Aicardiana

2^e série — n° 11 — 15 avril 2015

- *Alexandre Mouttet* Dominique AMANN
- *Mirabeau* Jean AICARD
- *Sully Prudhomme* Dominique AMANN
- *L'inauguration du monument
De Sully Prudhomme* Jean AICARD
- *Vision. Le jugement dernier* Jean AICARD
- *Reste avec nous* Jean AICARD
et Louis BOST

Notes et documents Dominique AMANN

- *Ernest Lacoste*
- *Le Grimoire des bergers*
- *Théophiole Delboy*
- *L'Alliance française*
- *La famille Arnavon*

Aicardiana

2^e série
revue numérique
publiée sur le site Internet www.jean-aicard.com

Directeur de la publication : **Dominique AMANN**

Aicardiana publie des travaux originaux consacrés à la vie et à l'œuvre de l'écrivain varois Jean Aicard.

Les opinions émises dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Il est interdit de modifier ce fichier numérique, de le vendre ou de l'utiliser à des fins commerciales.

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle, dans l'article L122-5, alinéa 2, autorise « les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, dans l'alinéa 3a, « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

L'article L122-4 du même Code prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

© **Dominique AMANN, 2015**
ISSN 2265-7703

SOMMAIRE du numéro 11

<i>Éditorial.</i>	5
<i>Alexandre Mouttet.</i> Dominique AMANN	7
<i>Mirabeau.</i> Jean AICARD	49
<i>Sully Prudhomme et Jean Aicard.</i> Dominique AMANN	73
<i>L'inauguration du monument de Sully Pr.</i> Jean AICARD	115
<i>Vision. Le jugement dernier.</i> Jean AICARD	125
<i>Reste avec nous.</i> Jean AICARD et Louis BOST	135
<i>Notes et documents.</i>	143
Ernest Lacoste.	145
Le <i>Grimoire des bergers.</i>	150
Théophile Delboy.	153
L'Alliance française.	158
La famille Arnavon.	169

ÉDITORIAL

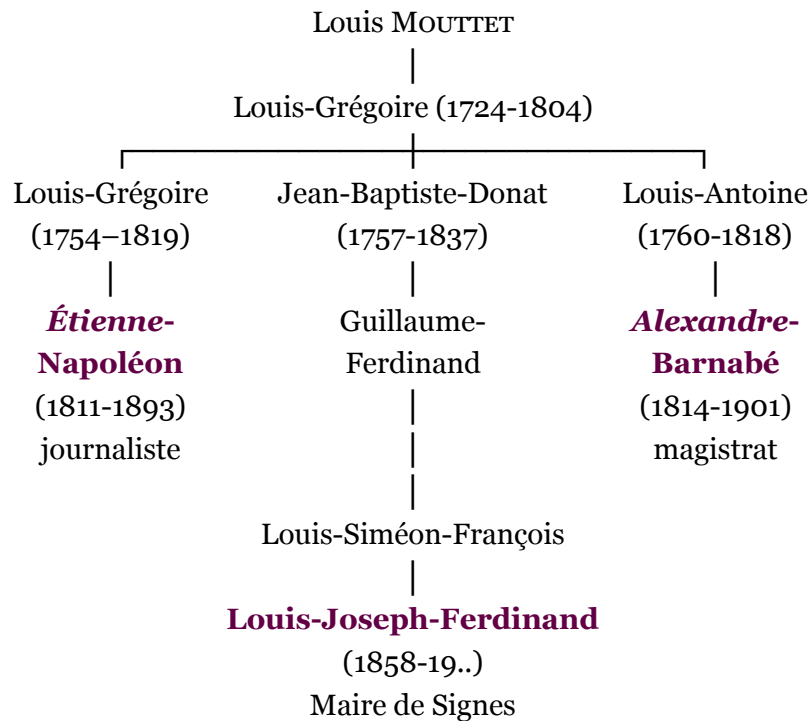
Ce deuxième numéro de la nouvelle série d'*Aicardiana* apporte un contenu varié, autour de deux personnages qui ont particulièrement compté dans la vie de Jean Aicard, notamment dans les années difficiles de son adolescence et de ses débuts littéraires : Alexandre Mouttet le tuteur, et Sully Prudhomme le « jeune maître » en poésie.

Quelques textes de Jean Aicard sont également publiés, généralement introuvables aujourd'hui.

J'ai voulu faire une place à une très belle composition musicale sur cinq quatrains de *Jésus* : la « Prière dans le soir » des pèlerins d'Emmaüs, poésie très réussie et d'une haute spiritualité, le passage le plus cité de l'ensemble du recueil.

Enfin, les *Notes et Documents* apportent des informations sur l'étonnant *Grimoire des bergers* et quelques amis de Jean Aicard dont le souvenir s'est aujourd'hui estompé.

D. A.



ALEXANDRE MOUTTET

Dominique AMANN

Alexandre Mouttet a particulièrement compté dans la vie de Jean Aicard pour l'amitié, l'aide, le soutien et les conseils qu'il lui a prodigués dans les années difficiles de son adolescence.

Les Mouttet de Pignans

Le patronyme MOUTTET est très commun dans toute la Provence et, dans le seul village de Pignans (Var), il était porté par plusieurs familles apparemment sans lien et de provenances diverses.

Pour celle qui nous intéresse ici, Louis-Grégoire Mouttet, né en juillet 1724, épousa le 24 avril 1752 une jeune fille du village, Thérèse Astraud. Âgé de vingt-huit ans, il avait déjà acquis la qualification de « maître maçon » et savait écrire, comme tous les hommes de sa famille. Il est décédé octogénaire le 11 ventôse an XII (2 mars 1804). On lui connaît huit enfants nés à Pignans.

Ses trois aînés – Louis-Grégoire, Jean-Baptiste-Donat et Louis-Antoine – furent également maçons et donnèrent naissance chacun à un descendant devenu célèbre.

L'aîné, Louis-Grégoire, de son mariage en 1776 avec Magdeleine-Françoise Noble, eut neuf enfants, dont le pénultième, Étienne-Napoléon, né le 19 août 1811, fit, à partir de 1834, une

carrière de journaliste, écrivant successivement dans *La Gazette de France*, *L'Écho de la Jeune France*, *L'Europe industrielle*, *La Nouvelle Minerve*, *La Presse*, *La Patrie*, *Le Courrier du Havre*, etc.¹.

Doyen de la presse parisienne, Étienne revint à Pignans sur ses vieux jours, rêvant d'établir une nouvelle religion ; il y est décédé le 19 octobre 1893.

Il a publié : *L'Hiérophante, développement complet des mystères maçonniques*, Vallée de Paris, Morel, 1839, in-12, 242 pages, planches (en collaboration avec J.-E. Marconis). — *La Tribune française. Choix des discours et des rapports les plus remarquables prononcés dans nos assemblées parlementaires depuis 1789 jusqu'en 1840*, Paris, aux bureaux de la Tribune française, 1840, deux volumes grand in-8° (en collaboration avec Auguste Amic). — *Essai sur la chute infaillible et incessante des usurpateurs chez tous les peuples et dans tous les siècles*, Paris, A. Philippe, 1841, in-12, VIII-124 pages. — *Saint-Domingue devant l'Europe, nécessité, légitimité, facilité de son occupation par la France dans les circonstances présentes*, Paris, administration du *Correo de Ultramar*, 1843, in-8°, 80 pages. — *Tableau historique de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours, à l'usage des pensionnats de demoiselles*, Paris, E. Dentu, 1861, in-12, III-174 pages. — *L'Église radiante. Religion de la lumière. Essai de christologie rationnelle*, Paris, Chamuel, 1892, in-16, 147 pages.

Jean-Baptiste-Donat, marié avec Anne-Christine Ripert, eut dix enfants nés à Pignans. Le sixième de la fratrie, Guillaume-Ferdinand, par son fils Louis-Siméon-François, est le grand-

¹ *Var, dictionnaire, annuaire et album*, Paris, Ernest Flammarion, collection « Les dictionnaires départementaux », sd [1902], in-16, page 405.

père de Louis-Joseph-Ferdinand Mouttet, né en 1858, qui sera notaire, maire de Signes (Var) et comptera dans sa clientèle Jean Aicard et les Paulin-Bertrand.

Quant à Louis-Antoine, il contracta trois mariages : 1° le 3 juin 1788 avec Marie-Christine Farnoux, dont il eut une fille, Geneviève-Christine, née le 22 janvier 1789 ; 2° en floréal an XIII, avec Rosalie-Charlotte Benoit ; 3° le 25 mars 1812, avec Madelon-Silvie Maillafé, qui lui donna deux fils : *Alexandre-Barnabé*, né le 18 mars 1814, et son frère *Étienne-Émile*, né le 6 septembre 1817².

Ils ne connaîtront guère leur père, décédé le 4 février 1818, mais, ayant hérité de son aisance, les jeunes garçons reçurent une éducation soignée.

Alexandre Mouttet

Alexandre-Barnabé Mouttet est né à Pignans (Var) le 18 mars 1814. Il fit ses études secondaires au collège de Toulon.

Ayant opté pour la profession d'avoué, il débuta son apprentissage dans l'étude de M^e Antoine Arnaud, à Brignoles, où il demeura de novembre 1832 à septembre 1834. Promu premier clerc de M^e Charles-Marie-Thomas Aubert, à Toulon, de novembre 1834 à fin octobre 1837, il acheva sa formation dans l'étude Bourrelly, à Aix-en-Provence, de novembre 1837 à août 1838, fréquentant parallèlement la faculté de droit : ayant pris

² Archives municipales de Pignans, état civil, année 1814, registre des naissances, acte n° 22 ; et année 1817, registre des naissances, acte n° 38. — NB : *Étienne-Napoléon* et *Alexandre Mouttet* étaient donc des cousins germains : on a parfois confondu *Étienne-Émile*, frère d'*Alexandre*, avec *Étienne-Napoléon*. Quant à Louis-Joseph-Ferdinand Mouttet, que le *Dictionnaire biographique du Var* dit « neveu » d'*Étienne* et d'*Alexandre*, il est, en réalité, leur arrière-petit-cousin, né plus de quarante années après eux.

les quatre inscriptions pour les trimestres de l'année scolaire 1837-1838 et ayant satisfait aux examens, il obtint le certificat de capacité en droit le 18 août 1838. Revenu à Toulon, agréé par les instances professionnelles, il acquit la charge de Charles-Marie-Thomas Aubert pour vingt mille francs, versa le cautionnement de deux mille six cents francs et devint avoué, le 13 novembre 1839, dans le ressort de la cour royale d'Aix-en-Provence, près le tribunal civil de Toulon³.

À la fin de l'année 1867 ou au début de l'année 1868, il dut quitter ces fonctions⁴ à la suite d'une cabale montée à son encontre : il ne faisait pas bon se proclamer – ou être considéré – républicain sous l'Empire !

Ayant obtenu le poste de bibliothécaire de la ville de Draguignan, il subit une nouvelle épuration à l'avènement de la République : « M. Mouttet était à Paris, lorsque, par un arrêté du 2 juillet 1870, il fut appelé aux fonctions de bibliothécaire de la ville de Draguignan. Des circonstances indépendantes de sa volonté ne lui permirent d'en prendre possession que le 5 du

³ Les renseignements contenus dans ce paragraphe ont été puisés aux Archives nationales, série BB (ministère de la Justice), sous-série BB/9 (officiers ministériels : avoués, huissiers, commissaires-priseurs ; dossiers de présentation des avoués, huissiers et commissaires-priseurs près les cours et près les tribunaux de première instance, 1820-1840), carton BB/9/709, dossier « Mouttet ». Dossier constitué par l'intéressé en vue de sa nomination comme avoué près le tribunal civil de Toulon.

⁴ Mouttet est mentionné pour la première fois comme avoué à Toulon dans l'*Almanach royal et national pour l'an M DCCC XL*, Paris, A. Guyot et Scribe éditeurs-proprétaires, 1840, page 446. Il apparaît une dernière fois dans l'*Almanach impérial pour M.D.CCC.LXVII*, Paris, veuve Berger-Levrault et fils éditeurs-proprétaires, 1867, page 547. L'*Almanach impérial* pour l'année 1868 ne le cite plus au nombre des avoués toulonnais. — De même, il est mentionné avoué dans l'*Annuaire administratif et statistique du département du Var pour 1867*, de J.-J. Aubin, Draguignan, C. et A. Latil imprimeurs-éditeurs, 1867, in-16, première partie, page 176. Il disparaît de l'édition de l'année suivante.

mois d'août, et le 14 septembre suivant, il était révoqué, avec la plupart des employés de la mairie⁵. »

Il se consacra alors à ses travaux intellectuels, dans les domaines de l'histoire et de la littérature, effectuant des recherches incessantes, réunissant une exceptionnelle bibliothèque et amassant une documentation considérable. Il eut le privilège de connaître bon nombre de célébrités littéraires de son temps et d'entretenir une correspondance suivie avec celles qui séjournèrent à Toulon : Joseph Méry, Victor de Laprade, George Sand, Alexandre Dumas père et fils, Jules Michelet⁶, Victor Gelu... Il a laissé d'intéressantes études, fort appréciées en leur temps : *Souvenirs et notes littéraires. I Auguste Garbeiron. II Frelons*, Toulon, imprimerie de L. Laurent, 1876, in-8°, 82 pages. — *Méry et le salon de lady Greig à Marseille, notes et souvenirs*, Toulon, imprimerie de L. Laurent, 1879, in-8°, 35 pages ; extrait du *Bulletin de la Société académique du Var*, nouvelle série, tome VIII, 1877-1878, pages 397-429. — *À propos de l'acte de naissance de Mirabeau*, Aix-en-Provence, imprimerie de A. Makaïre, avril 1888, in-8°, 7 pages. — *Une arrière-petite-nièce de Mirabeau, homme de lettres*, Aix-en-Provence, A. Makaïre, 1889, in-8°, 7 pages (il s'agit de Sibylle-Gabrielle-Marie-Antoinette de Mirabeau, comtesse de Martel de Janville, en littérature « Gyp »). — *Victor Gelu de Marseille et ses chansons provençales, par un bibliophile*, Draguignan, imprimerie de C. et A. Latil, 1889, in-8°. — *Une petite nièce de Mirabeau : notes*

⁵ TEISSIER (Octave), « Notice historique et bibliographique sur la bibliothèque de Draguignan », *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan*, tome XVIII, 1890-1891, page 20.

⁶ Dans son *Journal*, tome III (1861-1867) et tome IV (1868-1874), Jules Michelet cite plus de soixante-dix fois Mouttet, de manière toujours très laconique (« visite de Mouttet », « assiduités de Mouttet », « Mouttet arrive ») et parfois même avec impatience (« l'inévitable Mouttet », « Mouttet qui me fait perdre tant de temps pour rien »...).

généalogiques et anecdotiques, Manosque, imprimerie de A. Demontoy, 1890, in-8°, 32 pages (biographie de Sibylle-Gabrielle-Marie-Antoinette de Mirabeau, comtesse de Martel de Janville, en littérature « Gyp »). — *La Saint-Huberty au théâtre d'Aix, 1783*, Aix-en-Provence, imprimerie de Garcin et Didier, 1893, in-8°, 23 pages ; extrait des *Mémoires de l'académie des sciences, agriculture et belles-lettres d'Aix*, tome XV, pages 363-383. — *La Galerie du château de Mirabeau*, Aix-en-Provence, imprimerie Remondet-Aubin, 1894, in-8°, 37 pages. — *Autour de Mirabeau ; G. Lucas de Montigny*, Aix, Remondet-Aubin, 1895. — *Un cas de délicatesse littéraire*, Aix, Remondet-Aubin, 1895. 2/ *À propos de Vauvenargues. Un cas de délicatesse littéraire*, Aix-en-Provence, Remondet, 1896, in-8°, 16 pages. — *Le Baptistaire de Peiresc*, Aix-en-Provence, imprimerie de J. Nicot, 1896, in-8°, 8 pages. — En collaboration avec Philippe TAMIZEY DE LARROQUE, *Autour de Peiresc : le baptistaire de Nicolas Fabri ; sa biographie anecdotique par J.-J. Bouchard ; les jardins de Belgencier ; le testament de Peiresc ; son tombeau ; les héritiers et les continuateurs de Peiresc...*, Aix-en-Provence, imprimerie de J. Barthélemy, 1898, 58 pages. — *Le Cabinet des Fauris de Saint-Vincens à Aix*, Aix-en-Provence, Garcin, 1900, in-8°.

Au cours de cette longue période toulonnaise, Mouttet participa aux activités de l'académie du Var qui le nomma membre résidant le 4 mars 1847. Il y exerça les fonctions de secrétaire particulier en 1849, secrétaire général de 1857 à 1865 et secrétaire des séances à partir du 15 décembre 1874.

Des revers de fortune lui imposèrent un retour à l'activité : il accepta les fonctions assez modestes de juge de paix et fut nommé à Roquevaire (Bouches-du-Rhône) le 14 juin 1879, puis à Menton (Alpes-Maritimes) le 8 juin 1880 et enfin à Aix-en-

Provence (Bouches-du-Rhône), canton nord, le 29 juin 1883⁷. En raison de son départ de Toulon, il devint membre honoraire de l'académie du Var en 1884 et le demeura jusqu'à la fin de sa vie. Il est décédé à Aix-en-Provence le 13 juin 1901⁸, âgé de quatre-vingt-sept ans, doyen des juges de paix de France.

Alexandre Mouttet avait été nommé officier de l'Instruction publique par arrêté du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes en date du 27 février 1896⁹.

Alexandre Mouttet et Jean Aicard

Définitivement revenue à Toulon en mai-juin 1856, après deux séjours à Paris, Victoire Isnard, sans ressources, habita d'abord chez ses parents, dans leur appartement du 47 rue de l'Arsenal. L'année scolaire 1856-1857 de son fils paraît avoir été assez chaotique, avec plusieurs changements d'école, notamment une « école des arts et métiers » où le petit Jean s'exerça à la sculpture sur marbre ; instabilité dont nous ignorons les raisons, mais qui ne laissait présager rien de bon. La situation du jeune garçon n'était pas facile : il n'avait guère d'atomes crochus avec les grands-parents Isnard et Victoire, qui s'était mise en ménage avec Alexandre Mouttet, devait s'occuper davantage de celui-ci que de son fils !

⁷ Renseignements puisés aux Archives nationales, série BB (ministère de la Justice), sous-série BB/8 (justices de paix ; dossiers de présentation des juges de paix, de leurs suppléants et de leurs greffiers ; classement chronologique et départemental, 1895-1925), carton BB/8/1534, dossier « N° 12 H 10 » : petit dossier (quelques lettres de recommandation émanant de membres du corps législatif ; quelques feuilles de notation), où Mouttet est dit « républicain et catholique » ; une pièce fait état d'un diplôme de licencié délivré le 23 août 1847.

⁸ Archives municipales d'Aix-en-Provence, état civil, année 1901, registre des décès, acte n° 402.

⁹ *Journal officiel de la République française*, 28^e année, n° 76, 17 mars 1896, page 1532, colonne 2.

La pension apparut alors comme le meilleur remède aux difficultés rencontrées. Quant au choix de Mâcon, c'est fort probablement Mouttet qui eut l'idée du parrainage de Lamartine, qu'il connaissait et qui avait connu Jean-François Aicard : le jeune garçon manifestait-il déjà un penchant pour la poésie ?

Interne aux lycées de Mâcon puis de Nîmes, Jean Aicard y demeurera jusqu'à l'été 1865, ne revenant à Toulon que pour les vacances scolaires.

Victoire s'installa progressivement avec son compagnon comme l'indiquent bien les recensements quinquennaux de la population toulonnaise :

— recensement de 1856 : au 47 rue de l'Arsenal, le ménage n° 109 est formé d'Auguste Isnard + son épouse + Victoire et Jean Aicard son fils + deux domestiques ;

— recensement de 1861 : au 47 rue de l'Arsenal, il y a deux ménages Isnard, le ménage 176 (Isnard, César, propriétaire + épouse + 1 domestique) et le ménage 177 (Isnard, Victoire, sans profession) ; à la même adresse, on trouve également le ménage 175 (Mouttet, Louis Alexandre, avoué) ;

— recensement de 1866 : au 26 rue Saint-Roch, le ménage 116 est formé de Mouttet Alexandre, avoué + Isnard Victoire, sans profession + une domestique ; c'est cette même adresse que Jean Aicard se donne dans une lettre du 13 novembre 1865.

En février 1865, Jean Aicard a dix-sept ans : la fin du lycée approchant, il doit songer à son avenir, à la place qu'il veut occuper dans la société ; sa passion pour l'écriture – poésie mais aussi prose et théâtre – l'oriente incontestablement vers une profession littéraire. Par ailleurs, il voit bien que la société évolue, que l'Empire connaît une opposition de plus en plus forte, malgré la censure et les persécutions qu'il développe contre ses

contestataires ; et, même si l'ambiance n'est pas encore pré-révolutionnaire, il sent, avec les esprits éclairés de son temps, craquer ce régime de plus en plus impopulaire.

Grâce à la figure et à l'exemple de Victor Hugo, l'Exilé vers qui se tournaient tous les espoirs, le jeune homme prend alors conscience du rôle social du poète, en qui il voit un guide de l'humanité opprimée ; il éprouve le besoin de sortir de son isolement et de s'inscrire dans le mouvement littéraire de son époque.

Sa correspondance de l'année 1865 fait de nombreuses références à Alexandre Mouttet : l'avoué s'était mis en ménage avec Victoire et c'est désormais chez eux que le jeune Jean habitait lors de ses rares séjours toulonnais.

Il n'y a pas d'acte juridique officiel nommant Alexandre Mouttet tuteur de Jean Aicard : c'est plutôt le jeune homme qui, probablement par affection sincère, le considérait ainsi comme un substitut paternel. La grand-mère Isnard était décédée le 23 juillet 1861 ; né en 1786, le grand-père Isnard était, en 1865, quasiment octogénaire. Tout portait le jeune homme vers le compagnon de sa mère, écrivain, passionné de littérature, bon érudit très introduit dans le milieu littéraire ; et celui-ci a accordé le plus grand intérêt au jeune Jean, a favorisé ses premiers pas dans la vie adulte, le faisant bénéficier de son réseau étendu de relations, l'introduisant dans les rédactions et distribuant ses premières œuvres. En remerciement, son protégé lui dédiera le poème « *Solus eris* » de ses *Jeunes Croyances*.

C'est encore Mouttet qui, en 1870, introduisit Jean Aicard à l'académie du Var – alors nommée Société des belles-lettres, sciences et arts du département du Var, – le mettant ainsi en contact avec les écrivains et savants de la ville.

Neuf lettres d'Alexandre Mouttet à son protégé ont été conservées : elles datent toutes de l'année 1874 seulement et ne

parlent guère que de la Vénus de Milo à laquelle le jeune homme s'intéressait alors tout particulièrement¹⁰.

En juin 1879, Mouttet fut nommé juge de paix à Roquevaire (Bouches-du-Rhône) et sa carrière le conduisit jusqu'à Aix-en-Provence où il mourut. Il n'est guère revenu à Toulon et ses relations avec notre écrivain durent se distendre en raison de l'éloignement. Mais un billet fort humoristique de Jean Aicard, écrit au crayon, témoigne de l'intimité des deux hommes malgré la séparation :

La Crau d'Hières, d'aujourd'hui 29 juin 1880¹¹

Ô Mouttouêtesvous ? Où êtes-vous – ô – Moutte ? Nous, nous sommes ici à La Crau, à nous demander où vous êtes. Reynaud¹² me demande où vous pouvez être, juste dans l'instant où je lui demande où vous pouvez bien être, et ne pouvant nous répondre, nous prenons le parti de vous demander à vous-même où vous vous trouvez. Si vous êtes quelque part, dites-le nous parce qu'alors nous le saurons et le sachant nous vous écrirons. — Aujourd'hui nous ne vous écrivons pas, nous vous écrivons que nous vous écrirons.

Ces bêtises dites, nous vous dirons que n'avons rien à vous dire sinon que si vous étiez ici nous vous dirions tout ce que nous avons à vous dire et que nous ne pouvons vous dire ici. — Toutefois, sachez que nous vous aimons toujours beaucoup et qu'il faut s'arranger pour venir déjeuner tous ensemble avant

¹⁰ Pour la correspondance, voir le Fonds Jean Aicard des archives municipales de Toulon. — AICARD (Jean), *La Vénus de Milo : recherches sur l'histoire de la découverte d'après des documents inédits*, Paris, Sandoz et Fischbacher, début juin 1874, in-18, 235 pages.

¹¹ Lettre conservée dans une collection particulière. Autographe, 4 pages.

¹² NDLR. — Il s'agit du chirurgien de la Marine Michel Reynaud (1808-1890), alors en retraite et retiré à La Crau (Var).

que vous soyez allé définitivement où vous allez. — Enfin, Reynaud m'engage à lire *les Liaisons dangereuses* et à vous les demander. Envoyez-les moi par la poste. Je m'engage à vous les renvoyer de même dans les 48 heures. — Nous vous embrassons. Je passe à Reynaud la plume-crayon... Jean.

non, non, non, je veux les relire, moi, dit Reynaud, en parlant des *Liaisons dangereuses* ; alors, il vaut mieux les lui envoyer directement à lui, qui me les prêtera, les *Liaisons dangereuses*.

L'HOMMAGE POSTHUME DES AMIS

Après le décès d'Alexandre Mouttet, ses amis publièrent une plaquette du souvenir¹³ : l'opuscule s'ouvre par des « notes biographiques » puisées dans le *Dictionnaire biographique du Var*¹⁴, suivies d'une courte notice de Lorédan Larchey publiée le 6 février 1897 dans *L'Avenir de Menton*. La page 9 porte le titre « Articles nécrologiques » et introduit huit portraits dressés par de proches amis : de Berluc-Pérussis et Ernest Lacoste, Lorédan Larchey, Frédéric Mireur, La Sinse, Henry Fouquier et Paul Risson¹⁵. L'article le plus intéressant est celui de Risson¹⁶,

¹³ *À la mémoire d'Alexandre Mouttet, juge de paix, officier de l'Instruction publique (1814-1901)*, Draguignan, imprimerie de C. et A. Latil, 1903, in-16, 38 pages.

¹⁴ Et non des Bouches-du-Rhône, comme indiqué par erreur dans la plaquette.

¹⁵ Le dernier article, publié dans *Le Mémorial d'Aix*, livraisons des 27 juillet et 3 août 1902, n'est qu'une recopie du billet publié dans *Le Temps* le 21 juin 1901 (et non dans *Le Matin* comme indiqué par erreur).

¹⁶ Né à Toulon le 22 septembre 1860 d'une mère célibataire et couturière (Archives municipales de Toulon, année 1860, état civil, registre des nais-

alors professeur au lycée Charlemagne à Paris, qui fut un protégé de Mouttet et l'a connu intimement pendant trente ans.

J'ai jugé intéressant de publier *in extenso* dans cette livraison d'*Aicardiana* ces souvenirs et témoignages qui révèlent l'homme intime : je les reproduirai de préférence d'après les originaux, la plaquette du souvenir n'offrant pas toujours une copie exacte.

*
* *

ANCIENS HÔTES DE MENTON
ALEXANDRE MOUTTET¹⁷

Menton perdit à l'avancement de cet ancien juge de paix. Il lui est resté parmi nous de bons amis auxquels il a promis sa prochaine visite, bien que les relations ne lui aient pas manqué non plus dans sa nouvelle résidence d'Aix, où sa longévité vigoureuse offre aux observateurs un vrai sujet d'admiration.

Jamais on ne vit d'octogénaire aussi vif, aussi alerte, aussi au courant de tout. Ce n'est pas qu'il n'ait souffert quelque atteinte de ces maux qui tuent d'ordinaire leur homme, mais sa belle humeur toujours déconcerta la Parque. Et à l'heure où elle comptait le saisir au lit, il avait déjà pris le train pour aller chez ses amis, Blancard et Parrocel à Marseille, ou chez M^{me}

sances, acte n° 1300), le jeune Paul ne pouvait espérer un avenir bien brillant. Mais, tout enfant, il eut le bonheur d'être « adopté » par Mouttet, qui s'intéressa à lui et favorisa ses premières études en lui ouvrant les rayons de sa riche bibliothèque. Et c'est encore avec l'aide de Mouttet que Paul Risson réussit le concours des bourses qui lui permit d'entrer au lycée de Toulon.

¹⁷ Publié dans *L'Avenir de Menton* en février 1897, donc du vivant d'Alexandre Mouttet. Reproduit ici d'après *À la mémoire d'Alexandre Mouttet*, *op. cit.*, pages 5-7.

Juliette Adam, à Gardane, ou au château la Millière, à Sanary, chez l'héroïque général Rose, dont l'étonnante verdeur est seule comparable à la sienne.

Il est vrai que l'invulnérabilité est dans son sang. Je me souviens d'avoir vu monter allègrement à son cousin Étienne Mouttet, déjà nonagénaire, les cinq étages de la Préfecture de Marseille, qui sont de taille. Ce doyen de la presse parisienne avait fini par revenir à Pignans, berceau de la famille, où il mourut en rêvant la création d'une bonne petite religion nouvelle, douce et sereine comme lui.

Plus encore que son aîné, Alexandre Mouttet a du journalisme dans les moelles. Il ne peut voir un imprimé sans le dévisager avec amour, il en extrait du premier coup la quintessence, fourrant dans sa poche les articles curieux, pour les relire encore ou pour en faire profiter un ami.

Se tenir au courant de ce qui s'imprime aujourd'hui, Dieu sait quelle besogne ! Pour notre juge, c'est jeu d'enfant, qui ne l'empêche pas de courir du matin au soir les archives publiques et privées. Papiers de notaires, de parlements ou de paroisses, tout y passe. Il compulse sans cesse, ce qui l'a rendu rectificateur juré de toutes les dates fausses pour le plus grand profit de la véridique Histoire.

Ainsi, on ne saurait croire ce qu'il a déjà découvert sur Mira-beau. Tout ce qui regarde cet étonnant tribun, si connu et si inconnu, semblait avoir été dit cent fois. Eh bien non ! Mouttet s'est emparé de cette tumultueuse existence, il en a remonté le torrent, il a trouvé la clef de sa correspondance amoureuse, il a tiré au clair les dossiers amoncelés de ses procès, et il y a trouvé de quoi rectifier bien des erreurs.

De ces erreurs, que tout le monde répète niaisement, parce qu'un mauvais biographe les a commises le premier et parce qu'on n'a depuis cessé de le copier sans contrôle. La paresse

fait répéter autant de sottises dans les écrits que dans la vie privée.

On ne peut donc plus toucher à Mirabeau sans prendre M. Mouttet pour guide, ce qui ne l'a point empêché de donner du neuf sur La Fontaine, sur Peiresc, sur Victor Gelu, le chansonnier provençal, dont il publiera quelque jour les intéressants mémoires, comme il a publié ceux d'Hippolyte Auger, que l'*Avenir de Menton* résumait dernièrement.

Il n'a pas connu moins intimement nos grands littérateurs depuis Méry jusqu'à Gyp (petite-nièce de Mirabeau, comme l'on sait), qui le comble d'autographes gigantesques. Il a vu George Sand à Toulon, lors de son hivernage de Tamaris ; il est resté en correspondance intime avec Maxime Du Camp, avec Alexandre Dumas fils, jusqu'à leur dernière heure. Mais on ne saurait le dire pour cela hypnotisé par nos anciennes gloires ; il suit les jeunes d'un œil attendri, et Jean Aicard en sait quelque chose.

C'est à Toulon que M. Mouttet était entré en relations avec le proscrit Henri Csernuschi, devenu par la suite le plus riche des révolutionnaires connus, et aussi le plus généreux. Ses dons princiers à la France et à l'Italie étonnèrent l'Europe. Mouttet le retrouva plus tard, comme Auger, à Menton, où il est venu mourir chez son frère, au sommet de cette rampe dénudée dont les lacets infinis étonnent toujours les promeneurs du Borrigo.

Il y a deux ans que la rosette d'officier de l'Instruction publique est venue signaler en la personne de M. Mouttet le doyen des juges de paix.

Elle a non moins honoré le maintien de sa prodigieuse vitalité cérébrale, sans laquelle la prolongation de cette vie n'est rien.

LORÉDAN LARCHEY.

6 Février 1897¹⁸.

*
* *

Nous avons à déplorer cette semaine la mort d'un magistrat doublé d'un savant, M. Alexandre Mouttet, juge de paix du canton nord d'Aix et officier de l'Instruction publique¹⁹.

Né à Pignans (Var), dans les derniers jours du premier empire, M. Mouttet était, croyons-nous, avec ses quatre-vingt-sept ans révolus, le doyen de la magistrature française.

Après avoir été longtemps avocat et avoué à Toulon, puis bibliothécaire de la ville de Draguignan, il avait successivement occupé les justices de paix de Roquevaire et de Menton, et c'est de ce dernier siège qu'il avait été appelé, il y a de nombreuses années déjà, au poste d'Aix, où son savoir, son esprit impartial et sa grande aménité lui avaient valu la sympathie de tous.

Durant son séjour à Toulon, M. Alexandre Mouttet fut le secrétaire infatigable et l'âme même de l'Académie du Var, qui

¹⁸ Étienne-Lorédan Larchey est né à Metz (Moselle) le 26 janvier 1831 d'un père officier, qui finira sa carrière comme général de division. Entré à l'École des chartes en 1850, il se retrouva bibliothécaire à la Mazarine à Paris ; il passa ensuite à la bibliothèque de l'Arsenal en 1873 et en devint même le conservateur en 1880.

Parallèlement à son travail, il s'adonna au journalisme en fondant *La Revue anecdotique des lettres et des arts* qu'il dirigea de 1855 à 1861, puis *La Petite Revue* en 1863. Il apporta également sa collaboration aux principaux journaux de l'époque : *Le Courrier de Paris*, *Le Figaro*, *Le Monde illustré*, *Paris-Magazine*, *Le Progrès de Lyon*, etc.

Il fut également lexicographe, auteur d'un célèbre dictionnaire d'argot, *Les Excentricités du langage*, ainsi que de dictionnaires de noms propres et de proverbes.

Il est mort le 12 avril 1902 à Menton (Alpes-Maritimes), où il s'était retiré et où il fit la connaissance d'Alexandre Mouttet.

¹⁹ NDLR. Publié dans *L'Écho des Bouches-du-Rhône*, 16 juin 1901. Reproduit ici d'après *À la mémoire d'Alexandre Mouttet*, op. cit., pages 11-14.

lui dut le rang important qu'elle occupe, aujourd'hui encore, parmi les associations savantes du Midi.

Élu dès cette époque associé correspondant de l'Académie d'Aix, il devint dès son arrivée en notre ville, et tout en gardant le simple titre de la première heure, l'un des collaborateurs les plus assidus et les plus appréciés de la docte Compagnie.

On lui doit de nombreux opuscules sur Mirabeau, Peiresc, St-Vincens et Gelu, la plupart fort rares et recherchés des bibliophiles provençaux.

M. Mouttet, très connu dans le monde littéraire, avait été l'ami des écrivains les plus célèbres de notre époque. Il se plaisait à venir en aide aux chercheurs, et il n'est pas un de nos érudits qui n'ait eu à se louer de sa bienveillance légendaire. Avec lui disparaît une physionomie aimable et bien aixoise.

Ses obsèques ont eu lieu hier samedi. On remarquait dans le cortège M. le Premier Président et de nombreux magistrats, M. le Maire, M. le Président et la plupart des membres de l'Académie. Au cimetière, M. l'ingénieur Ernest Lacoste²⁰, de Toulon, confrère du défunt aux Académies du Var et d'Aix, a loué, en quelques paroles émues, que nous reproduisons ici, les qualités d'esprit et de cœur qui recommanderont longtemps le nom d'Alexandre Mouttet au souvenir de ses amis.

DE BERLUC-PÉRUSIS²¹.

²⁰ NDLR. Concernant Ernest Lacoste, voir, dans les « Notes et Documents » de cette livraison d'*Aicardiana*, pages 145-150.

²¹ Léon de Berluc-Pérussis est né à Apt (Vaucluse) le 14 juin 1835. Après des études à la faculté de droit d'Aix-en-Provence, il se fit avocat et s'inscrivit en 1856 au barreau de la cour d'appel de cette ville. Il quitta rapidement la profession et mena une vie aristocratique entre Aix et son domaine patrimonial proche de Forcalquier, portant ses intérêts vers l'histoire locale, la poésie et l'archéologie.

Il entra à l'académie d'Aix-en-Provence en 1865. Il écrivait l'occitan et le provençal mistralien et, lors du V^e Centenaire international de Pétrarque à Avignon en 1874, il se fit le champion de l'« idée latine », cultivant l'ambi-

« Au nom de l'Académie du Var, j'adresse un adieu ému à Alexandre Mouttet, qui était depuis longtemps le doyen de cette Société à laquelle il a appartenu pendant cinquante-deux ans.

« Avec lui disparaît une figure sympathique à tous : ce grand vieillard, toujours alerte, aimable, bienveillant et prêt à rendre service, ce magistrat qui, jusqu'au dernier jour, à un âge où d'ordinaire l'homme se complaît dans un repos bien gagné, n'a cessé de remplir ces fonctions de conciliateur, laissera un vide parmi ses nombreux amis.

« Il avait quitté le Var depuis vingt ans pour devenir des vôtres, mais sans rompre jamais le lien qui l'attachait à Toulon ; et quoique, par modestie sans doute, il n'eût voulu être à l'Académie d'Aix que membre correspondant, il a été pour nos deux compagnies un associé assidu et utile ; s'il vous donnait le meilleur de son temps, il ne nous a jamais abandonnés et a servi de trait d'union entre ses anciens et nouveaux collègues.

« Dans le cours d'une longue existence, toujours curieux des choses de l'esprit, Mouttet a été en relations étroites avec plusieurs générations d'écrivains, de ceux qui tour à tour ont tenu les premiers rangs dans le monde littéraire, soit qu'ils aient siégé à l'Institut sur un des quarante fauteuils, soit qu'ils aient dû se contenter du quarante-unième : Lamartine, Méry, les deux Dumas, Autran, Maxime du Camp, George Sand, Girardin, Arsène Houssaye, Victor Gelu, pour ne parler que des disparus, ont été de son intimité ; et nous devons regretter vivement que cet esprit si fin, sans cesse entraîné par la fantaisie, se soit borné à la publication de quelques parcelles de ses souvenirs ;

tion de fédérer les peuples parlant le français, l'italien, le catalan et le provençal, toutes langues issues du latin et connues de Pétrarque.

Il fut également nommé majoral du Félibrige en 1876. Il est mort à Aix-en-Provence le 2 décembre 1902.

Il a laissé de nombreux opuscules de poésie française ou provençale et d'histoire régionale.

quand il eût pu, réunissant les notes de plus de soixante années, laisser après lui des mémoires d'un intérêt d'autant plus vif que, ne recherchant pas l'effet, ne se mettant jamais en scène, il se limitait à enregistrer fidèlement les anecdotes, les conversations dont il était le témoin, sans jamais en dénaturer la portée.

« Outre ces pages trop rares, pleines de verve, nous avons tous présentes à la mémoire ses recherches patientes sur plusieurs illustrations provençales : ses notices sur les Fauris de Saint-Vincens, ses études sur Peiresc, en collaboration avec le regretté Tamizey de Larroque, et ses travaux sur Mirabeau, malheureusement inachevés ; il était peut-être l'homme de France qui connaissait le mieux le puissant tribun, à tel point qu'il avait fini, de l'aveu même de la dernière héritière de Mirabeau et de son esprit, par être de la famille ; et qu'un érudit venait naguère du fond de l'Amérique rechercher ses conseils pour les travaux qu'il a entrepris sur cet Encelade, écrasé sous les débris du monde que souleva sa parole.

« Comme ami personnel de Mouttet depuis un tiers de siècle, au nom de ceux qui ont connu sa bonté extrême, son inépuisable bienveillance, je lui adresse un dernier adieu, certain que sa mémoire restera chère à tous ceux qui l'ont approché et qui ont pu apprécier les qualités de ce cœur qui a cessé de battre, fidèle jusqu'au dernier jour aux affections de toute sa vie, et dont la fin a été celle d'un honnête homme et d'un chrétien. »

Nous croyons devoir ajouter ici les quelques mots prononcés par M. Gabrielli, commissaire central à Aix, rappelant le mérite et les services du magistrat.

« MESSIEURS,

« C'est en qualité de ministère public du tribunal de simple

police de la ville d'Aix, dont M. le juge de paix Mouttet était le président, que je viens ici lui dire le dernier adieu.

« C'est au nom des membres de la justice de paix d'Aix que je viens sur cette tombe lui rendre le suprême hommage. M. Mouttet, notre cher président et notre ami regretté, laisse derrière lui une carrière bien remplie. Malgré son grand âge de 87 ans, il apportait encore hier, à l'exercice de ses fonctions délicates, tout le zèle, toute la droiture et toute l'aménité désirables.

« M. Mouttet a toujours été un parfait honnête, un bon républicain et un excellent magistrat. Il a toujours dignement et consciencieusement fait son devoir.

« Dans cet état d'âme et avec cette conscience tranquille, l'approche de l'heure fatale l'a certainement laissé sans souci devant l'inconnu d'outre-tombe.

« Mon cher juge, que votre âme dorme en paix ! Vos camarades et vos amis conserveront longtemps votre souvenir. Au nom de tous, je vous dis adieu ! adieu ! »

*
* *

LE JUGE MOUTTET ²²

En la personne de M. Mouttet, la ville d'Aix vient de perdre sa plus curieuse personnalité. Bien près d'être nonagénaire, il était assurément le doyen des juges de paix de France et il n'en jugeait pas plus mal. C'est qu'il avait conservé le sens droit, l'esprit vif comme l'allure ingambe.

Par un don plus rare encore, il n'avait rien perdu non plus de son amour des lettres ; il aimait et comprenait toutes les manifestations de l'esprit.

²² *Le Mémorial d'Aix*, 64^e année, n^o 48, dimanche 16 juin 1901, page 1, colonne 5 et page 2, colonne 1.

La production littéraire ne cessait de le préoccuper. Donner seulement les titres de ce qu'il a publié sur Mirabeau tiendrait ici bon nombre de lignes. À l'heure où l'on croyait avoir tout dit sur le célèbre tribun, il avait prouvé qu'il y avait encore beaucoup à dire. Il y était arrivé par la recherche patiente et continue des dossiers de procédure qui avaient surchargé, compliqué l'existence de son héros. Ces dossiers rebutants, il avait su en extraire la moelle, en tirer les déductions les plus intéressantes, les plus inattendues.

Je ne parle que de Mirabeau. Mouttet sut donner un certain relief à bien d'autres figures historiques, sans parler du véritable culte qu'il vouait, par tradition, au dernier représentant du nom, à cette Mirabeau de naissance qui, sous le nom de Gyp, s'est fait si spirituellement, si cavalièrement une si bonne place dans la littérature courante.

Par réciprocité, les amitiés littéraires ne manquèrent jamais à Mouttet, elles remontent aux temps reculés où George Sand venait sur notre littoral. Après elle, Dumas fils resta aussi en étroites relations, et cependant Dieu sait qu'il ne se livrait pas volontiers : au contraire. C'est dire que Mouttet possédait au plus haut degré l'urbanité, l'aménité, l'obligeance parfaite qui conquièrent leur homme à jamais ; ses archives particulières doivent en contenir les mille témoignages.

Et le merveilleux de cette sollicitude pour les littérateurs, c'est qu'elle s'étendait à toutes les choses de l'esprit. Jusqu'à la fin de sa longue existence, il ne tomba pas de papier sous les yeux de Mouttet sans qu'il en prit connaissance d'un coup d'œil rapide comme le courant électrique. Imprimé ou manuscrit, cahier ou volume, page ou rognure, ou chiffon, sur le bureau ou dans le panier, sur le rayon d'une bibliothèque ou perdu sous un meuble, rien, absolument rien n'était dédaigné. De même pour les journaux de toute provenance, de toute date, de toute couleur.

N'allez pas croire que ce fut manie. Non ! il faisait plus que dévisager, sa mémoire retenait, vous faisait part de la découverte si elle venait à se produire.

Avec cela, une santé de fer qui lui avait valu dans la société aixoise le glorieux surnom du *vieux chêne de Provence*. C'était en effet un Provençal de Pignans.

Comme lui, son frère aîné adorait le métier littéraire. Au temps où Mouttet rongeaient encore son frein à Toulon dans une étude d'avoué, il avait été s'enrôler dans la presse parisienne où il fut longtemps rédacteur de la *Patrie*. Je l'ai connu nonagénaire, revenu de Paris assez vigoureux pour monter d'un trait les six étages de la Préfecture de Marseille. Vieux philosophe ayant conservé une grande sérénité d'esprit, il rêvait le bonheur de l'humanité par un système nouveau que le *Mémorial* a dû glisser à ses lecteurs sous forme de feuilleton il y a sept ou huit ans.

Le juge s'était entremis naturellement pour obtenir de feu Remondet cette publication ; car les frères s'aimaient comme ils se ressemblaient. Si le juge n'alla point à son tour rendre le dernier soupir au pays natal, c'est qu'il avait trouvé chez des parents dévoués une seconde famille. Il y a près d'une dizaine d'années que la science du docteur Latil leur avait permis de conjurer le deuil qui suit trop souvent les angines de poitrine.

Cette fois encore, on espérait un miracle de plus ; Mme Aubert, sa nièce, se proposait d'amener le cher malade respirer l'air des montagnes de Briançon où son mari remplit les fonctions de juge au tribunal, lorsque la mort ressaisit brusquement sa proie.

Je m'honore de compter parmi ceux qu'elle affecte le plus douloureusement.

LORÉDAN LARCHEY.

*
* *

M. Alexandre Mouttet, ancien avoué à Toulon, juge de paix à Aix, officier de l'Instruction publique, vient de succomber dans cette dernière ville, après quelques jours de maladie, à l'âge de 87 ans²³.

Ce n'est pas sans une vive peine et sans émotion, que tous ceux qui le connurent apprendront la disparition subite de ce charmant esprit, de ce cœur absolument d'élite. Son éternelle jeunesse, démenti permanent, nous allions presque dire croissant, donné à l'âge, était devenue pour tous, la sympathie aidant, la source d'une douce illusion, d'un vague espoir indéfini. Il y avait si longtemps qu'on le voyait et l'aimait tel qu'il était naguère, toujours aussi alerte, aussi primesautier, aussi curieux et fureteur, et collectionneur endiablé, avec cela aussi passionné d'altruisme, qu'on s'était fait à l'idée de le conserver de longues années encore en sa vitalité sans cesse renaissante, en son immuable et merveilleuse intégrité. Sa mort a été comme une douloureuse surprise et certainement le premier chagrin qu'il causa à ses amis.

Nous n'avons pas la prétention d'apprécier en ces quelques lignes rapides, écrites sous l'impression de la pénible nouvelle, le bibliophile compétent, le fin lettré et délicat connaisseur des choses de l'esprit, l'homme de goût exquis, le chercheur infatigable et l'écrivain sagace et documenté, toujours intéressant et instructif que fut Alexandre Mouttet. Après avoir employé la bonne moitié de sa vie à butiner parmi toutes les fleurs de la littérature, la fantaisie lui avait pris sur le tard d'écrire, et les productions s'étaient succédé bientôt de plus en plus soignées,

²³ NDLR. Publié dans *Le Var*, 16 juin 1901. Reproduit ici d'après *À la mémoire d'Alexandre Mouttet*, op. cit., pages 18-20.

sérieuses et, sous leur aspect coquet et leur mince volume, substantielles et nourries. Depuis la plaquette sur *Victor Gelu* — une de ses bien légitimes admirations — jusqu'à la dernière sur les *Présidents de Saint-Vincens*, sans oublier la dénonciation indignée des *Frêlons*, chacune d'elles fut une œuvre consciencieuse, d'enthousiasme sincère ou de patiente érudition, de dévouement à la cause du beau et du vrai et une très utile contribution à l'histoire littéraire ou biographique de la Provence. Mais parmi toutes, celles sur Mirabeau révélèrent la recherche la plus approfondie, l'étude la plus minutieuse, enfin le culte le plus fervent que la mémoire du grand orateur eût encore inspirés depuis le monument érigé par la piété filiale de Lucas de Montigny. Dans ces vingt dernières années, nul n'a touché à cette haute figure sans puiser dans les cartons bondés du plus documenté et aussi du plus libéral des érudits.

Mouttet compta parmi les sommités de la littérature, de l'art et de la politique du XIX^e siècle, de nombreuses et illustres relations. Lamartine, les deux Dumas, Joseph Méry, Joseph Autran, Michelet, Maxime Ducamp, Offenbach, Gyp, Émile Ollivier et combien d'autres l'honorèrent de leurs sympathies et le comblèrent de... leurs autographes. Et lorsque sans fortune, sans position, ayant connu de mauvais jours, il vit arriver son ami de 48 au faite du pouvoir, reçu dans l'intimité, admis à la table du tout puissant garde des sceaux, il poussa l'indiscrétion, tandis qu'il aurait pu s'asseoir en un siège inamovible, jusqu'à convoiter le poste de bibliothécaire à Draguignan. Il l'occupa deux mois. Par malheur il y était propre, selon le mot éternellement et amèrement vrai de Figaro. En revanche, quelle inébranlable, touchante et courageuse fidélité fut toujours la sienne envers le ministre déchu !

Mais ce qui caractérisa surtout cette riche nature, ce fut le besoin, la passion d'obliger. Jamais, même en ses moments les

plus critiques, il ne connut de joie plus vive que celle d'être agréable à ses amis, que disons-nous, à des indifférents, à des inconnus. « Des timbres-poste des lettres de recommandation qu'écrivit Mouttet, on recouvrerait une bonne partie du quai de Toulon », disait un jour Joseph Méry, dans une spirituelle boutade, sur le non moins original, ni le moins cher de ses familiers. Quant aux trésors de sa bibliothèque et de ses collections privées, ne furent-ils pas toujours un peu ceux de tout le monde ?

Le favori du ministre sollicitant un emploi de 1.200 fr. — et municipal, — le déshérité de la fortune se dépensant incessamment pour les autres, l'incorrigible courtisan du malheur, qui ne fut jamais plus heureux que du bonheur d'autrui, tel était l'homme. De pareils traits de caractère entre beaucoup d'autres n'ont rien de vulgaire et seraient pour racheter bien des faiblesses. Relevés encore par la distinction et la haute culture de l'esprit, le dilettantisme littéraire, ils font du regretté Alexandre Mouttet, pour tous ceux qui le connurent, nous voulions dire qui l'affectionnèrent, un type rare et inoubliable de grand cœur dans une belle intelligence, à l'abnégation et au désintéressement antique, à l'inépuisable et vraiment prodigue bonté.

F. MIREUR ²⁴.

²⁴ Jacques-Frédéric Mireur est né à Draguignan le 9 octobre 1834, fils d'un maréchal-ferrant. Après ses études secondaires, il devint, en 1858, secrétaire général de la mairie de Draguignan puis, en 1873, archiviste du département. Il fut un des fondateurs de *L'Écho du Var*, un hebdomadaire dracénois qui parut régulièrement de 1864 à 1871. Il se livra également à d'importants travaux d'histoire locale et régionale au sein de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan et du Comité des travaux historiques et scientifiques. Il est mort à Draguignan le 20 janvier 1919, laissant le manuscrit d'un ouvrage considérable qui sera publié par la Société d'études scientifiques : *Les Rues de Draguignan et leurs maisons historiques* (Draguignan, Imprimerie du Var, Negro père et fils, 1921-1931, in-8°, huit volumes 352-519-289-248-336-338-328-529 pages, gravures).

*
* *

CEUX QUI S'EN VONT ALEXANDRE MOUTTET ²⁵

Alexandre-Barnabé Mouttet, ancien avoué, vient de mourir à Aix, où il exerçait les fonctions de juge de paix.

Il était de Pignans, cité qui a produit des hommes de mérite, tels Duveyrier, Gérard, Lauret, etc. À côté d'eux, la figure de Mouttet rayonna, ne serait-ce que par ses exquises et nombreuses qualités d'esprit.

Ayant pris rang, de bonne heure, parmi les intellectuels, on le vit déployer une ardeur singulière à favoriser l'éclosion des jeunes talents, qui n'eurent pas de guide plus sûr, plus dévoué que lui.

Bientôt sa renommée d'aménité, d'intelligence et de sympathie pour l'art et les artistes ayant franchi les murs de la cité, nul ne paraissait sur la côte d'azur, sans venir pèleriner dans son salon toujours gai, toujours hospitalier.

Là, nous eûmes l'insigne honneur de connaître les plus illustres personnages du pays de France : Lamartine, Michelet, George Sand, Méry, Dumas père, Laprade, Autran, Maxime Ducamp, Barthélemy Saint-Hilaire, Pradier, Rachel, Marie Laurent, etc., venaient témoigner à Mouttet leurs vives et cordiales sympathies et leur reconnaissance pour ses joies à les guider et à les servir dans l'étude et la connaissance de nos régions encore inexplorées.

C'est à lui que recourut Michelet pour écrire son livre sur la *Sorcière*. Quant à George Sand, elle puisa à larges mains dans

²⁵ *Le Petit Var*, 22^e année, n° 7552, lundi 17 juin 1901, page 2, colonne 1.

les souvenirs de notre compatriote pour son beau roman de *Tamaris*.

Mouffet était un érudit. Il en a donné des preuves par ses travaux sur les *Mirabeau*, sur *Peyresc*, de Belgentier ; sur *Méry*, *Dumas*, *Garbeiron*, *Poncy*, etc., etc.

Ses souvenirs et ses correspondances colligés constitueraient une bibliothèque des plus intéressantes sur les romantiques. Nous aimons à espérer que des mains amies les livreront à la publicité.

Nous reviendrons, d'ailleurs, sur cette figure provençale. Nous venons aujourd'hui adresser un dernier salut à Mouffet, au nom de ses amis personnels, dont les rangs, hélas ! vont chaque jour s'éclaircissant !

LA SINSE²⁶.

*
* *

Les justices de paix de France viennent de perdre leur doyen²⁷. Ce vénérable de nos prétoires s'appelait Alexandre Mouffet : il avait quatre-vingt-dix ans. C'est à Aix-en-Provence que ce magistrat nonagénaire exerçait ses fonctions. Était-ce un bienfait du climat ou l'application d'un « décret exceptionnel de la

²⁶ Jean-Baptiste-Célestin Sénès, dit *La Sinse*, né à Solliès-Pont le 3 février 1827, fut un écrivain très en vue à Toulon à la fin du siècle. Agent administratif de la Marine, il a principalement écrit et fait publier en français une chronique de la vie provençale populaire et des biographies de Provençaux célèbres. Il fut membre résidant de l'Académie du Var du 2 février 1870 au 3 février 1892, puis membre honoraire du 3 février 1892 jusqu'à sa mort. Il est décédé à Toulon le 19 janvier 1907. Son œuvre provençale est disséminée dans la petite presse et son inventaire exhaustif reste encore à réaliser.

²⁷ NDLR. *Le Figaro*, 47^e année, 3^e série, n° 169, mardi 18 juin 1901, « Échos. Hors Paris », page 1, colonnes 5-6.

providence », comme disait Renan ? Quoi qu'il en fût, le juge Mouffet avait conservé jusqu'au dernier jour la jambe leste, l'esprit vif et l'humeur gaie. On l'appelait : le « vieux chêne ».

M. Mouffet envoyait parfois le roi saint Louis qui rendait la justice sous un arbre, à Vincennes. Lui, aurait voulu tenir ses audiences sous un platane du cours Mirabeau, à Aix.

Ce bon juge de paix était un type original doublé d'un grand savant. Quand sa magistrature lui laissait des loisirs, il fouillait les archives aixoises et en tirait des documents inédits. C'est par le juge de paix Mouffet que les plus curieuses pages sur Mirabeau ont été écrites : le grand orateur révolutionnaire était, en effet, son culte, sa passion.

Alexandre Mouffet était fier de toutes les gloires provençales : quand on lui parlait de Peyresc, de Vauvenargues, sa causerie verveuse était un cours d'histoire attachant. Il aurait pu s'enorgueillir aussi de nombreuses amitiés littéraires : ce magistrat modeste avait été, en effet, en relations suivies avec George Sand, Lamartine, Girardin, Arsène Houssaye et Dumas fils.

Le Masque de fer.

*
* *

À Mouffet, mort doyen des juges de paix de France²⁸

Vous venez de mourir, mon vieil ami, à quatre-vingt-dix ans, « plein de jours », comme dit l'Écriture. Votre vie a été longue, pour être plus longtemps honorée et, je l'espère, heureuse. Mais vous étiez plus vieux encore que votre âge. Car vous vous étiez fait le contemporain de Mirabeau. Rétrospectivement, mais d'une façon singulièrement intense, vous avez vécu avec

²⁸ *Le Temps*, 41^e année, n° 14620, vendredi 21 juin 1901, « Billets du matin », page 2, colonne 5.

votre grand compatriote d'Aix : vie de l'imagination, qui vaut souvent mieux que la vie réelle. Et ce Mirabeau dont vous aviez fait votre compagnon — ce n'était pas celui que l'on connaît surtout, l'illustre orateur, le puissant homme d'État, mâtiné d'homme d'affaires et je dirais presque d'intrigant — n'était qu'excessif en toutes choses, Mirabeau ne se qualifie pas avec les mêmes mots que les autres hommes. Votre Mirabeau, c'était celui que l'on sait moins, l'élève de l'école militaire où son père l'envoyait à dix-sept ans, le punissant de ses premières fredaines, le capitaine de dragons — comme Florian ! — qui combattait en Corse, le séducteur de Sophie, l'homme qui, en vingt ans, fut deux fois fugitif et proscrit, enfermé à Pignerol, au château d'If et à la Bastille. D'autres ont dit la vie publique de Mirabeau, entré aux Etats généraux à quarante ans comme représentant du peuple à Aix et à Marseille, la noblesse n'ayant pas voulu de lui. Vous aviez fait votre compagnon du Mirabeau moins connu, de l'incroyable aventurier qu'il fut pendant vingt ans. C'est de celui-ci que nous parlions, en nous promenant ensemble dans ces rues désertes d'Aix, la ville que vous aviez fini par me faire aimer, en la peuplant de souvenirs. Cette triste cité, en effet, fut, aux dix-septième et dix-huitième siècles, merveilleusement animée. Outre le parlement de Provence, mal remplacé aujourd'hui par la cour d'assises, elle était habitée une partie de l'année par la noblesse du pays, de génie et d'humeur fort originaux. Il n'y avait pas seulement l'hôtel des Mirabeau, où trônait cet « ami des hommes » qui fut l'ennemi de son fils, et que vous détestiez, tandis que vous aimiez le bailli de Mirabeau, sans doute pour avoir prédit, en fumant sa pipe de matelot, que son neveu serait tout ce qu'il voudrait être, même pape, s'il en avait la fantaisie. On voit toujours là, dans le faubourg Saint-Germain provençal, les résidences parfois encore assez respectées du temps des Galliffet, princes des Martigues, des Forbin, évêques,

savants, peintres, marins, parmi lesquels fut cet extraordinaire coureur de mers dont le drame de *Jean-Bart* nous rappelait récemment les romanesques et véridiques aventures de jeunesse ; des Suffren, baillis des flottes, et des Villeneuve, qui furent les premiers marquis de France, fondant une maison dont on appelle encore le représentant « le grand marquis » : et la résidence aussi de ce de Sade que nos grand'mères appelaient (sans l'avoir lu, j'espère) le « divin marquis », et dont l'hôtel voisine avec la demeure du noble et vertueux Vauvargues. On n'a peut-être pas assez remarqué combien Mirabeau emprunta de ses vices et de ses mérites à cette noblesse provençale, instruite, curieuse, philosophique, amoureuse, libertine, où les caractères étaient originaux, indépendants et frustes. De même que la partie la plus intéressante de l'histoire de Napoléon par Lanfrey est celle où il nous a révélé les luttes âpres de Bonaparte dans son milieu corse, les vingt ans de batailles, de procès, d'aventures qui préludèrent à la vie publique de Mirabeau forment le plus extraordinaire des romans ; M. de Loménie, il est vrai, nous a donné les chapitres les plus essentiels de ce roman. Peut-être n'a-t-il pas assez insisté sur la longue querelle de son héros non seulement avec son père, mais avec tout son milieu. Mirabeau fut, parmi les nobles de Provence, ce que fut lord Byron parmi ses pairs de l'aristocratie anglaise. La haine qu'on lui voua éclata particulièrement au moment des élections aux États généraux. J'ai sous les yeux — et c'est vous, mon regretté Mouttet, qui m'aviez donné cette jolie plaquette que je tire avec mélancolie du rayon — le pamphlet écrit en 1789 et qui était distribué gratis « en Provence, dans les communautés, et, à Marseille, au parterre de la Comédie ». Votre cher Mirabeau y est bien accommodé ! Nos contemporains, experts en la matière, n'ont pas été plus loin dans l'injure et la calomnie. Mirabeau, le « taureau », est représenté comme ayant

reçu, à Aix, des coups de bâton par douzaines. On raconte que, capitaine de dragons, appelé sur le terrain par un gentilhomme provençal (qu'on ne nomme pas, d'ailleurs) il s'enfuit en jetant son épée. On ajoute qu'il fit de fausses traites et vola des montres et, enfin, qu'il fut le « greluchon » de la Saint-Huberty, comme on disait alors : accusation d'autant plus imbécile que Mirabeau avait été le grand ennemi du comte d'Antraigues que la Saint-Huberty adorait. Ceci est à remarquer que ce pamphlet, qui reproche à Mirabeau toutes sortes de choses, ne dit rien de la publication de ses livres érotiques, *Ma conversion*, *Erotica Biblion* et, très probablement, *l'Éducation de Laure* qui, seule, a du mérite et un singulier parfum de philosophie à la Jean-Jacques. C'étaient, en ce temps-là, des peccadilles. Sur ce passé, plein de bizarreries et de contrastes, nous ne philosopherons plus, mon pauvre ami mort, sur le cours Mirabeau, ombragé de platanes, quand j'irai encore revivre à Aix quelque heure de ma jeunesse...

HENRY FOUQUIER ²⁹.

*
* *

²⁹ Jacques-François-Henry Fouquier est né à Marseille le 1^{er} septembre 1838 d'un père notaire. Après ses études secondaires au lycée Thiers, il suivit, pendant quelques années, des études de droit et de médecine, qu'il abandonna pour des voyages de découverte artistique en Espagne et Italie. Il s'installa finalement à Paris et s'adonna au journalisme, collaborant à des journaux parisiens et de province.

À la proclamation de la république en 1870, il démarra une carrière politique : envoyé du nouveau gouvernement à Marseille, il y fonda le journal *La Vraie République* ; il occupa ensuite les fonctions de secrétaire général des Bouches-du-Rhône et même de préfet par intérim. Il acheva cette expérience au ministère de l'Intérieur.

Revenu au journalisme, il fut notamment un des fondateurs du *Petit Parisien*. Si ses chroniques étaient très goûtées, ses ouvrages, en revanche, ne rencontrèrent pas le succès, ni ses essais dramatiques. Il est mort à Neuilly-sur-Seine le 25 décembre 1901.

Il est mort à Aix-en-Provence, le 16 juin dernier, à l'âge invraisemblable de 87 ans révolus, un de ces hommes qui ne devraient pas mourir. Il ne gênait personne et il était utile à nombre de gens.

Les journaux de la région ont raconté sa biographie et n'ont rien appris aux Provençaux. Tout le monde savait qu'Alexandre Mouttet, né à Pignans en 1814, avait été successivement avoué, bibliothécaire, juge de paix et, par-dessus tout, homme de lettres ; qu'après avoir beaucoup vu et beaucoup retenu, il s'était décidé sur le tard à écrire de très intéressants opuscules « autour de » Mirabeau, de Méry, de Peiresc, du président de Saint-Vincens, etc. ; que son esprit alerte et aiguisé, riche de souvenirs, n'avait d'égal que son heureux caractère fait de bonté, de tendresse, de dévouement ; que son inlassable et pieuse curiosité avait éclairé l'histoire de sa « petite patrie » ; qu'il honorait sa province et que sa province l'aimait.

Moi qui l'ai connu pendant trente ans, de la terre d'exil, de la terre d'où probablement je ne reviendrai plus, je veux envoyer sur sa tombe l'humble couronne formée des fleurs de mes regrets et de ma reconnaissance. Moi qui n'ai point encore parcouru la moitié de sa route et qui me sens déjà fatigué, je veux payer à sa mémoire la dette que j'ai contractée, du jour où je le rencontrai si accueillant et si paternel.

Entre tous les traits de sa vie, j'en choisirai un parce qu'il m'est personnel et parce que s'en dégagera cet exemple qu'on peut faire la charité sans être riche ; que, sans être puissant, on peut faire le bien.

*

Je me revois, petit garçon timide, d'une dizaine d'années, dans une vieille maison obscure du vieux Toulon. Au premier étage demeurait un ancien avoué, de tenue pauvre et décente, sur le compte de qui les commères chuchotaient de merveil-

leuses histoires. Il avait autrefois gagné une grosse fortune et l'avait dépensée à Paris ; il avait été en relations d'amitié avec des hommes et des femmes célèbres ; il avait de belles manières ; il était savant et sans fierté, parlant le provençal avec les ouvriers, le français — et un français sans accent — avec des officiers de marine, des avocats qui fréquentaient chez lui ; il était reçu dans le meilleur monde, dînait souvent en ville et écrivait dans les journaux.

Ces récits enflammaient mon imagination : je regardais le « père Mouttet » — ainsi que nous l'appelions — comme un être surnaturel, un de ces génies bienfaisants dont on parle dans les contes imprimés. Et je cherchais une occasion de me faire remarquer de lui. Un jour, il daigna m'arrêter au passage : il avait vu dans mes mains les poésies d'A. de Vigny. Étonné, il m'interrogea sur mon poète favori, que je savais par cœur. Il me parla de Lamartine, de George Sand, d'Alexandre Dumas, de Michelet, et il se trouva que j'avais récité à l'École communale des morceaux choisis de ces écrivains. À compter de ce moment, il ouvrit à l'enfant sans père la porte de son appartement, de sa bibliothèque.

Oh ! cette bibliothèque : quelle émotion lorsque je me la représente ! Quelles heures divines j'ai passées là ! Ma mère, flattée de ma conquête, consentait à m'y laisser, puisque le Monsieur du premier avait dit que je m'y instruirais et que je ne l'y gênerais jamais.

C'est dans cette grande chambre bondée de livres que, à l'âge où l'on se prépare à la première communion, j'ai lu, j'ai dévoré tous les ouvrages du XVIII^e siècle : les lettres de Voltaire, les comédies de Beaumarchais, l'*Esprit des Lois*, le *Traité des Sensations*, de Condillac, pêle-mêle avec les lettres de Demoustier sur la Mythologie et les Mémoires amoureux de l'acteur Desforges.

Combien cela dura-t-il de temps ? Je ne saurais le dire : — plusieurs années certainement. Cette instruction hâtive, sans méthode, qui aurait pu être dangereuse, ne contrariait pas, il faut le croire, l'enseignement que je recevais dans les écoles publiques. Le père Mouttet, témoin de mes progrès, conseilla de me faire concourir pour une bourse de demi-pension au lycée.

J'avais treize ans, lorsqu'il m'expédia à Draguignan, au chef-lieu, où se passaient les examens. Il m'adressait à un sien ami, chef de bureau à la préfecture, M. Dol, qui me reçut de la façon la plus délicate, la plus charmante. Tant que je vivrai, je me rappellerai la maisonnette hospitalière où je fus introduit, la salle à manger ombreuse, l'eau fraîche de la « gargoulette », les olives vertes, les anchois dont j'étais friand, ce repas frugal qui aurait plu à un berger d'Homère ou de Virgile, le pas discret de la servante et le visage souriant de mon amphitryon, sa voix grave et douce. Comment échouer dans ces conditions ? J'enlevai la première bourse vacante et j'entrai au lycée de Toulon, dans les classes de l'enseignement spécial.

Il était trop tard pour entreprendre les études latines. J'en avais du dépit. — « Travaille, me dit le père Mouttet, travaille quand même ; tu feras du latin quand tu sauras bien ton français, — et puis, on peut être un honnête homme sans commettre des solécismes dans la langue sacrée ! »

Je travaillai donc, ne sachant où ce travail me conduirait, à quel but précis ; je travaillai pour le plaisir, parce que j'avais pris depuis longtemps l'habitude du labeur, parce que je savais qu'il me faudrait tôt gagner ma vie et un peu celle de ma mère, parce que j'étais pressé.

À cette époque, l'enseignement spécial, que nous nommons aujourd'hui l'enseignement moderne, était négligé, méprisé, à peine toléré officiellement. Ses élèves se recrutaient au hasard

40

parmi les enfants des « épiciers », les enfants de troupe, les irréguliers, les retardataires, les pauvres comme moi, vulgaire « *bétail* ». Mais le père Mouttet ne m'abandonnait pas ; il continuait à me prêter des volumes ; il corrigeait mes premières compositions ; il venait parler à mes professeurs.

Sa conversation était le meilleur auxiliaire des leçons de mes maîtres. Il me racontait sa vie à Paris, son amitié avec Offenbach, avec Méry ; ses relations avec Autran, Charles Poncy, Maxime du Camp ; il m'ouvrait son incomparable collection d'autographes (que va-t-elle devenir maintenant ?), et je me passionnais comme lui pour ces reliques d'un passé glorieux.

Il m'emmenait aux séances de l'Académie du Var, dont il était le secrétaire ; il me faisait assister à des soirées littéraires où j'entendais trois poètes de grande valeur : le colonel Francis Pittié, M. Jean Aicard, l'auteur des *Poèmes de Provence*, de *Miette et Noré*, et M. François Fabié, mon maître d'alors, mon collègue plus tard, mon ami toujours.

D'autres fois, c'était chez lui que j'entrevois des notabilités ou des célébrités du monde intellectuel : le capitaine de frégate Garbeiron, Jean Aicard, qui déclamait son *Don Juan* ou sa belle traduction d'*Othello* et, par intervalles, Alexandre Dumas fils, M^{me} Laurent, l'incomparable artiste, Michelet lui-même, qui coucha une nuit au n° 19 de notre rue de l'Asperge (!), dans notre pauvre et chère maison.

Souvenirs puérils, que vous êtes touchants ! Mon âme s'éveillait ; elle s'ouvrait à la poésie, à l'éloquence, à l'histoire, à toutes les lumières, à toutes les splendeurs. L'homme et la nature m'apparaissaient grandis, exaltés dans leur noblesse, profonds et compliqués, éternels sujets de la pensée et du rêve. J'apprenais ce que je n'ai jamais oublié, ce que je n'oublierai jamais, j'apprenais combien la naissance et la fortune sont choses infimes, combien nous devons peu nous attacher aux triomphes

de l'orgueil et de l'intérêt, et que nous sommes les artisans de notre destinée, que rien ne prévaut contre la volonté éclairée par la raison ; que la poésie est à l'esprit ce que le soleil est à l'univers ; que nous sommes capables de nous créer des joies à l'abri des événements ; et qu'enfin, en quelque condition où nous nous trouvions de par le jeu des lois changeantes, nous pouvons être très supérieurs à notre condition.

J'apprenais aussi qu'il faut être bon, qu'il faut être modeste, qu'il faut se rendre utile à soi-même et à ses semblables ; que chacun de nous a son rôle à jouer et qu'il convient de le jouer avec la plus grande perfection possible, en beauté et sans souci des applaudissements ni des sifflets.

Sur ces entrefaites l'heure sonna, à la fin de mes classes, de conquérir le fameux diplôme d'études qu'on appelle de nos jours le baccalauréat moderne.

Le père Mouttet m'accompagna à Aix, où il avait des amis à revoir, et il me logea chez le Procureur Général près la Cour d'Appel, M. Bessat, un ancien avocat toulonnais.

41

La veille de « mon oral », après avoir visité la ville, je m'assis sur un banc du jardin public, pour « repasser » quelques chapitres d'histoire. Un vieux monsieur décoré vint se placer près de moi. Nous entrâmes en conversation. Il s'offrit à me poser quelques questions et, satisfait de mes réponses sur les guerres de Louis XIV, il voulut se donner le malin plaisir de me demander des détails sur la Révolution de 1848. C'était en dehors de mon programme, mais j'avais appris à ma façon, en l'écoutant raconter, toute l'histoire contemporaine. Je fis une relation des journées de février si différente de celles qui traînaient dans les « manuels », que mon interlocuteur, intrigué, me poussa dans mes retranchements et, de fil en aiguille, en arriva aux événements du temps de Napoléon III. Puis, à propos d'un incident, il prononça le nom de Méry. Méry, Joseph Méry m'était familier ;

j'avais lu la *Guerre du Nizam* ; j'avais retenu des madrigaux et des épigrammes de ce conteur spirituel, étourdissant de verve ; je connaissais tout ce qu'il avait improvisé dans le salon de lady Greig, à Marseille, et, fier de ma science, je parlais, je parlais d'abondance.

Le vieux monsieur, ému, s'était levé. — « Merci, mon enfant : je suis le frère de Méry, je suis Louis Méry, ancien professeur à la Faculté des Lettres. Mais qui donc vous a instruit de tout cela ? — M. Alexandre Mouttet ! — Lui ! où est-il ? serait-il avec vous ? Je veux le voir. » Et me voilà, avec cette bravoure de la jeunesse qui ne doute de rien, le conduisant à l'hôtel du Procureur Général, où il retrouva l'excellent père Mouttet. Le soir, il y avait à table un convive de plus, et c'est moi, moi le petit passager, qui l'y avais installé ! Le père Mouttet, au comble du bonheur, me permit de fumer sur le balcon du cours Mirabeau je ne sais plus combien de cigarettes !

Mon diplôme en poche, je restai cependant au lycée de Toulon. On avait généreusement renouvelé ma « bourse ». Le cycle des classes spéciales étant achevé, je fus autorisé par mon proviseur à suivre les cours de mathématiques élémentaires et à me préparer à l'école des Mines de Saint-Étienne.

Cependant, je préférais les lettres aux sciences ; j'y réussissais mieux. Mon ancien professeur, M. Fabié, qui sortait de l'école de Cluny, me suggéra l'idée de faire ma carrière dans l'enseignement et d'affronter le concours d'entrée à l'École Normale spéciale, modeste sœur cadette, sacrifiée depuis, de l'École Normale supérieure.

Grâce aux démarches de M. Mouttet et à la protection bienveillante du Proviseur, je passai une dernière année au Lycée dans une situation exceptionnelle. J'avais obtenu la faveur de travailler seul, à ma guise, sous ma propre responsabilité. On s'en rapportait à ma sagesse : jamais je n'ai étudié avec tant de

goût, avec plus d'ardeur. Mes camarades, revenus de leurs préventions contre un « épicier », m'accueillaient en égal, me fournissaient les indications nécessaires et, suivant les besoins de mes études particulières, j'assistais tantôt à une classe de morale en philosophie, tantôt à une classe de littérature en rhétorique, le plus souvent à une classe d'histoire ou de géographie aux cours de l'École Navale ou de Saint-Cyr.

Enfin je concourus et, à quelque temps de là, M. Mouttet me communiquait le mot suivant, qu'il avait demandé à M. Silvy, conseiller d'État : « Votre jeune protégé est reçu à Cluny avec le n° 2 et une bourse de l'État. »

C'était en 1878. Je quittai Toulon, je quittai mon vieil ami pour ne plus les revoir que de loin en loin.

Deux ans plus tard, à l'âge de vingt ans, je débutais comme chargé de cours au lycée de Moulins ; deux ans après encore, je revenais en qualité d'agrégé dans notre beau Midi, au lycée de Nice. Le père Mouttet, sans fortune, presque sans ressources, avait dû, lui aussi, chercher des moyens d'existence et, âgé de 67 ans, il était entré dans la justice de paix. On l'envoya d'abord à Roquevaire, ensuite à Menton. C'est dans cette dernière ville que je le retrouvai.

Bien souvent, le jeudi, le dimanche, les jours de férie, j'accourais de Nice, tantôt par le chemin de fer, quelquefois en voiture, et je venais causer amicalement avec mon cher juge. Il était aussi vert, aussi robuste, aussi enjoué que moi. Nous plaisantions ensemble, nous riions, nous marchions d'un même pas sous les citronniers, le long des murs chargés de géraniums, débordants de roses et de mimosas, au bord de la mer resplendissante, sous le grand ciel bleu. Nous allions jusqu'au ravin de Saint-Louis, jusqu'à la frontière italienne, où nous échangeons un bonjour joyeux avec les douaniers des deux nations, qui fraternisent d'un bout de l'année à l'autre, et nous revenions mordre d'un bel appétit à la *bouillabaisse* parfumée de safran.

Il se mettait en frais de coquetterie pour son hôte d'un jour, il retrouvait pour moi des anecdotes inédites, des vers de Méry sur l'ail, « *l'ail de Virgile et de César* » ; il me donnait son avis touchant les ouvrages nouveaux, les articles de revues dont il me recommandait la lecture ; il jugeait les pièces de théâtre, les poèmes, en quelques mots incisifs. Disciple fervent de l'École romantique, après avoir été le confident de ses principaux chefs ; admirateur plus réservé des Parnassiens, à qui il reconnaissait cependant de réels mérites, il exerçait sa mordacité amusante sur les Décadents et les Déliquescents qu'il se refusait à prendre au sérieux. Nous disputions là-dessus : il me concédait Paul Verlaine, il me refusait Stéphane Mallarmé. Ces poètes, à la recherche de la beauté immarcescible, qui gravissent en ahanant quelque roc marmoréen pour y bâtir leur tour éburnéenne, qui s'y enferment dans la pérennité de leur gloire inconnue, et y pleurent sans cesse sans jamais trouver d'allégeance à leur infinie tristesse ; qui ne savent que se douloir et exercer déplorablement leur loquèle, lui paraissent des « fumistes » et des « cymbalistes ». Leur style, disait-il, n'est qu'un bagou agaçant qui découvre — oh ! combien ! — la vacuité de leur cervelle et de leur cœur.

Esprit français, esprit de clarté et de bon sens, de simplicité et de finesse, non, les brumes étrangères ne t'obscurciront pas ! Si tu subis les caprices de la mode, c'est pour peu de temps. Il y aura toujours dans notre race des ancêtres qui transmettront ta flamme divine aux jeunes esprits assez respectueux pour les écouter, assez sages pour se laisser guider par eux. J'ai eu la bonne fortune de me trouver sur le passage d'un de ces coureurs antiques, porteurs du flambeau ; je le lui ai pris des mains et je marche à mon tour sans épouvante dans la nuit...

À partir de 1884, notre séparation commença effectivement. Le père Mouttet fut nommé à Aix. Je m'éloignai de plus en plus

de lui, à Carcassonne, à Toulouse, à Paris enfin. Le fleuve de la vie, nous roulant à des rives opposées, emporta bien de nos travaux, bien de nos espérances ; mais j'avais conservé l'habitude de lui écrire à certaines dates, notamment à celle du 19 mars, double anniversaire de sa naissance et de sa fête : nous ne nous perdîmes point de vue.

Au bout de dix années, j'eus la joie de le recevoir à Paris, dans ma maison, puis à Cannes, chez ma mère. Il n'avait pas changé. Il avait conservé sa surprenante jeunesse de visage ; sa haute taille n'était presque pas courbée ; il avait toujours cette allure aristocratique, cette distinction de gestes, cette courtoisie, cette galanterie des vrais gentilshommes de France. Il adressait des compliments exquis à ma jeune femme, jouait avec mon grand garçon, baisait la menotte de ma fillette, qui riait à cet amoureux, de quatre-vingts ans plus âgé qu'elle.

En de longues causeries, nous avons refait un instant l'échange de nos pensées et de nos réflexions. Son esprit avisé ne s'enfermait point dans les vétilles de la bibliographie. Il avait médité beaucoup sur les problèmes sociaux de notre époque, sur les dangers de l'heure présente et les incertitudes angoissantes de l'avenir. La Révolution que nous accomplissons, la plupart inconsciemment, il l'analysait, il en dégagait les faits capitaux. Vénérable magistrat républicain, fidèle à son idéal de 1848, il ne s'immobilisait point cependant dans la religion du passé. Ne dédaignant aucune théorie, il s'instruisait incessamment, il amassait un trésor d'observations dont il voulait bien me faire profiter et, si je n'étais pas entièrement de son avis, je ne l'écoutais pas moins avec recueillement. La politesse ou la déférence n'étaient pas nécessaires ici : ce brillant causeur disait des vérités.

Mais je m'attarde en un long parlage et peut-être m'accusera-t-on d'avoir pris à mon ami quelque chose de sa vieillesse conteuse.

Un concours malheureux de circonstances nous empêcha désormais de nous réunir. Il ne put assister, l'an dernier, aux fêtes d'Orange, où je lui avais donné rendez-vous. Aujourd'hui, je le regrette plus que jamais, comme je regrette de ne pas avoir su lui exprimer, au moment de nos adieux en gare de Cannes, toute ma gratitude, toute ma piété vraiment filiale. Il y a deux manières de créer un homme, et la plus naturelle n'est pas la plus difficile. Lui donner le jour ne suffit pas : c'est quelquefois un triste cadeau. L'armer pour la bataille, lui ouvrir les barrières de la lice où il combattra, l'encourager au départ et le soutenir dans la mêlée, de ses conseils, de son expérience, de sa bonté, est une œuvre un peu plus méritoire.

Jusqu'à sa mort, Alexandre Mouttet a suivi d'un regard attendri ma marche plus ou moins assurée. Les quelques succès que j'ai pu remporter dans ma profession lui ont été sensibles et l'ont réjoui, car cette âme d'élite ne vivait que pour le bonheur d'autrui.

J'ai pu satisfaire enfin une de ses plus ardentes ambitions.

Parmi les écrivains provençaux de talent qui étaient restés méconnus, il plaçait au premier rang le chansonnier marseillais Victor Gelu, qu'il avait réconforté de son vivant, rassuré contre ses échecs. Il s'était mis en tête de lui faire rendre justice, de le faire connaître à la postérité, de l'associer à la renommée (légitime, du reste) des fondateurs du Félibrige. Et c'est dans cette intention qu'il avait édité autrefois une plaquette signée : *un bibliophile*, où il commençait énergiquement sa campagne de réhabilitation. Avec ténacité, avec constance, il avait réuni, amassé mille documents précieux. La force lui manqua, et le temps, pour utiliser ces matériaux. Alors il les mit à ma disposition, me priant d'en faire usage dans l'intérêt de tous et, après bien des difficultés, je parvins à écrire, puis à

faire accepter par la *Revue Félibréenne* une étude raisonnée de la vie et de l'œuvre de Victor Gelu.

Quatre jours avant qu'elle parût en librairie, par un tirage anticipé, Mouttet mourait. Le vieux chêne de Provence était déraciné.

J'ai là sous les yeux — et je la garde comme un legs touchant — la lettre inachevée que son neveu m'a fait tenir. Il la traçait de son lit de souffrances, s'inquiétant du sort de *notre* poète, c'est-à-dire de la publication de mon travail. Il l'avait réclamée instamment au directeur de la *Revue*, au chancelier des Félibres, à l'obligeant M. Mariéton, et celui-ci lui avait donné, en même temps qu'à moi, une réponse favorable. On ne s'étonnera donc pas si, en tête de mon livre, j'ai rendu à celui qui l'avait inspiré, préparé, facilité, l'hommage que je lui devais.

*

Et maintenant, adieu, mon cher Mouttet, adieu jusqu'au revoir.

J'ai pris plaisir à évoquer ta figure souriante, grand vieillard qui m'a appris la philosophie, à moi qui ai peu et mal étudié les livres des philosophes.

Va, ton lot fut des meilleurs, puisque tu as rempli ta tâche. Nul de nous, parmi les vivants, ne peut se vanter de laisser après soi autant de motifs de reconnaissance, une renommée aussi intacte. Le mal nous guette que tu as su éviter ; le bien nous échappe que tu réalisas.

Dors, paisible, le sommeil que tu as gagné honnêtement.

Tu n'es pas mort tout entier, puisque l'on parlera encore de toi, qu'on te bénira quelque part, la durée de quelques générations, et, pour le commun des hommes, n'est-ce pas l'immortalité ? Dors, enseveli dans la terre natale, tel qu'un fils retourné auprès de sa mère. Aucun bruit ne viendra te faire tressaillir,

sinon le souffle du vent dans la ramure des oliviers, le balancement auguste des cyprès et, parfois, l'agenouillement discret de quelqu'un que tu aimas.

PAUL RISSON,
Professeur au Lycée Charlemagne ³⁰

MIRABEAU ¹

Jean AICARD

Pour tailler la statue, il faudrait Pierre Puget.

Le plébéien Pierre Puget et le patricien comte Honoré de Mirabeau sont tous deux, au fond, de même race. Quelle ? Celle des indépendants, des audacieux, des forts qui ont à la fois le sentiment de leur force et de la justice, et qui, malgré eux, impétueusement, — l'expriment.

Tous deux bons Provençaux, avec des fougues d'expressions qui font penser au terrible vent, le mistral, et au maître-fleuve, le Rhône. Tous deux ayant l'orgueil d'eux-mêmes à la façon méridionale. Seulement, quand cet orgueil est justifié, on n'y voit que du sublime.

L'économe Louvois marchandait le sculpteur : « Mais vous me demandez la solde d'un général ! » — Le Toulonnais-Marseillais (Puget signait ainsi) lui fit cette réponse : « Le roi peut faire vingt généraux, mais non pas un Puget ! »

Jean-Antoine Riquetti de Mirabeau, aïeul d'Honoré, avait été laissé pour mort à la bataille de Cassano. Une armée lui passa sur le corps, il guérit, à peu près manchot, criblé de cicatrices, — le cou tailladé, la tête penchante. Pour la porter correctement, fièrement, bien droite, un peu en arrière même, à la

³⁰ Publié dans *La Province*, septembre 1901. Reproduit ici d'après *À la mémoire d'Alexandre Mouttet*, op. cit., pages 27-36.

¹ NDLR. Toutes les notes de bas de page ont été ajoutées par la rédaction au texte de Jean Aicard.

Mirabeau enfin, il se fit cercler le cou d'un large collier d'argent. Ainsi réparé, le colonel de Mirabeau, contemporain de Puget, fut présenté au Roi. Louis XIV daigna le féliciter. « ... C'est fort bien dit, Sire, mais si au lieu de me faire tuer à Cassano, j'étais venu à la cour payer quelque catin, j'aurais eu plus d'avancement et moins de blessures. » — Le maître des cérémonies n'était pas content du tout : « À l'avenir, on te présentera toujours à l'ennemi, jamais au roi. »

Voyez-vous la race ! et que ce soldat parlait comme le tailleur de pierre, comme devait parler plus tard le révolutionnaire Mirabeau.

Entre Mirabeau et Puget, le parallèle se pourrait marquer davantage.

*
* *

Le *Milon de Crotone* crie la faim, la pitié et la délivrance. Le bas-relief du *Diogène* demande la justice : « Passe ton chemin, conquérant ; moi aussi, j'ai droit au soleil » ; l'*Andromède* dit la liberté.

L'art de Puget, dont la pensée est populaire, est indépendant, nouveau, mouvementé, révolutionnaire dans l'art. C'est l'éloquence et l'action dans la sculpture.

Comment Marseille n'érige-t-elle pas sur une de ses places, au bout de quelqu'une de ses claires avenues, les plus belles du monde, l'apothéose de Puget², de Puget qui a bâti tout un quartier de Marseille, de Puget qui est une des plus pures gloires données à la France, au monde, par le génie méridional !

Que pourrait-on invoquer contre un tel artiste ? quelle calomnie ? il est très grand, c'est vrai, mais ce n'est pas un politique ! et puis, n'a-t-il pas deux cents ans !

² Le manuscrit ajoute cette note : « La statue du parc Borely est indigne du grand sculpteur. », en précisant toutefois : « On peut, si l'on veut, supprimer cette note. »... ce que le quotidien s'empressa de faire !

Pour Mirabeau, sa parole torrentueuse, toute en action, grondante des revendications de la justice et du droit moderne, est aussi un art nouveau, nullement classique, et cette éloquence, jaillie si vivante, a la beauté durable des chefs-d'œuvre sculptés.

À Mirabeau, la statue qu'on a péniblement érigée dans Aix, ne suffit pas, il lui faut le retour à Paris. Michelet a dit : « c'est assez, pour ce pauvre grand homme de cinquante ans d'expiation³. » Madame Michelet dit aujourd'hui : « Voici cent ans ; c'est trop. » Que diront ceux pour qui Mirabeau ne doit pas même être accusé !...

Il faut qu'on aille chercher à Clamart, au cimetière des suppliciés, le cercueil de Mirabeau pour le conduire non plus au Panthéon, asile mal sûr d'où il fut arraché, mais dans le Paris des grands morts, au Père-Lachaise.

M. Gambetta, un fils de Mirabeau par l'éloquence, fera cela pour son ancêtre, qui est notre ancêtre à tous, étant, avec Rousseau et Voltaire, un des pères les mieux reconnus de la France nouvelle.

J'ai dit avec Rousseau et Voltaire. Voyez ? Qu'est-ce que Rousseau et Voltaire ? La révolution dans les esprits, dans les cœurs, l'avènement dans l'idée pure des idées de liberté, d'humanité, de justice. Rousseau écrit. Voltaire, en plus, est avocat du droit nouveau ; il plaide. Mirabeau vient qui écrit, plaide et agit. Mirabeau c'est un fait, le verbe fait action, la révolution faite homme. C'est l'événement.

³ MICHELET (Jules), *Histoire de la Révolution française*, volume II, Paris, Chamerot libraire-éditeur, 1847, in-8°, 604 pages. Voir au livre IV « Juillet 1790-Juin 1791 », chapitre XI « Mort de Mirabeau, 2 avril 1791 », pages 452-453 : « Nous ne croyons pas à la légitimité des peines éternelles. C'est assez pour ce pauvre grand homme de cinquante ans d'expiation. La France, n'en doutons pas, dès qu'elle aura des jours meilleurs, ira le chercher dans la terre, et le remettra où il doit rester, dans son Panthéon, l'orateur de la Révolution aux pieds des créateurs de la Révolution, Descartes, Rousseau, Voltaire. L'exclusion fut méritée, mais le retour est juste aussi. »

Pour qui avait plaidé Mirabeau, en philosophe, comme Voltaire pour Calas, avant de plaider en élu du peuple ? Pour un portefaix, nommé Jeanret, qui avait été arrêté et blessé par un employé des fermes : « Jeanret a levé le bâton sur l'employé ; sans doute ! et sans cette précaution il serait sans vie et l'employé aurait un grade de plus... Quand je ne fais point de mal, quand je ne désobéis pas au prince, *c'est-à-dire à la loi vivante*, nul homme, nul homme au monde n'a d'ordres à me donner⁴ ! » — Songez que cela se dit avant la Révolution, et admirez qu'un gentilhomme se fasse ainsi, par pur amour de la justice, l'avocat d'un rustre.

À ce moment-là, le gentilhomme est captif, à Pontarlier. La prison surexcite son goût pour la liberté de tout le monde. Mirabeau passa trois ans à Vincennes où il écrivit son travail intitulé : *Les lettres de cachet et les prisons de l'État*, comme il écrivit dans son cachot, au fort de l'île de Ré, son *Essai sur le despotisme*.

Si soudaine, si éclatante est l'entrée de Mirabeau sur la scène révolutionnaire, que, communément, on ne se le représente jamais avant la fameuse apostrophe au maître des cérémonies, le jeune M. de Brezé. Le roi avait dit : « Je vous *ordonne*, messieurs, de vous séparer tout de suite, et de vous rendre demain matin dans les chambres affectées à votre ordre... » Noblesse et clergé sortirent aussitôt. Les communes demeurèrent. Peu d'instant après, M. de Brezé entra : « Vous avez entendu l'ordre du roi ? »... Mirabeau surgit. C'est à ce moment-là qu'on se le représente toujours, dès qu'on pense à lui, debout, pâle, face de

⁴ *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau*, volume IV, Paris, Adolphe Guyot libraire, 1834, livre premier, page 38. — Jeanret, portefaix à Pontarlier, arrêté et blessé par des employés des fermes alors qu'il ne leur avait opposé aucune résistance, fut défendu et soutenu par Mirabeau... à qui il ne manifesta aucune reconnaissance !

lion en arrêt, une main étendue comme s'il répétait le solennel serment du Jeu de Paume. Sur son visage, labouré de petite vérole, sa laideur, où tout était force, a disparu dans la majesté. L'œil lançait l'éclair. La parole était foudre. Il tonna, de toute la puissance de sa vaste poitrine : « ... Nous avons entendu les *intentions* qu'on a suggérées au roi... Et vous, qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours... Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et qu'il faudra, pour nous en arracher, la puissance des baïonnettes ! » — Le comte de Mirabeau venait d'affirmer la *dignité* de l'homme moderne. Royauté et Liberté se rencontraient enfin, face à face, et la révolte, verbe fait cher, fait action, allait pouvoir se proclamer Révolution française.

*
* *

Une chose me frappe. Un plébéien n'eût pas eu cette hauteur. Ici Mirabeau met au service du Tiers autre chose encore que sa pensée, — la dignité même d'une race plus accoutumée à donner des ordres qu'à en recevoir. Le président de l'Assemblée, Bailly, avait dit, un peu timidement : « *Il me semble* que l'Assemblée ne peut recevoir d'ordres. »

Le Mirabeau de l'action semble se révéler seulement avec l'Assemblée nationale, mais le philosophe, le penseur, l'écrivain, avait, depuis des années, donné des gages éclatants à la cause de la justice et du peuple.

Déjà, il avait averti un roi ; il avait essayé de faire d'un maître d'esclaves — un homme pasteur d'hommes libres. Il avait écrit la *Lettre à Frédéric-Guillaume*, successeur du grand Frédéric, le batailleur. Il lui avait dit : « Assez de batailles. Soyez juste, soyez bon, et vous serez heureux... Comme il vous convient de gouverner toujours bien, *il est digne de vous de ne pas trop*

gouverner... Personne ne demande autre chose : "Faites en sorte que l'on me laisse libre et en paix"... Que vous rapportent ces restes de la barbarie féodale ?... Combien n'est-il pas noble et digne d'un roi de commencer le premier, dans une chose juste et honnête ?... Lisez et qu'on lise dans vos États... Appelleriez-vous la nuit ? Oh ! non, vous le voudriez en vain !... Vous lirez mais vous voudrez aussi que votre peuple sache lire... Vous fondez des écoles, vous les multipliez, surtout dans les campagnes ; vous les doterez ; vous ne voudrez pas régner dans les ténèbres !⁵ »

*
* *

Mirabeau avait dit encore, dans une brochure intitulée *Réponse aux alarmes des bons citoyens* : « Puisse le monarque être toujours persuadé qu'il vaut mieux commander à des hommes libres qui voleront au-devant de lui, qu'à des esclaves qui ne pourraient lui obéir qu'en tremblant... Puisse-t-il sentir qu'en diminuant lui-même son autorité... en renonçant au pouvoir arbitraire... il n'abandonne que le pouvoir de faire du mal ! Puisse-t-il surtout ne jamais oublier l'exemple de Marc-Aurèle : seul entre tous les princes, il parut d'une nature supérieure aux hommes ; mais tant de vertus, tant de qualités brillantes passèrent comme l'éclair : il fut remplacé par un fils qui n'eut d'homme que la faculté de s'abrutir !⁶ »

Ainsi, d'un trait d'éloquence, il avait, sans trop en avoir l'air, couché à terre l'hérédité, porté à la Royauté de droit divin un terrible coup de logique, juste au défaut de la cuirasse sacrée.

⁵ *Œuvres de Mirabeau*, volume VIII, Paris, Lecoq et Pougin, 1835, « Lettre remise à Frédéric-Guillaume II », pages 567-606 ; citations glanées passim.

⁶ MIRABEAU (Honoré de), *Réponse aux alarmes des bons citoyens*, 49 pages. Citation prise pages 48-49.

Du seuil de la Révolution, encore fermée, il avait donné une pensée aux Arts, aux Lettres, que les rois ont toujours flattés, souvent corrompus, et que les nations libres doivent aimer parce qu'il n'y a pas de grandes nations sans art et sans poésie.

Du fond de l'amour, dont il connaissait tous les troubles, dans ses lettres à Sophie, où il renouvelle sans fin et passionnément l'expression du sentiment éternel, il n'avait jamais oublié la liberté. Il en parlait, à l'amour même, comme d'une maîtresse.

Et à son fils, il avait dit : « Oh ! mon fils, gardez-vous des défauts de votre père... mais imitez son courage ; jurez une guerre éternelle au despotisme ! Ah ! si vous devez jamais être capable de le ménager, de le flatter, de l'invoquer, de le servir, puisse la mort vous moissonner avant l'âge ! Oui ! C'est d'une voix ferme que je prononce ce vœu terrible !... mon enfant ! aimez vos devoirs ; aimez vos concitoyens ; aimez vos semblables ; aimez, si vous voulez être aimé !...⁷ »

La plupart de ces admirables paroles, le peuple, avant 89, les connaissait, les avait dévorées et bues comme un pain et un vin d'espérance ; et lorsque, à Versailles, s'ouvrirent les États généraux, quand les députés se rendirent, en cortège, à Notre-Dame pour le *Veni Creator*, on se montrait par-dessus tous les autres, on applaudissait le comte de Mirabeau dans les rangs du Tiers.

Comment s'était-il placé là ? La noblesse même l'y avait jeté, parce qu'il fallait que l'éloquence fût une force définitivement acquise au peuple !

Le roi avait convoqué les États généraux par le règlement du 27 décembre 1788.

Mirabeau courut à Aix-en-Provence. Il y trouva la noblesse et le clergé en pleine révolte contre le règlement du roi qui leur

⁷ MIRABEAU (Honoré de), *Des lettres de cachet et des prisons d'État*, Hambourg, 1782, in-8°, volume II, chapitre V « Conclusion » ; citation prise à la page 100.

paraissait trop libéral. Mirabeau le défendit. Ils ressuscitèrent contre Mirabeau un règlement suranné, de 1620, et déclarèrent que pour siéger aux États dans l'ordre de la noblesse, il ne suffirait pas d'être noble d'extraction, mais qu'il faudrait aussi être possesseur de fief.

D'autre part, la décision préliminaire du Conseil du roi accordait aux communes le droit de former la moitié des États généraux ; et l'antique et jalouse constitution de Provence n'admettait aux états de la nation provençale que les deux ordres privilégiés.

Mirabeau, qui d'ailleurs possédait fief, parla à la fois en faveur des nobles non possédant fief, et en faveur du tiers, et déclara *illégal* l'assemblée de Provence : « Je demande s'il est *équitable même*, dans le siècle où nous sommes, que les deux ordres qui ne sont pas la Nation l'emportent sur la Nation ! »

Il insista : « J'ai été, je suis, je serai jusqu'au tombeau l'homme de la liberté publique, l'homme de la Constitution !... Malheur aux ordres privilégiés si c'est là plutôt être l'homme des privilèges que celui des nobles, car les privilèges finiront, et le peuple est éternel !... Clergé ! noblesse ! celui que vous attaquez avec tant d'injustice et de violence n'est point votre ennemi, puisque ses principes seraient votre gloire !

S'il n'est que l'amour qui sache se répéter sans fin en se variant sans cesse, se donner toujours sans s'épuiser jamais, c'est donc que Mirabeau avait pour la liberté un véritable, un profond amour !

Noblesse et clergé se montrèrent exaspérés. On retira à Mirabeau le droit d'assister aux assemblées de la noblesse.

Mirabeau répliqua par une *Adresse à la nation provençale* : « ... gentilhomme possédant fief, j'ai pensé qu'en remplissant des fonctions publiques je devais être *avant tout concitoyen des bons citoyens*... Six cent mille voix qui demandent une

chose évidemment juste doivent l'emporter sur 280 voix qui la refusent... » Et se retournant avec ironie vers les privilégiés : « Gardez vos privilèges ! Car les privilèges, quoique exécrables contre les nations, sont utiles contre le despotisme... conservez... vos privilèges... aussi longtemps que la France n'aura pas la constitution qui lui est due : une constitution une, homogène, ... contre laquelle il sera de l'intérêt de tous d'échanger les *prétentions* et les droits *locaux*.⁸ »

C'en était trop. Les privilégiés l'appelèrent chien enragé : « Tant mieux ! ils mourront de mes morsures ! »

Mirabeau dut quitter Marseille pour Paris où il passa huit jours seulement.

Son retour en Provence fut un triomphe, un vrai triomphe. L'ardent Midi lui-même n'avait encore accueilli avec tant d'éclat aucun citoyen. Les villes de Lambesc, d'Aix, de Marseille vinrent au devant de Mirabeau. Bannières, fleurs, tambourins, honneurs militaires, illuminations. Partout vivats et cris de joie. « Vive le comte de Mirabeau ! Vive le père de la patrie ! » Pourquoi pas ? on sentait en lui un père de la Révolution.

Tout ému, – il pleurait, – tout transporté qu'il fût d'un pareil accueil, Mirabeau fit aux députés des communes une leçon philosophique sur le danger de ces exagérations. On reconnaît là l'esprit équilibré qui avait dit : « L'homme fort n'est heureux que par la paix. Soyez fermes et non pas opiniâtres ; courageux et non pas tumultueux ; libres mais non pas indisciplinés ; sensibles, *mais non pas enthousiastes* !...⁹ » Parole inouïe, qui plonge d'un siècle dans l'avenir ! – 1848 a paru l'ignorer ; gardons de la prendre trop à la lettre ! n'allons pas à l'indifférence.

⁸ MIRABEAU (Honoré de), *À la nation provençale*, 11 février 1789, 56 pages. Citations glanées *passim*.

⁹ *Œuvres de Mirabeau, Discours et Opinions*, volume I, Paris, Lecoq et Pougin, 1834, in-8°, CLXXIX-360 pages, « Réponse aux protestations de la noblesse et du clergé », à Aix le 3 février 1789 ; citation prise à la page 26.

Le même Mirabeau avait dit à M. de Calonne, ministre : « ... il est démontré que votre esprit consiste uniquement *dans la facilité à parler* et la grâce des tournures ; votre talent dans l'art de ne jamais prendre un parti décisif, *et de capter le suffrage des gens du monde par l'infatigable complaisance avec laquelle vous leur prodiguez tout votre temps...*¹⁰ »

Ainsi, un siècle avant le roman moderne, le méridional Mirabeau voyait *Roumestan* le ministre dans M. de Calonne, natif de Douai, ville du *Nord* !... Et je ne puis ici m'empêcher de penser, mon cher Daudet, que toutes les provinces fournissent des Roumestan, qu'une seule a produit Puget et Mirabeau. Toutes les médiocrités portent à l'extrême les défauts de leur race comme tous les hommes d'un vrai mérite les vertus de la leur.

*
* *

Revenons à Marseille ; nous sommes à la veille de l'élection de Mirabeau. Voici un trait sublime à signaler entre tous les actes de sa vie d'orateur.

Sous l'Ancien Régime, la famine est la grande menace. La faim « est un fait d'ordre civil, dit Michelet, on a faim de par le roi¹¹. »

Rappelez-vous Maillard à la tête du bataillon des femmes qui assiégèrent le roi, à Versailles, demandant du pain pour

¹⁰ *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau*, volume VI, Bruxelles, Louis Hauman et C^{ie} libraires, 1834, in-8°, iv-314 pages ; citation prise à la page 80.

¹¹ Le manuscrit ajoute cette note : « Voir *L'Histoire de la Révolution* par Michelet et le *Précis de l'histoire de la Révolution*, un volume in-18 que vient de publier M^{me} Michelet, ouvrage admirable, nécessaire, qui éclaire vivement la grande histoire. — Sur les ancêtres de Mirabeau, consulter l'ouvrage de Louis de Loménie, deux volumes in-8° — et sur Honoré de Mirabeau, les populaires petits volumes de la Bibliothèque nationale : *Mirabeau, sa vie, ses opinions, ses discours*, par Vermorel ; le volume de M. Reynald, etc. »

elles, pour les enfants, pour Paris ; et qu'en ramenant vers Paris la famille royale, ces femmes criaient : nous ramenons « le *boulangier*, la *boulangère* et le *petit mitron* ! »

À Marseille aussi, on avait faim. Le pain était cher, il fallait, jusqu'à l'ouverture des États généraux qui étaient la grande espérance, faire patienter le peuple, affamé de pain comme de justice.

Mirabeau en réponse aux inquiétudes, aux désordres même de Marseille, publie son *Avis au peuple marseillais*, simple discours aussi beau qu'une page d'Évangile. Le terrible orateur qui aurait pu dire, à la façon de Puget : « Le trône tremble devant moi », prend, pour parler au peuple, une voix douce comme une caresse. Ne l'avait-on pas acclamé Père de la patrie ? C'est en père qu'il parle. Il *sait*, lui ; il console, il instruit, il explique, il promet les belles, les bonnes choses : « ... Occupons-nous premièrement du pain, et puis le reste viendra. Le pain est l'essentiel. Avec du pain, si nous sommes raisonnables, nous aurons un peu de patience. — On ne peut changer sur le champ tout ce qu'il y a à changer : s'il en était autrement, nous ne serions pas des hommes, nous serions des anges. — Il faut deux choses pour le pain : d'abord qu'il y en ait, ensuite qu'il ne soit pas trop cher... Dans les villages, on paie la taille ; dans les grandes villes, la taille ne suffit pas. On y supplée, jusqu'à présent, par un impôt sur la viande et le pain... et voilà pourquoi le pain est à trois sols et demi. Ces manières de pourvoir aux dépenses ne sont sûrement pas les meilleures ; *tout cela changera* ; mais nous sommes convenus que tout ne pouvait pas changer en un jour. Cependant... il me paraît juste que dès à présent, on ne fasse payer le pain, dont personne ne peut se passer, qu'à 34 deniers la livre, prix moyen, *tout comme s'il n'y avait point d'impôt à payer* ; et soyez persuadés, mes bons amis, que c'est là tout ce qu'il est possible de faire. »

« J'espère donc que vous direz tous : ce prix-là va bien ; cela était juste ; cela était nécessaire : chacun sera tranquille, afin que les autres le soient, et votre exemple mettra la paix partout. ¹² »

Ainsi parleraient les rois s'ils voulaient s'abaisser au langage de l'humanité !

Il faut lire le discours tout entier, modèle de style populaire. Je ne serais pas surpris que les auteurs des *Romans Nationaux* eussent trouvé dans cette page unique leur langue simple et émouvante et l'idée mère de leur œuvre.

C'est en parlant ainsi qu'on berce les enfants. L'enfant qu'apaisait Mirabeau, c'était tout un peuple, à peine né aux idées de liberté et qui jamais n'avait entendu pareil langage. Ce langage, la politique ne l'a plus parlé. C'est celui de la vie et de la nature. Les parlages officiels et diplomatiques ont une autre allure ! Ce langage, Mirabeau le voulait pour la *déclaration des droits de l'homme*. Quand il fut question de les formuler, Mirabeau dit à l'Assemblée :

« Nous avons cherché cette forme simple qui rappelle au peuple non ce qu'on a étudié dans les livres ou dans les méditations abstraites, mais ce qu'il a lui-même éprouvé. »

Parlant ainsi, en même temps qu'il faisait de la politique, il inaugurait une littérature.

L'*Avis aux Marseillais* triompha des impatiences, des colères, de la faim ! Un tel résultat est un miracle. Le cœur seul en fait de pareils, le cœur sans lequel tout génie est une force funeste.

*

* *

¹² *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau*, volume VIII, Bruxelles, Louis Hauman et C^{ie} libraires, 1835, in-8°, II-266 pages. Voir Appendice, n° X « Avis de Mirabeau au peuple de Marseille », daté « Aix, le 25 mars 1789 », pages 113-120 ; citations glanées *passim*.

Mirabeau fut élu à Aix et aussi à Marseille, par le peuple.

Le 27 mai, il s'écriait à l'Assemblée : « Il n'appartient qu'à un despote imbécile de se croire infallible ! »

Qu'allait, maintenant, vouloir Mirabeau ? Ce qu'il avait rêvé toujours : faire d'un peuple de serfs un peuple d'hommes ; et du roi, du despote, de la royauté, faire un homme !

Il voulait substituer à la raison d'État, la raison d'humanité.

En présence du peuple en révolution, il rêvait un roi révolutionnaire.

Philosophe, journaliste, député, il remuait, pétrissait, formait les âmes, les esprits, les cœurs, le peuple tout entier. Il eût voulu remuer, pétrir, former un roi ; — de ses larges mains créer un peuple nouveau, créer un roi nouveau, l'un pour l'autre, tous deux pour la liberté, pour le bien commun.

Erreur, soit, mais non pas à cette époque où personne, pas même Camille Desmoulins, ne songeait à la République ; où *Robespierre était encore royaliste !*

C'est la résistance du roi aux idées nouvelles, à celles de tout le monde, résumées en Mirabeau, qui fit dire à la fin : « Passons-nous du roi ! Soyons France et République. »

Si jamais monarchie constitutionnelle, libérale, révolutionnaire, a été possible, c'est à ce moment. On la demande. Tous les bras s'élèvent vers le trône comme vers l'autel d'un dieu qui peut tout pour le bien des hommes, — et qui refuse tout !

La gloire du révolutionnaire Mirabeau, c'est de devancer le peuple qui prie et supplie encore, et de sommer la monarchie au nom de la pitié, de la justice, du droit !

Oui, le peuple n'ose pas encore, mais il ose, lui, M. le comte de Mirabeau. Sa fierté, sa dignité, son audace de gentilhomme, il les a mises au service du peuple. Mais quand le peuple l'aura devancé tout à l'heure, Mirabeau sera accusé de trahison pour être resté Mirabeau.

*
* *

Que doit encore cet homme au peuple pour lequel il a tant fait ; qu'il a révélé à lui-même, pour lequel il a, comme il le dit « oublié que le hasard l'avait fait naître gentilhomme » ? — Voudrait-on qu'il fût républicain avant Robespierre, avant Camille !

Quand les siens, les nobles, l'ont renié, il s'est écrié : « ... J'ai cru que le peuple pouvait avoir raison. Ah ! sans doute un patriote, souillé d'une telle pensée, mérite les derniers supplices ! »

Bientôt il pourra retourner la phrase : il a cru que le roi pouvait devenir libéral, doux à son peuple, — et aux yeux du peuple une telle pensée le souille, le déshonore ! il est vendu ! il entend crier sous ses fenêtres : la *Grande trahison du comte de Mirabeau* ! il mérite les derniers supplices.

Aux Jacobins, attaqué par Lameth, renié par la Révolution, il eut, raconte Camille Desmoulins, l'angoisse, la sueur tragiques du Christ au jardin des olives.

Mirabeau voulait, par amour, la liberté et, par politique, le roi, jugeant nécessaire, en son temps, comme gouvernement de transition, la monarchie constitutionnelle. C'est la grande pensée de sa vie, de son œuvre, à toute heure exprimée, sous mille formes. Le jour où la monarchie semblait faire un pas vers ses idées immuables, Mirabeau pouvait tout naturellement servir le roi et dès lors recevoir de lui les moyens de travailler au but commun.

La contre-révolution peut faire un crime à Mirabeau d'avoir aidé la liberté avant le roi. La Révolution peut-elle faire un crime à M. le comte de Mirabeau d'avoir aimé le roi — moins que la liberté !

Tel fut Mirabeau, ce méridional qui mesurait ses fougues même, et qui, par crainte du débordement qu'il prévoyait,

voulut prendre la Révolution entre des digues, comme on a fait au Rhône, et la conduire jusqu'à la vaste mer, à la liberté.

Et tel est, lorsqu'il est vraiment grand, le génie méridional, — incomparable, ayant à la fois cette possession de lui-même qu'il acquiert par la volonté, le travail, la science, — et cette puissance d'élan, sa qualité d'origine, qui n'est donnée à nul autre au même degré.

Quand de la théorie Mirabeau descendait à l'application, nul ne jugeait mieux, sur l'échiquier politique, des circonstances, de l'état des esprits, des opportunités, du vrai point des possibilités, jeu toujours dangereux, mais surtout à l'heure où la Révolution n'était encore, dans le peuple, qu'une passion naissante.

*
* *

Mirabeau, ce passionné impétueux, était un positif, un scientifique.

Chez Mirabeau, nulle qualité à qui une autre ne fût contrepoids. Ce sanguin, ce colérique au cou de taureau, savait, à la tribune, attendre trois quarts d'heure, en grand silence, les bras croisés, la lèvre dédaigneuse, qu'une assemblée en fureur se fût fatiguée à l'insulter ! Alors, quand les insulteurs étaient las d'avoir hurlé tous ensemble, il se mettait à parler, — seul, — et répondait à une tempête — par une autre ! mais il tenait le gouvernail et commandait l'opinion.

Violent, il sait être calme ; fort, il est tendre ; impressionnable, il est habile ; spontané, il fut travailleur.

On n'édifie rien sur le sable. Rien de durable qui soit improvisé. Les improvisations de Mirabeau sont immortelles parce qu'elles s'élevaient sur des fondements qu'avait bâtis fortement, de longue main, son patient travail. Un événement n'était pour lui qu'une occasion de reproduire telle de ses idées mûries de-

puis longtemps. La passion seule est du moment, et ne fait que donner la vivacité dans l'expression à des convictions réfléchies, anciennes, déjà formulées mille fois par la méditation.

Ceux qui accusent Mirabeau d'avoir passé en débauches la plus grande partie de sa vie, n'y ont pas songé. Il faut bien que la plus grande partie de son existence ait été consacrée au travail, pour qu'il ait tout appris, tous su, tout exprimé, toute la Révolution, toute la liberté.

Il a résolu, dans le sens où elles se résoudront, des questions de haute politique encore pendantes aujourd'hui.

Car il eut une conception complète de la liberté... Je la vois sortir, semblable à Minerve, du front de ce Jupiter de l'éloquence, belle, sage et tout armée.

Qu'il ait donc, ce noble populaire, ce père de la liberté, une sépulture digne de lui, de la France libre.

Rappelons-nous que le jour de sa mort le peuple, oubliant les calomnies, attendit dans la rue, en silence, des nouvelles de son tribun. Rappelons-nous que le jour où l'évêque d'Autun annonça à l'Assemblée la mort de Mirabeau, demandant qu'elle envoyât des délégués à ses obsèques, amis, ennemis, ceux qui l'injuriaient, l'accusaient, l'accablaient la veille, se levèrent comme un seul homme, criant : « Tous ! tous ! nous irons tous ! » Rappelons-nous que la pensée moderne dénie à toutes les justices, humaines et divines, le droit d'infliger des peines éternelles ; et que ce grand patriote, ce grand orateur, ce grand homme et par conséquent ce grand accusé, invoquant Eschyle, dédiait AU TEMPS son œuvre et sa vie :

« LE TEMPS *répondra pour moi, car j'écris pour LE TEMPS et non pour les partis* ».

Que la Postérité réponde ! qu'elle ouvre les tombeaux pour mettre le nom du grand révolutionnaire au plein jour de la réhabilitation et de la justice. Que notre Mirabeau, qui aujour-

d'hui serait républicain, soit relevé dans toute sa gloire par la République. — Les temps sont accomplis.

JEAN AICARD.

NOTES COMPLÉMENTAIRES DE LA RÉDACTION

En 1882, Jean Aicard devait connaître Mirabeau essentiellement d'après les travaux d'Alexandre Mouttet : c'est pourquoi j'ai voulu publier cette étude de notre écrivain à la suite de la notice consacrée à son tuteur.

Ce texte m'est connu par deux sources : un manuscrit autographe de seize folios encore très travaillé et une publication.

Le manuscrit¹³ est daté à la fin « Paris. janvier 1882 » et porte, sur sa couverture, la mention : « A paru dans le *Petit Marseillais* mais tronqué, si j'ai bonne mémoire ».

La publication¹⁴ améliore le manuscrit sur le plan typographique, en corrige quelques erreurs et le divise en sections par des astérisques : l'une d'entre elles a, effectivement, été omise – la quatrième du texte ci-dessus publié, depuis « Mirabeau avait dit encore... » jusqu'à « ... comme tous les hommes d'un vrai mérite les vertus de la leur. »

J'ai transcrit d'abord le texte de la publication, puisqu'il est plus achevé, et je lui ai rajouté, d'après le manuscrit, la section manquante.

¹³ Bibliothèque numérique du musée Jean-Aicard (*Les Lauriers-Roses*, La Garde, Var), clichés Dominique Amann.

¹⁴ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 43, agenda n° 8, pages 70-80. Les coupures ne portent pas mention du périodique et ne signalent que la date « 1882 ».

Adulé jusqu'à sa mort, le 2 avril 1791, par tout un peuple qui lui offrit de grandioses funérailles et transporta sa dépouille au Panthéon, mais aussi exécré par tous les gouvernants qu'il étrillait, Mirabeau eut à subir, quelques années plus tard, la disgrâce : la découverte, le 20 novembre 1792, dans les appartements du roi au palais des Tuileries, d'une armoire dissimulée renfermant une correspondance secrète révéla les liens cachés du tribun avec la monarchie et donna le sentiment de sa duplicité : retiré du Panthéon le 21 septembre 1794¹⁵, son cadavre trouva place dans un cimetière voisin¹⁶.

Après les excès de la Révolution, les assemblées éprouvèrent toutefois quelque remords : « Le 16 thermidor an VI (30 juillet 1797), Lenoir-Laroche présenta au Conseil des anciens une épreuve du portrait en pied de Mirabeau, et prononça à cette occasion un discours où il rendait noblement justice à l'orateur et à l'homme d'État ; Cabanis, le même jour, fit, devant le Conseil

¹⁵ *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 363, 3^e Sanculottide an II [19 septembre 1794], « Convention nationale. Présidence de Bernard de Saintes. Rapport fait au nom du Comité d'instruction publique, sur la fête de la cinquième Sanculottide, par Léonard Bourdon », programme de la fête : « Votre Comité n'a point perdu de vue que le même décret qui accorde des honneurs immortels à celui qui a servi constamment les intérêts du Peuple, à celui qui, après avoir vécu dans une honorable médiocrité, est mort dans l'indigence, a prononcé l'exclusion du Panthéon d'un homme qui avait fait un trafic infâme des grands talents qu'il avait reçus de la nature ; qui avait flétri, par son immoralité et ses relations honteuses avec une Cour perverse, quelques travaux civiques qui avait illustré les premiers pas de sa carrière politique ; les cendres de Mirabeau ressortiront du temple de mémoire dans le même instant où celles de Marat y seront reçues. Puisse cet exemple terrible de la justice nationale inspirer une crainte salutaire aux ambitieux, à ces hommes vils, toujours prêts à mettre leur conscience à prix ! puisse-t-il faire sentir aux fonctionnaires publics la nécessité de s'unir étroitement au Peuple, et de lui consacrer tous les instants de leur vie ! » — C'est par son décret du 5 frimaire an II [27 novembre 1793] que la Convention avait décidé l'expulsion de Mirabeau du Panthéon, mais celui-ci n'avait pas été exécuté immédiatement.

¹⁶ Probablement le cimetière Sainte-Catherine, contigu à l'ancien cimetière de Clamart...

des cinq-cents, une pareille démarche, et son discours, moins développé que celui de son collègue, fut chaleureusement appuyé par Briot qui s'écria : « Loin de justifier un nom dont la gloire est le domaine des nations et de la postérité, ce sont elles qui le jugeront et ordonneront un jour à la France de reporter au Panthéon son urne renversée, et d'offrir des sacrifices expiatoires à ses mânes. » Ajoutons seulement que ces solennels hommages furent accueillis par l'assentiment sympathique des deux Assemblées ; et que pas une voix n'osa s'élever pour les repousser, pour démentir la conscience publique qui s'y associait, pour renouveler les accusations naguère portées par l'anarchie contre son ennemi mortel¹⁷. »

Alors que les *Mémoires* de Mirabeau connaissaient un début de publication¹⁸, Victor Hugo prit sa défense :

Nous avons essayé de caractériser ce qu'a été Mirabeau dans la famille, puis ce qu'il a été dans la nation. Il nous reste à examiner ce qu'il sera dans la postérité.

Quelques reproches qu'on ait pu justement lui faire, nous croyons que Mirabeau restera grand.

Devant la postérité, tout homme et toute chose s'absout par la grandeur.

Aujourd'hui que presque toutes les choses qu'il a semées ont donné leurs fruits dont nous avons goûté, la plupart bons et sains, quelques-uns amers ; aujourd'hui que le haut et le bas

¹⁷ *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau écrits par lui-même, par son père, son oncle et son fils adoptif*, volume VIII, Paris, Delaunay libraire, 1835, in-8°, VIII-624 pages. Voir livre X, pages 525-526.

¹⁸ *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau, écrits par lui-même, par son père, son oncle et son fils adoptif* [Jean-Marie-Nicolas Lucas de Montigny], Paris, A. Aufray, A. Guyot, A. Delaunay, 1834-1835, in-8°, huit volumes.

de sa vie n'ont plus rien de disparate aux yeux, tant les années qui s'écoulaient mettent bien les hommes en perspective ; aujourd'hui qu'il n'y a plus pour son génie ni adoration ni exécration, et que cet homme, furieusement ballotté tant qu'il vécut d'une extrémité à l'autre, a pris l'attitude calme et sereine que la mort donne aux grandes figures historiques ; aujourd'hui que sa mémoire, si longtemps traînée dans la fange et baisée sur l'autel, a été retirée du Panthéon de Voltaire et de l'égout de Marat, nous pouvons froidement le dire : Mirabeau est grand. Il lui est resté l'odeur du Panthéon et non de l'égout. L'impartialité historique, en nettoyant sa chevelure souillée dans le ruisseau, ne lui a pas de la même main enlevé son auréole. On a lavé la boue de ce visage, et il continue de rayonner ¹⁹.

68

Et, en 1847, dans son *Histoire de la Révolution*, Jules Michelet fut un des premiers à demander la réhabilitation du tribun provençal, mais en vain. L'Empire ne s'en soucia guère... d'autant plus que le cercueil de Mirabeau n'a jamais été retrouvé...

La République eut plus d'indulgence : à défaut d'une réhabilitation en règle, elle perpétua la mémoire du célèbre révolutionnaire : des rues, des places, des monuments et même un navire de guerre prirent son nom.

Le cas d'Aix-en-Provence – ville aristocratique où Mirabeau fit ses études de droit et dont il fut le député... non de la noblesse qui l'avait rejeté, mais du Tiers ! – est significatif des oppositions que ne manquait jamais de susciter le seul nom du tribun.

Le sculpteur d'origine aixoise André-François-Joseph Truphème (1820-1888) avait réalisé une belle statue de l'orateur :

¹⁹ HUGO (Victor), *Étude sur Mirabeau*, Paris, Adolphe Guyot, 1834, in-8°, 91 pages, datée à la fin « Janvier 1834 ». La citation est prise au § VI, pages 55-56.

le Gouvernement l'acheta et l'offrit à la ville d'Aix. Le projet primitif était d'installer cette œuvre dans la salle des pas perdus du palais de justice mais les magistrats – qui de toute évidence ne souhaitaient pas cette présence – soulevèrent de nombreuses difficultés et alléguèrent que l'on ne saurait placer Mirabeau dans le tribunal qui l'avait condamné : « À propos d'un vœu émis par le conseil général des Bouches-du-Rhône, demandant que la statue de Mirabeau fût placée le plus promptement possible au Palais de Justice d'Aix, le *Petit Marseillais* dit que cette statue est arrivée à Aix, il y a quelque temps ; mais elle est encore emballée, et on ne peut guère prévoir quand elle sera sur son piédestal. Cette érection rencontrerait une certaine résistance de la part des magistrats de la cour, qui ont demandé à M. Wallon s'il était bien opportun de mettre dans le palais d'Aix une œuvre représentant un homme qui y a été condamné. On sait en effet que, sur la demande de son père, Mirabeau fut interdit par le parlement d'Aix et confiné dans la petite ville de Manosque ²⁰. »

69

L'argument fit mouche : « Le gouvernement a décidé que la statue de Mirabeau, qui devait être placée d'abord dans la salle des Pas-Perdus du palais de justice d'Aix, sera transportée au musée de la ville à laquelle elle avait été offerte par l'Empire ²¹. »

Déposée au musée municipal, la statue y attendit un an et demi que sa destination fût fixée. Elle trouva finalement place dans la cour de l'hôtel de ville et, en novembre 1876, l'on s'affairait à y édifier son piédestal :

²⁰ *Le XIX^e Siècle*, 5^e année, n° 1242, jeudi 29 avril 1875, « Informations », page 2, colonne 2.

²¹ *Le Figaro*, 22^e année, 3^e série, n° 144, mardi 25 mai 1875, « Télégrammes et correspondances », page 2, colonne 4. Même annonce dans *Le XIX^e Siècle*, 5^e année, n° 1269, jeudi 27 mai 1875, « Informations », page 2, colonne 3.

— Aix (Bouches du Rhône) 11 novembre. — Malgré les assertions des journaux, on ne prépare encore aucune fête ici, pour l'érection de la statue de Mirabeau, et il n'en est nullement question.

La statue dort encore dans son enveloppe. Elle a été déposée dans une salle du musée. Toutefois, on travaille au piédestal taillé dans d'énormes blocs de pierre d'Echaillon dont l'un pèse près de 7,000 kilog.

La statue en marbre est l'œuvre du sculpteur Truphème, notre compatriote. Le gouvernement en a fait l'acquisition et l'a donnée à la ville. Tout d'abord on devait l'ériger au milieu de la vaste salle des Pas-Perdus du Palais de justice, mais la Cour s'y est opposée.

Le conseil municipal radical l'a revendiquée alors, et a décidé qu'elle serait placée au milieu de la cour de l'Hôtel-de-Ville (tournant le dos à celle du duc de Villars qui domine le grand escalier).

On évalue à 4 ou 5,000 francs les frais de transport et d'érection ²².

Ce socle avait été conçu par un artiste local : « Le piédestal qui doit recevoir la statue de Mirabeau est placé au milieu de la cour de l'Hôtel-de-Ville. Il ne manque plus que le couronnement, qu'on achève dans l'atelier. L'auteur de ce piédestal, d'une élégante simplicité et d'une ornementation sobre et bien appropriée au sujet, est M. Letz, architecte en chef du département des Bouches-du-Rhône, artiste bien connu et justement apprécié pour ses œuvres, d'une valeur incontestable. M. Letz vient d'être désigné, par le jury, à l'unanimité, pour exécuter le tombeau qui sera élevé, par souscription, à feu Espérandieu, archi-

²² *Le Figaro*, 23^e année, 3^e série, n° 318, lundi 13 novembre 1876, « Télégrammes et correspondances », page 2, colonne 5.

tecte de la ville de Marseille. Le projet présenté par le lauréat réunit, aux conditions du programme, un sentiment exquis et des conditions artistiques qui justifient le choix de la commission ²³. »

L'inauguration eut lieu le dimanche 17 décembre 1876. La fête commença la veille au soir par une retraite aux flambeaux. Au préalable, « on avait placé, sur le Cours, samedi, des plaques où était inscrite l'appellation de *cours Mirabeau*, qui venait de lui être donnée par décret du président de la République ²⁴. »

Le dimanche au matin des tambourins parcoururent les rues de la ville au son de leur joyeuse musique. Le cours était agrémenté d'une belle décoration aux emblèmes républicains. La matinée fut occupée par un concours de musiques d'harmonie et l'après-midi par une célébration de l'agriculture locale.

Le maire, M. Bédarride, fit ensuite le panégyrique de Mirabeau ; les lauréats du concours musical reçurent primes et médailles, le tout accompagné de symphonies et de chants exécutés par la musique du 112^e, celles qui avaient concouru, ainsi que les sociétés chorales de l'Athénée et de Sainte-Cécile.

Le cortège s'est rendu ensuite à la Mairie, où trônait sur son piédestal l'effigie encore voilée : discours, apparition de la statue, musique clôturèrent l'inauguration.

Le soir il y eut encore le banquet officiel de la municipalité, des illuminations sur le cours, un feu d'artifice et une représentation de gala au théâtre avec, au programme, *La Fille du régiment* et une cantate due à des artistes locaux.

Juste retour de l'Histoire, la statue de Mirabeau – probablement trop importante pour la courette de l'hôtel de ville – se

²³ *Le Mémorial d'Aix*, 41^e année, n° 49, dimanche 3 décembre 1876, « Nouvelles diverses », page 2, colonne 4.

²⁴ Voir, dans *Le Mémorial d'Aix*, 41^e année, n° 52, dimanche 24 décembre 1876, pages 1-2, la longue relation de ces festivités.

trouve placée aujourd'hui dans la vaste salle des pas perdus du palais de justice !

En revanche, à Toulon, ville très populaire, le nom de Mirabeau apparut dès le 5 juillet 1869 au cours d'une délibération du conseil municipal relative aux noms à donner à diverses rues : la rue Mirabeau ne fut toutefois réalisée qu'au début des années dix-huit cent quatre-vingts.

Tout cela démontre que, encore un siècle après les faits, si le peuple n'avait pas oublié son défenseur, la noblesse et tous les gens bien-pensants tenaient toujours rigueur à Mirabeau de ses excès et de ses engagements ! En cette année 1882, alors qu'à Toulon les travaux étaient engagés pour réaliser une rue devant perpétuer sa mémoire, Jean Aicard prit résolument la défense du tribun provençal, marquant par là son attachement au peuple et à tous ceux qui — mêmes nobles — s'engagèrent à ses côtés.

Dominique AMANN.

SULLY PRUDHOMME ET JEAN AICARD

Dominique AMANN

Ce fut une belle et longue amitié qui réunit, pendant environ quatre décennies, Jean Aicard et Sully Prudhomme.

Vie et œuvres de Sully Prudhomme

René-Armand-François Prudhomme – en littérature Sully Prudhomme – est né à Paris le 16 mars 1839. Son père, René-François Prudhomme (1797-1841), un commerçant d'origine angevine, naquit à Philadelphie (Pennsylvanie) où il y passa une partie de son enfance ; sa mère était issue d'une famille lyonnaise.

Souhaitant devenir ingénieur, le jeune Armand commença des études secondaires au lycée impérial Bonaparte – aujourd'hui lycée Condorcet – mais une crise d'ophtalmie l'obligea à les interrompre. Après un court passage dans les usines Schneider au Creusot, il opta pour le droit, mais sans grande conviction, et se plaça chez un notaire à Lyon.

Parallèlement à ces activités, il se passionna pour la poésie et les premiers succès qu'il obtint auprès de ses camarades de la *Conférence La Bruyère* l'incitèrent à persévérer. La mort d'un oncle qui lui légua sa fortune permit à l'aspirant-poète de s'adonner pleinement à l'art des vers.

Il fut remarqué par Sainte-Beuve dès son premier recueil, *Stances et Poèmes* (1865), qui contient son poème encore aujourd'hui le plus connu :

*Le Vase brisé*¹

Le vase où meurt cette verveine
D'un coup d'éventail fut fêlé ;
Le coup dut effleurer à peine :
Aucun bruit ne l'a révélé.

Mais la légère meurtrissure,
Mordant le cristal chaque jour,
D'une marche invisible et sûre
En a fait lentement le tour.

Son eau fraîche a fui goutte à goutte,
Le suc des fleurs s'est épuisé ;
Personne encore ne s'en doute ;
N'y touchez pas, il est brisé.

Souvent aussi la main qu'on aime,
Effleurant le cœur, le meurtrit ;
Puis le cœur se fend de lui-même,
La fleur de son amour périt ;

Toujours intact aux yeux du monde,
Il sent croître et pleurer tout bas
Sa blessure fine et profonde ;
Il est brisé, n'y touchez pas.

¹ PRUDHOMME (Sully), *Stances et Poèmes*, Paris, librairie Alphonse Lemerre, 1866, in-16, 324 pages. Voir les *Stances*, section « La vie intérieure », poème

Comme de nombreux poètes de son époque, Sully Prudhomme s'est d'abord plu à un genre sentimental, que l'on retrouve dans *Les Épreuves* (1866) et *Les Solitudes* (1869). Ces recueils de jeunesse – qui sont peut-être la meilleure partie de son œuvre poétique – décortiquent la vie de l'âme, analysent ses émotions, ses sentiments et ses angoisses. Le poète puise son inspiration dans ses tourments intimes : très tôt orphelin de père, il connut l'anonymat et la tristesse de la pension, loin du foyer maternel ; obligé par la maladie de renoncer à son premier projet professionnel, peu intéressé par les études juridiques qu'il avait entreprises, il vécut encore une cruelle déception sentimentale, aggravée d'une crise morale au cours de laquelle il perdit la foi de son enfance. Dans l'une de ses *Épreuves* intitulée « Prière », le jeune adulte désespéré exprime tout l'égarément douloureux de son âme :

Je voudrais bien prier, je suis plein de soupirs !
Ma cruelle raison veut que je les contienne.
Ni les vœux suppliants d'une mère chrétienne,
Ni l'exemple des saints, ni le sang des martyrs.

Ni mon besoin d'aimer, ni mes grands repentirs,
Ni mes pleurs, n'obtiendront que la foi me revienne.
C'est une angoisse impie et sainte que la mienne :
Mon doute insulte en moi le Dieu de mes désirs.

Pourtant je veux prier, je suis trop solitaire.
Voici que j'ai posé mes deux genoux à terre :
Je vous attends, Seigneur ; Seigneur, êtes-vous là ?

« Le vase brisé », pages 13-14. — C'est à l'occasion de cette première publication que le jeune Armand adopta le prénom littéraire « Sully » qui avait été un surnom de son père.

J'ai beau joindre les mains, et, le front sur la Bible,
Redire le Credo que ma bouche épela,
Je ne sens rien du tout devant moi. C'est horrible².

Il se détourna ensuite de cette inspiration et se rapprocha du Parnasse : après 1850, le temps des exaltations passionnées du romantisme est achevé. Avec Théodore Banville, les poètes vont désormais adopter une expression très ciselée, cultivant la perfection de la forme et la souplesse de la versification : « Vers 1850, la poésie est devenue moins personnelle, elle s'est imprégnée d'esprit scientifique ; elle veut rendre les conceptions générales de l'intelligence, plutôt que les accidents sentimentaux de la vie individuelle. La direction de l'inspiration échappe au cœur, est reprise par l'esprit qui fait effort pour sortir de soi, et saisir quelque ferme et constant objet³. »

Il se rapprocha ainsi de Leconte de Lisle, un érudit traducteur des auteurs de l'antiquité grecque, adepte de l'art comme religion, autour de qui se groupèrent de jeunes poètes qui prirent le nom de « Parnassiens » lorsque l'éditeur parisien Alphonse Lemerre publia leurs vers dans trois recueils intitulés *Le Parnasse contemporain*⁴. Ce qui les rassemblait était le désir de réunir science et art, l'amour des belles formes... même parfois au détriment de la matière, le primat étant accordé à la beauté de l'expression.

² *Poésies de Sully Prudhomme 1866-1872*, Paris, Alphonse Lemerre éditeur, 1872, in-12, 243 pages. Voir *Les Épreuves*, section « Doute », poème « La prière », page 22.

³ LANSON (Gustave), *Histoire illustrée de la littérature française*, volume II, chapitre III « La poésie : Victor Hugo et le Parnasse », page 346.

⁴ *Le Parnasse contemporain, recueil de vers nouveaux*, Paris, Alphonse Lemerre, 1866-1876, trois volumes in-8°, 284-401-451 pages ; édité par Catulle Mendès et Louis-Xavier de Ricard ; 1^{re} série 1866, 2^e série 1869-1871, 3^e série 1876.

Sully Prudhomme fut un des leurs, apportant deux caractéristiques personnelles : 1° une poésie intérieure plutôt que le refus de toute expression affective ; 2° des préoccupations scientifiques et philosophiques :

Sully Prudhomme est un philosophe, et il a voulu donner à la poésie philosophique plus de rigueur, plus d'exactitude qu'elle n'en a jamais eu. Il a en effet apporté dans l'expression des idées une netteté, dans la suite des raisonnements un ordre, dans l'exposition des doctrines une précision qu'on ne retrouverait pas ailleurs. La philosophie qu'il présentait, tout imprégnée de science, attentive aux découvertes, aux hypothèses de l'histoire naturelle, de la physique, était bien une philosophie de son temps. À la métaphysique joindre la science, cela était d'un poète que la difficulté n'effraie pas.

Après avoir traduit le premier livre de Lucrèce, pour se faire la main, Sully Prudhomme a fait un poème sur la *Justice* : il la cherche dans l'univers, qui lui montre partout la lutte, la haine, la faim ; il ne la trouve enfin que dans la conscience de l'homme. Pour ces hautes conceptions, le poète a choisi une forme étriquée et raffinée : d'un bout à l'autre s'égrènent des sonnets alternant avec quatre quatrains. Plus heureuse est l'épopée symbolique du *Bonheur* : ni les sens, ni la pensée, ni la science ne donnent le bonheur : il est uniquement, absolument dans le sacrifice. Sans doute la force de l'idée, la logique du raisonnement font obstacle parfois à la poésie et imposent aux vers une précision de prose scientifique. N'était la valeur de la pensée philosophique, on croirait par endroits lire un discours de Voltaire. Cependant il y a dans ces poèmes d'admirables choses ; surtout dans le *Bonheur*, l'idée se fond dans le sentiment, s'enveloppe dans le symbole ; une poésie subtile, vaporeuse sans être nuageuse, précise sans être abstraite, saisit à la fois l'imagination et l'intelligence.

Cependant Sully Prudhomme a réussi plus constamment dans la courte méditation qui réalise par une image gracieuse ou touchante quelque vérité philosophique, un fait de notre vie morale, une loi de la vie universelle. Rien de plus achevé, de plus neuf que ces petites pièces, la *Mémoire*, l'*Habitude*, les *Chaînes*, la *Forme* : il faudrait citer presque tout le recueil. Sully Prudhomme a de profondes tendresses et d'abondantes pitiés, qui naissent en lui d'un pessimisme délicat et pénétrant. Ni cri, ni révolte, ni tension même : une tristesse douce et discrète, toute en demi-teintes, un vif sentiment de l'humaine misère, une déploration sans violence des êtres et des formes qui passent. Quelles sont les expériences intimes qui donnent un tel accent de sincérité à cette poésie raffinée ? Je ne sais, et le poète ne laisse guère entrevoir sa vie dans son œuvre. Il a un esprit de généralisation, qu'il applique même aux faits de sa sensibilité ; il ne s'arrête qu'aux émotions où transparait quelque servitude ou quelque aspiration de l'impersonnelle humanité ; mais ces généralités sentimentales ne sont pas des lieux communs, et ces poèmes exquis notent je ne sais combien de fines nuances d'impressions, font apparaître je ne sais combien d'invisibles forces morales⁵.

Dans cette nouvelle inspiration, il publia *Les Destins* (1872), *La France, sonnets* (1874), *La Révolte des fleurs* (1874), *Les Vaines Tendresses* (1875), *La Justice* (1878), *Le Prisme, poésies diverses* (1886) et *Le Bonheur, poème* (1888). Il tourna également ses intérêts vers l'esthétique et la philosophie, produisant ainsi deux essais – *L'Expression dans les beaux-arts* (1884) et *Réflexions sur l'art des vers* (1892) – ainsi qu'une série d'articles sur Blaise Pascal dans la *Revue des Deux Mondes*

⁵ LANSON (Gustave), *Histoire illustrée de la littérature française*, volume II, chapitre III « La poésie : Victor Hugo et le Parnasse », pages 348-349.

(1890). On peut citer encore ses articles dans la *Revue scientifique* et la *Revue de métaphysique et de morale*.

Il fut élu membre de l'Académie française le 8 décembre 1881, au fauteuil n° 24, et reçu par Maxime du Camp le 23 mars 1882. Et, le 10 décembre 1901, il obtint le premier prix Nobel de littérature nouvellement institué : il en consacra la plus grande partie à un prix de poésie dont il confia la gestion à la Société des gens de lettres.

Les salons de son appartement parisien accueillirent, pendant de longues années, la société littéraire de la Capitale :

Ceux-là seuls qui ont connu Sully Prudhomme ont été à même d'apprécier le charme à la fois si captivant et si solide de son accueil, la grave et souriante beauté de ses yeux, la pénétration si douce de son regard, la distinction de ses traits, la dignité de ses manières, le timbre harmonieux et caressant de sa voix. Il était poète au physique comme au moral.

N'était-ce pas surtout à ses réceptions du lundi en fin d'après-midi, à son quatrième étage du 82 de la rue du Faubourg Saint-Honoré, en face du palais de l'Élysée, qu'il manifestait les riches dons de sa nature ? Ceux qui ont eu le privilège d'en être les fidèles – leurs rangs doivent, hélas ! s'éclaircir aujourd'hui – n'ont certes pas oublié leur cordiale et charmante simplicité qui n'excluait pas une certaine tenue académique à laquelle se conformait de fort bonne grâce une assistance diverse et variée d'hommes de lettres déjà en évidence et de jeunes néophytes chez lesquels ce contact ouvrait les ailes à bien des rêves. L'enfant gâté de la maison n'était-il pas le doux Auguste Dorchain, l'auteur de *Conte d'Avril* et surtout de ce recueil de vers si pénétrants, *La Jeunesse Pensive*, que le maître avait présenté au public en termes si paternellement émus ? Georges Lafenestre, le délicat poète des *Espérances*, y coudoyait son

confrère de l'Institut et son collègue du Musée du Louvre, Jules Guiffrey ; François Coppée y apparaissait en coup de vent ; André Theuriet y faisait admirer un élégant pardessus mastic qui sortait sans doute de cette *Maison des Deux Barbeaux* qui a servi de titre et de thèse à l'une de ses plus fines études de la vie provinciale ; José-Maria de Heredia soutenait d'une voix éclatante le prestige de ses *Trophées* parmi lesquels, poète et père, il n'oubliait pas ses trois filles ; la comtesse de Granval, l'auteur de *Piccolino*, y souriait gravement à la grande favorite de la reine Carmen Sylva de Roumanie, Mlle Hélène Vacaresco qu'accompagnait sa mère ; le poète ottoman Musurus-Bey, au récit des massacres arméniens d'alors, s'amusa à plagier d'une voix ironique et sombre le vers d'Alfred de Musset

Fille de la douleur, Arménie, Arménie !

Henri de Régnier commençait à inquiéter Sully Prudhomme par ses fréquentes infractions aux règles parnassiennes en faisant rimer des singuliers avec des pluriels et aussi par ses inclinations vers le symbolisme ; Eugène Mouton, le monocle à l'œil et son haut de forme gris à la main, ne laissait pas soupçonner avec son visage sévère encadré de longs favoris qu'il était le « Mérinos » du célèbre *Invalide à la Tête de bois* et du non moins célèbre *Capitaine Marius Cougourdan*. C'était encore le marquis de Pimodan, Jean Aicard, l'historien baron de Saint-Amand, Charles de Pomairols, le chantre de Lamartine, Jean Lahor, Stephen Liégeois, l'inspecteur général de l'Université Félix Hémon, le poète des *Parques*, Lucien Paté, l'auteur du *Sol Sacré* et des *Souffles Libres*, André Bellessort dont les premiers essais rivalisaient de sève et d'envolée. C'étaient enfin de jeunes inconnus qui, plus ou moins timidement, quêtèrent un mot d'encouragement et dont l'un, suspect peut-être par les arti-

fices savants d'une diction trop habile, se voyait arracher des mains — oh ! très gentiment — son humble manuscrit avec ces paroles : « Non, non, mon petit, ne me lisez pas vous-même vos vers, vous me feriez avaler des couleuvres »⁶.

Sur la fin de sa vie, des problèmes de santé contraignirent le poète à vivre presque reclus dans sa maison familiale de Châtenay⁷ : malgré des attaques de paralysie, il y travailla à *La Vraie Religion selon Pascal* (1905) et c'est là qu'il est mort subitement le 6 septembre 1907. Il fut inhumé à Paris au cimetière du Père-Lachaise.

Il avait institué légataire universel son unique neveu Henry Gerbault⁸.

Sully Prudhomme était grand officier de la Légion d'honneur⁹ et officier des Palmes académiques.

Principales œuvres

POÉSIE : *Stances et Poèmes* (1865), *Les Épreuves* (1866), *Les Solitudes* (1867), *Les Destins* (1872), *La France* (1874), *Les Vaines tendresses* (1875), *Le Zénith*, poème (1876), *La Jus-*

⁶ DÉBORDE DE MONTCORIN (Em.), « Un solitaire du XIX^e siècle, Sully Prudhomme (1839-1907) », *Revue des études historiques*, 105^e année, 1938, pages 45-59. Les paragraphes cités sont pris aux pages 54-55.

⁷ À l'époque, Châtenay (Seine) ; aujourd'hui, Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

⁸ Henry Gerbault, né le 24 juin 1863 à Châtenay, mort à Roscoff le 19 octobre 1930 ; peintre, illustrateur, affichiste et même dramaturge. Diplômé de l'École des beaux-arts de Paris.

⁹ Le dossier de Sully Prudhomme dans les archives de la Légion d'honneur est classé sous la cote LH/2236/1 et contient trente-cinq pièces. L'écrivain, nommé chevalier de la légion d'honneur par décret du 7 février 1878 rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique, fut ensuite promu officier (décret du 31 juillet 1888), commandeur (décret du 31 décembre 1895) et enfin grand officier (décret du 14 décembre 1900).

tice (1878), *Poésie* (1865-1888), *Le Prisme, poésies diverses* (1886), *Le Bonheur* (1888), *Épaves* (1908).

PHILOSOPHIE : *La Vraie Religion selon Pascal, Recherche de l'ordonnance purement logique de ses Pensées relatives à la religion, suivie d'une analyse du Discours sur les passions de l'amour*, Paris, F. Alcan, « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1905).

ESSAIS : *De l'Expression dans les beaux-arts* (1884), *Réflexions sur l'art des vers* (1892) ; série d'articles sur Blaise Pascal dans la *Revue des Deux Mondes* (1890) ; *Testament poétique* (1901).

PROSES DIVERSES : « La tour Eiffel, discours de M. Sully Prudhomme », *Revue scientifique*, 20 avril 1889 ; « Sur l'origine de la vie terrestre », *Revue de Métaphysique et de Morale*, tome 1, 1893, pages 324-345 ; « L'esprit scientifique et la théorie des causes finales », *Revue scientifique*, 28 janvier 1899 ; « L'anthropomorphisme et les causes finales », *Revue scientifique*, 4 mars 1899 ; « Le darwinisme et les causes finales, Réponse à Charles Richet », *Revue scientifique*, 15 avril 1899 ; « Méthodes expérimentales et causes finales, Réponse à Charles Richet », *Revue scientifique*, 20 mai 1899 ; « Critique du principe finaliste et de ses applications à la science », *Revue scientifique*, 12 août 1899 ; « Le libre arbitre devant la science positive », *Revue scientifique*, 9 décembre 1899 ; « Les causes finales, Septième et dernière lettre à M. Charles Richet », *Revue scientifique*, n° 17, 25 avril 1902 ; *Le Problème des causes finales*, en collaboration avec Charles Richet, 1902 ; « La Psychologie du Libre-Arbitre », *Revue de métaphysique et de morale*, 1906 ; *Journal intime, lettres-pensée*, 1922.

Son ami Jean Aicard

Une amitié appartenant au domaine privé, il n'est pas facile d'en suivre le déroulement. Le Fonds Jean Aicard des archives municipales de Toulon ne conserve que douze lettres ou cartes de correspondance jalonnant une période de vingt années ; toutefois les deux écrivains, étant parisiens – au moins une bonne partie de l'année, – avaient de nombreuses occasions de se rencontrer et leurs relations épistolaires sont donc fort discontinues¹⁰.

Sully Prudhomme et Jean Aicard se sont connus tôt. Déjà, en 1871, alors qu'il était âgé de vingt-trois ans et n'avait encore acquis aucune célébrité, notre écrivain dédia un sizain de ses *Rébellions et Apaisements* à son aîné :

L'ÂME¹¹

À SULLY PRUDHOMME

L'âme est en nous gênée, immobile, plaintive ;
Son aile est repliée, — hélas ! et s'il arrive
Parfois que le regret du ciel éblouissant
La prenne, et que l'essor la tourmente, elle sent
Se rétrécir soudain la geôle accoutumée,
Et c'est comme un oiseau dans une main fermée.

¹⁰ Les pièces de correspondance conservées aux archives municipales de Toulon sont : un petit billet non daté mais datable juin 1881 puisqu'il évoque le prix Vitet reçu par Jean Aicard ; les lettres des 15 et 16 août 1882, 27 et 28 octobre 1883, 9 décembre 1889, 11 août 1893, 21 juillet 1895, 3 avril 1899 ; les deux cartes des 29 juillet 1901 et 23 août 1901 ; enfin, la lettre du 27 octobre 1901.

¹¹ AICARD (Jean), *Les Rébellions et les Apaisements*, « Apaisements », poème n° XI, page 129. Le fonds Jean Aicard des archives municipales de Toulon ne contient aucun manuscrit de ce sizain.

Le poème est daté à la fin « Paris, 1868 » et il y a tout lieu de penser qu'à cette époque Jean Aicard connaissait déjà Sully Prudhomme :

Au moment où la Grande Paix succède à la Grande Guerre, où la vie scolaire reprend intensément au pays des Écoles, notre collaborateur Jean Émile-Bayard demande leurs souvenirs aux écrivains qui firent leurs premières armes au Quartier Latin.

CHEZ M. JEAN AICARD
de l'Académie française

Poète familial et régionaliste, — l'âme de l'écrivain, fruit du sol qui l'a fait germer, — avec ses *Poèmes de Provence* et sa *Chanson de l'Enfant*, M. Jean Aicard a donné aussi de pittoresques romans ; au théâtre, son *Père Lebonnard* offre une singulière beauté.

« — Le Quartier Latin ? J'y vivais, notamment au café Fleurus. Coppée, Verlaine, Méral, Léon Valade étaient tous mes aînés de sept à dix ans. J'allais voir Sully Prudhomme chez lui. Nous « parlions métier ». Je l'écoutais pendant des heures. Il m'encourageait. Je dus à son approbation de prendre confiance en moi.

« Je partis, ensuite, dans le Midi, une redoutable maladie m'ayant terrassé. À mon retour à Paris, j'étais en si triste état que le sculpteur Henri Cros me dit, dès qu'il m'aperçut :

« — Vous avez l'air d'un vieux débris qu'on aurait retiré des fouilles sans précaution. On vous a abîmé à coups de pic, c'est déplorable !

« Mais que m'importait d'être laid ou beau ! *La Revue des Deux Mondes* publiait, alors, quelques pages de mes *Poèmes de Provence*... Et je me mis à oublier définitivement les heures pénibles, et le lycée, et la Faculté¹². »

¹² *Les Annales politiques et littéraires*, n° 1897, dimanche 2 novembre 1919, page 424, colonnes 1 et 3.

En effet, la maladie ici évoquée — la « petite vérole¹³ » — s'était déclarée à la mi-août 1868 alors que Jean venait de regagner La Garde pour y passer quelques semaines de vacances.

Après son baccalauréat, le jeune homme débuta des études de droit à la faculté d'Aix-en-Provence en janvier 1866. Dans la seconde quinzaine du mois de mars 1867, il s'installa à Paris, au 5 rue Toullier, et, après la publication des *Jeunes Croyances* en mai, il y reprit ses études juridiques. Il passa les mois d'août et septembre à La Garde puis regagna la Capitale où il demeura jusqu'au début du mois d'août 1868¹⁴. C'est donc dans cette période de mars 1867 à août 1868 qu'il hanta le quartier Latin et y fit la connaissance de Sully Prudhomme : en 1868, Jean Aicard avait vingt ans et Sully, né en 1839, était son aîné de neuf ans, déjà auréolé du succès de ses premiers recueils poétiques.

De retour à Paris au début de l'année 1869 après sa guérison, Jean Aicard y retrouva ses amis. Au début de l'année 1872, il mit la dernière main à un long poème philosophique, *Vision, le*

¹³ Le mot « vérole » désigne, dans le langage populaire, deux maladies n'ayant aucun rapport : 1° la *syphilis*, maladie vénérienne, aussi appelée « grande vérole », et 2° la *variole*, ou « petite vérole ». — La variole (du latin *varus*, « pustule ») est une maladie infectieuse due à un poxvirus, qui se traduit par des éruptions pustuleuses. On distingue la variole majeure (*variola major*), avec un taux de létalité de 20 %, et la variole mineure (*variola minor*), avec un taux de létalité de 1 %. Déroulement de la maladie : 1° contamination ; 2° incubation (une dizaine de jours) ; 3° phase pré-éruptive (deux à quatre jours) avec température, vomissements, délire ; 4° éruption de macules se transformant progressivement en pustules insérées profondément dans le derme et laissant des cicatrices indélébiles, notamment un visage tout grêlé. C'est cette seconde affection que contracta Jean Aicard. La variole était alors une maladie courante et, comme tous ceux qui en avaient été atteints, notre poète n'eut alors d'autre ressource que le port de la barbe, qui permettait de dissimuler la plupart des cicatrices résiduelles du visage.

¹⁴ Pour cette période de la vie de Jean Aicard, voir mon livre *Jean Aicard, une jeunesse varoise 1848-1873* (Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-8°, 304 pages), pages 181-210.

jugement dernier, très différent de ce qu'il avait fait jusque-là.
À la fin du manuscrit conservé¹⁵, le jeune auteur a rajouté :

J'ai lu ces vers à Sully Prudhomme en 1872. M. André était avec moi. Sully me dit : « Si j'avais fait ces vers, je me reposerais pendant un an. » Pourquoi en fut-il si frappé ? — il envoya aussitôt, tout spontanément, ces vers à la *Revue des Deux Mondes* qui refusa disant : « Donnez-nous quelque chose de moins apocalyptique¹⁶. »

Cette entrevue avec Sully Prudhomme eut lieu dès le début de l'année 1872 : en effet, au début du mois de décembre 1871, Jean Aicard et sa sœur avaient aménagé dans un appartement du 55 rue Bonaparte, et Amédée André vint les y rejoindre à la fin de l'année pour un court séjour dans la Capitale.

Dans ses *Poèmes de Provence*, Jean Aicard n'oublia pas son ami :

LETTRE A SULLY PRUDHOMME¹⁷

Oui, jeune maître, après tant de vieux devanciers,
Je dis aussi les champs, les labours nourriciers,
Les moissonneurs coupant les blés, liant les gerbes,
La vendange dansante, et les taureaux superbes
Paissant en liberté les pâturages mous,
Puis domptés par l'adresse et ployant les genoux ;

¹⁵ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 37, dossier « Manuscrits XVII », pièce n° 370 ; manuscrit autographe, dix feuillets, daté à la fin « Paris janvier 1872 ».

¹⁶ En raison de l'intérêt que lui a porté Sully Prudhomme, je publie ce poème ci-après, pages 125-133.

¹⁷ AICARD (Jean), *Poèmes de Provence*, 1/ 1873, pages 147-149.

J'ai dit le tambourin qui bourdonne aux oreilles
Comme toute une ruche où rentrent les abeilles ;
Et les propos sur l'aire après l'ardeur du jour ;
Et les bals dans la nuit, propices à l'amour ;
Et j'ai dépeint aussi l'activité des villes,
La mer soumise au port, et, sous les vents serviles,
Les bateaux sillonnant l'infini de la mer ;
Un cycle de saisons, printemps, automne, hiver,
Et l'été blond, après ces époques égales,
Ramenant la chanson divine des cigales.

Ah ! c'est que trop longtemps le spleen, le pâle ennui
Venu du Nord brumeux qui nous tue aujourd'hui,
Le rêve lâche et mol alourdissant les têtes
Ont été célébrés dans les vers des poètes ;
On est las de ce mal dont Byron languissait ;
Toi déjà, fièrement, tu gourmandas Musset ;
Ta douleur qui sourit ressemble à l'espérance ;
Tu sais si tendrement exprimer la souffrance
Qu'au charme de ta voix on se sent consolé ;
Ton cœur n'est pas cruel pour être désolé ;
Triste mais courageux, tu saisis en toi-même,
Afin d'en composer ton suave poème,
D'intimes sentiments, mystérieux et doux,
Que tes mots créateurs nous révèlent en nous ;
Dans une forme heureuse avec art nuancée,
Tu fixes l'infini fuyant de la pensée ;
Tu n'as pas, comme tant de poètes rêvant,
Jeté des vers confus et des plaintes au vent,
Ni répandu ton âme en vains soupirs moroses ;
Tu n'as jamais souffert sans en chercher les causes ;
Qui donc se sent heureux sans y penser ? l'oiseau.

Qui pleure sans savoir ? Pascal dit : le roseau.
Pendant que l'oiseau chante et que le roseau vibre,
Toi, tu penses ; tu sais souffrir en homme libre,
Et c'est un beau spectacle, une douleur d'où sort
Comme un conseil de vivre indépendant et fort !

Ami, tandis que toi, consolant bien que triste,
Tu montres l'homme à qui nul effort ne résiste
Explorant l'âme humaine et domptant à son tour
Ce qui le maîtrisa, tristesse, joie, amour,
Moi je dis simplement l'azur, les blés, les roses...
Un espoir vient en nous du spectacle des choses.

Et la seconde édition de l'ouvrage contenait le célèbre sonnet
de Sully Prudhomme :

88

À JEAN AICARD¹⁸
SONNET

Tu nous as rapporté de ton pays natal
Ce qui nous manque ici, l'air, le jour et la flamme ;
Ton poème réchauffe et colore notre âme
Comme un reflet brûlant d'azur oriental.

Tu nous montres, à nous qui la connaissons mal,
Ta Méditerranée où la vague se pâme
Sous un ciel triomphant dont la splendeur proclame
Avec des clairons d'or les droits de l'Idéal.

¹⁸ AICARD (Jean), *Poèmes de Provence, Les Cigales*, nouvelle édition, Paris, Ernest Flammarion, 1909, page 199.

Disciple harmonieux de l'antique cigale,
Je ne te saurai rendre aucune joie, égale
À la sereine ivresse où m'ont plongé tes vers ;

N'en fais que de pareils ou n'en fais jamais d'autres ;
Plains et n'imites pas la tristesse des nôtres
Où ne se sont mirés ni les cieus ni les mers.

SULLY PRUDHOMME.
Paris, 8 mars 1874

Dans la livraison du 3 juillet 1879 de *L'Égalité*, Jean Aicard
présenta le nouveau recueil poétique de Sully Prudhomme, *Les
Destins* :

Causerie parisienne

Il y a quelques jours à peine la librairie d'Alphonse Lemerre
mettait en vente un nouveau poème de Sully Prudhomme inti-
tulé : *Les Destins*.

Sully Prudhomme, qui a traduit (je l'ai dit ici) le premier
chant de Lucrèce, est un esprit inquiet de toutes les questions
philosophiques.

On a dit maintes fois avec raison que jamais on n'avait fait
aussi bien les vers qu'à notre époque. C'est juste. Nous ajoute-
rons, après la lecture *Des Destins* que jamais la Poésie ne sut
parler aussi nettement, en restant la Poésie, le langage de la
plus stricte et de la plus savante logique.

Lamartinien par le charme, avec la supériorité de l'œuvre
où le mot juste est seul admis, ce poème *Des Destins* a une
haute signification.

Nous allons chercher à en donner l'analyse.

*
* *

89

Le poète décrit la terre inhabitée encore ; l'esprit du Mal rêve de lui faire le pire destin ; comment s'y prendra-t-il ? il inventera l'innocente mort, et la résurrection incessante des êtres.

Et c'est peu de mourir ! Il faut surtout qu'on aime.

Il inventera l'amour, il l'appellera le bien même à son aide pour activer les douleurs humaines ; il usera de l'art et des contrastes :

Laissons luire le ciel à travers les barreaux.

Il y aura des peuples, et pour les peuples des tyrans, et les révoltes des peuples contre leurs maîtres mauvais, la justice même, accroîtront un moment les tortures du monde.

L'or n'est pas oublié, — et d'abord récompense du travailleur, il ira *s'amasser sous des mains déjà pleines*. — La beauté prêterait ses contours au vice ; l'hypocrisie de la forme tromperait les yeux et les cœurs.

Voilà le projet ; — et le Mal l'exécute avec un cri de joie :

Étoiles, scintillez, et vous yeux bleus ou noirs,
Brillez ! femmes aimez ! Tigresses et colombes
Pourvoyeurs de chair pour ma faim d'hécatombes,
Minaudez, roucoulez, pâmez-vous d'aise, aimez !
Qu'il suffise pour rendre aux peuples décimés
Tous ceux qu'auront fauchés la peste et les batailles
Du dernier germe au fond des dernières entrailles !

Qu'inventera l'esprit du bien, s'il veut doter la terre à son tour ? Les mêmes choses que l'esprit du mal. Dans un but différent, il appellera à son secours les mêmes éléments, et ce qui fait les souffrances fait les joies. Les contrastes qui excitent

les regrets feront aussi concevoir à l'homme le prix de la beauté, de la vie, du plaisir. Le souvenir des barreaux de la prison lui feront mieux savourer la liberté.

Ce plan exécuté, les deux génies éternels se trouvent avoir collaboré à la même œuvre, et l'esprit du mal n'a pas pu créer le mal sans faire autant de bien que l'esprit du bien lequel a dû forcément faire autant de mal que l'esprit même du mal. C'est le grand équilibre de la vie dévoilée, et dans un admirable élan lyrique le poète conclut :

L'Univers, sachez-le, qu'on l'exècre ou qu'on l'aime,
Cache un accord profond de destins balancés.

Ô nature, s'écrie-t il,

Pour toi qui fais servir chaque être à tous les autres,
Rien n'est bon, ni mauvais, tout est rationnel.

.....
Ne mesurant jamais sur ma fortune infime
Ni le bien, ni le mal, dans mon étroit sentier
J'irai calme, et je voue, atome dans l'abîme
Mon humble part de force à ton chef-d'œuvre entier !

*
* *

On le voit, il est difficile de s'élever à une plus grande hauteur dans les régions de l'idée, et la philosophie de force et de courage.

Ceux qui s'élèvent ou s'enfoncent dans les profondeurs des questions transcendantes, n'en reviennent pas toujours. Beau-coup perdent pied. Les uns, effarés, se précipitent dans une religion, et, tremblants, demandent appui à une chaise d'église ou à un tabouret de confessionnal ; d'autres, deviennent fous ; demandez à Pascal les terreurs visionnaires de son cerveau ;

d'autres, trouvent commode de conclure qu'ils ont droit de vivre au jour le jour, sans souci des intérêts humains, buvant les vins, cueillant les fleurs ; — demandez à Musset où cela mène ; il vous répond avec mélancolie :

J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie.

Ce qu'on a appelé *la maladie du siècle*, le honteux découragement ; la mollesse à vivre, le dédain de l'homme et des choses. — tout cela est sorti de la façon d'envisager, à un certain moment, les questions philosophiques primordiales. Notre philosophie, celle de l'avenir, celle que le présent doit commencer à adopter, c'est celle de l'acceptation vaillante du monde tel qu'il est, du milieu où nous a jeté la vie. Chose étrange à observer, le rêveur attristé qui nous occupe est d'accord ici avec les vieux gaulois badins, avec les Rabelais et les Molière.

Car ce qui se dégage de l'œuvre de ces maîtres immortels, c'est l'esprit d'énergie à vivre ; l'esprit de travail incessant et utile. Par des moyens absolument différents nous arrivons donc, après de longs tâtonnements, à adopter leurs conclusions sur la vie. Symptôme utile à constater. Quand des esprits de caractères fort différents, quand des systèmes absolument divers s'accordent sur un point, comment ne pas pressentir que la vérité est là ? Or quel matérialiste, quel positiviste, quel spiritualiste se refusera à trouver admirable le final du beau poème que nous venons d'analyser ?...

J'irai calme, et je voue, atome dans l'abîme,
Mon humble part de force à ton chef-d'œuvre entier !

JEAN AICARD ¹⁹.

¹⁹ Voir les coupures de presse aux Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 44, agenda n° 5, pages 43-44 ; ou carton 1 S 46, agenda n° 7, pages 182-184.

À son tour, Sully Prudhomme se délecta du *Pavé d'amour* :

Aulnay 15 août 82

Mon cher ami,

Je suis à la campagne, aux environs de Sceaux avec ma sœur et mon neveu. Ce n'a pas été jusqu'à présent une retraite pour moi, car j'ai eu de fréquents voyages à faire à Paris. J'avais dû différer la lecture de votre très remarquable ouvrage le *Pavé d'Amour*. Je l'ai lu enfin. J'en suis tout-à-fait ravi. Vous y analysez sur des exemples très favorablement choisis le mal essentiel de notre jeunesse, à savoir cette famine du cœur et de la puberté, cette torture qui ne s'apaise qu'au détriment de la virginité, du bonheur et de la santé dans un état social où le mariage n'est rendu possible qu'après le gaspillage et l'épuisement des forces les plus précieuses et des émotions les plus pures misérablement perverties. Vous avez étudié avec un soin et un art admirables une des innombrables conséquences des attachements ou plutôt des rencontres de l'amour irrégulier. Votre récit est poignant et attendrissant, coupé de réflexions opportunes, très vraies, qui n'en brisent pas l'intérêt. Vous connaissez à fond les tempéraments que vous mettez en jeu, le milieu si spécial où ils se forment et opèrent ; vos observations n'en ont pas moins une portée générale. Ah ! mon cher ami, que tout est triste dans la vie telle qu'elle est faite par notre civilisation ! Et pourtant que la nature est prodigue en beautés de toutes sortes qui invitent à la joie de vivre ! En avançant vers le terme de l'existence terrestre on jette un regard désespéré autour de soi sur les résultats médiocres des tentatives séculaires, toujours variées, toujours renouvelées de l'humanité pour s'installer convenablement sur la planète, et en face des créations prodigieuses et gigantesques de la science et de l'industrie, on se demande si tout cela vaut l'instinctive construction d'un

nid sur une branche par un couple de pinsons, si l'honneur de découvrir, de conquérir et de [...] n'est vraiment pas payé trop cher du sacrifice de la paix et de l'indépendance. Ma sœur, à qui j'ai prêté le volume que vous m'avez envoyé, le lit avec passion et je joins ses remerciements aux miens pour la jouissance morale que nous vous devons. Votre prose est excellente et vous la faite bénéficier de votre coloris de poète. J'ai reçu et lu également avec un intérêt bien profond votre touchant article sur Jules Millet. Merci encore pour cet envoi tout aimable.

Je vous serre bien cordialement la main, mon cher ami.

Sully Prudhomme

Je vous signale deux fautes d'impression qui vous ont échappé, ce sont deux prétérations à réparer dans les éditions qui suivront. Page 50 : c'est l'oasis préféré au lieu de préférée et ailleurs (je n'en retrouve plus la page) dans une phrase de la forme suivante : il préférerait faire... que de faire. On a oublié *plutôt* avant *que*. Ce sont des vétilles ²⁰.

Il fut également désigné par ses collègues de l'Académie pour préparer la lecture sous la Coupole, par Jean Aicard, de son poème à Lamartine :

Samedi 27 Oct. 83

Mon cher petit,

J'apprends que vous être à Paris. M^r Doucet m'a dit avant-hier que je devrais m'entendre avec vous pour la récitation de votre poème dans la séance prochaine de l'Académie où seront décernés les prix. Venez donc me voir, si vous le pouvez, sans retard, soit demain matin vers 9 heures 1/2, soit lundi à partir de une heure, soit mardi à cinq heures et demie, soit encore

²⁰ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, lettre de Sully Prudhomme à Jean Aicard du 15 août 1882.

mercredi à la même heure. Prévenez-moi, je vous prie, par un mot, du jour qui vous conviendra si vous ne pouvez venir demain.

Bien à vous cordialement. Sully Prudhomme.

P.S. Veuillez apporter votre poème, nous le relirons ensemble ²¹.

Sully reçut encore de son ami *Don Juan* :

Paris 9 X^{bre} 89

Merci de tout cœur mon cher ami, pour le gracieux envoi que vous m'avez fait d'un exemplaire de votre *Don Juan*, et pour les vives jouissances que me procure la lecture de ce puissant et profond poème. Nous en parlerons, je l'espère, cet hiver et bientôt. Je ne puis et ne veux en ces quelques lignes que vous témoigner ma gratitude – et vous renouveler l'expression de ma grande estime pour l'homme et le poète, et l'assurance de mes sentiments bien affectueux.

Votre dévoué

Sully Prudhomme ²²

puis *L'Ibis bleu* :

Fontenay le fleuri

11 Août 93

Mon cher ami,

²¹ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, lettre de Sully Prudhomme à Jean Aicard du samedi 27 octobre 1883 – billet recto-verso écrit au crayon. — En ce qui concerne ce poème primé par l'Académie française et que notre jeune écrivain fut invité à lire lui-même sous la Coupole, voir AMANN (Dominique), « Jean Aicard lauréat de l'Académie », *Aicardiana*, n°4, septembre 2013, pages 13-15.

²² Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, lettre de Sully Prudhomme à Jean Aicard du 9 décembre 1889, deux pages.

Pardonnez-moi de répondre si tardivement à votre dernière lettre, où vous me demandez si j'ai reçu *l'Ibis bleu*. Je voulais l'avoir lu avant de vous remercier de votre gracieux envoi que je n'ai pas connu tout de suite. L'exemplaire m'attendait chez moi ; j'en suis absent depuis trois semaines. J'ai enfin cet exemplaire précieux par la dédicace toute cordiale et bien flatteuse que vous y avez laconiquement écrite. Je me le suis fait envoyer et je l'ai lu avec la plus grande attention, faisant taire mon affection pour l'auteur afin de n'être influencé que par l'ouvrage même. Hé bien ! mon impression est des plus favorables. Je ne suis pas, il est vrai, un critique bien sûr en matière de roman, j'y apporte une naïveté entière, ne résistant pas du tout à l'émotion pour garder la possession de mon jugement. Il me semble que c'est l'émotion même qui juge dans ces sortes d'ouvrages. Quand par surcroît les exigences de la raison et du goût se trouvent satisfaites après l'examen réfléchi, on ne risque rien en admirant ce qui a ému. Je vous sais un gré infini, mon cher ami, de nous faire bénéficier de votre profonde connaissance de la France méridionale ; c'est une vive jouissance d'en voir ressusciter les paysages dans l'imagination grâce à votre art de poète et d'en apprendre les mœurs intimes grâce à votre expérience et à votre aptitude d'observateur. Cette aptitude s'exerce d'ailleurs sur un champ plus vaste, elle vous permet de scruter et de deviner l'homme, indépendamment des régions qu'il habite. Le cas social que vous avez si puissamment analysé est des plus fréquents, à cela près que toutes les épouses fourvoyées dans une union mal assortie n'ont pas la noblesse d'aimer de votre charmante et si touchante héroïne. L'originalité de votre sujet est dans la qualité supérieure des caractères, de part et d'autre, car le mari est le plus honorable homme du monde. Combien la fatalité de ces unions malheureuses gagne de relief à la beauté morale des deux

victimes. Mais je ne peux juger convenablement ce beau livre en quelques lignes. Nous en causerons. Il est écrit avec une sobriété et un coloris également remarquables. Je voudrais vous dire encore que les deux actions distinctes sont combinées et entrecroisées avec une habileté d'autant plus grande que l'une amène le dénouement de l'autre avec beaucoup de naturel par son propre dénouement. – J'ai lu avec un vif intérêt les articles que vous m'avez communiqués, et aussi celui de Faguet dans la *Revue Bleue*. Il est fort bon ; je n'aurais pas songé à la critique qu'il fait de l'invraisemblance des causes de la scène de la faute. Hélas ! le souvenir même de l'enfant étant primé par l'événement présent, non pas étouffé mais engourdi. Il faut juger de la puissance de l'amour aux effets qu'il produit et non pas nier qu'il en puisse produire d'invraisemblables. Je vous embrasse de tout cœur, mon cher ami. Sully Prudhomme. Ne négligez pas la consultation et les informations relatives à votre candidature : malheureusement la dispersion est grande en ce moment, comme je vous l'écrivais.

Il n'y a pas de cochonneries dans votre roman, et il est extrêmement attachant ! Voilà qui vaut toutes les dissertations sur l'esthétique du genre. Son succès réhabilitera le public français à l'étranger, si, comme je l'espère, il passe nos frontières ²³.

Sully Prudhomme, on le sait, usa de toute son influence pour faire admettre Jean Aicard à l'Académie française lors de ses différentes candidatures. En revanche, il ne put le favoriser pour la croix d'officier de la Légion d'honneur puisqu'il faisait partie du Conseil de cet Ordre ²⁴.

²³ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, lettre de Sully Prudhomme à Jean Aicard du 11 août 1893, 4 pages.

²⁴ Voir, aux archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, la lettre autographe de Sully Prudhomme à Jean Aicard datée du

Le maître soutint également son protégé dans « l'affaire Lebonnard » :

M. Sully Prudhomme et M. Jean Aicard.

Une intéressante question littéraire a été soulevée dans le *Gaulois* par l'auteur du *Père Lebonnard* dans son article intitulé : *Le vers dans les pièces modernes*. M. Jean Aicard y soutenait que *les genres* ne sont pas abolis et que le drame familial poétique a le droit de vivre et de s'affirmer à côté des grandes conceptions lyriques.

Tous les critiques constatent le grand succès de la pièce et le triomphe de l'admirable père Lebonnard qu'est M. Silvain, qui s'y montre l'égal de M. Novelli sans lui ressembler ; mais plusieurs ont fait un reproche à l'ouvrage : c'est qu'il est en vers.

Parmi les lettres que l'heureux auteur du *Père Lebonnard* a reçues au sujet de son article paru dans le *Gaulois*, il en est une signée d'un nom qui fait autorité dans les questions d'esthétique. Nous avons demandé à M. Sully Prudhomme la permission de la publier. Le grand poète des *Vaines Tendresses* et du *Bonheur* nous a répondu :

« Il y aurait à développer ces idées essentielles. Je n'en ai pas le loisir mais je suis heureux qu'elles soient publiées. »

*
* *

3 avril 1899 : « Je reçois par le Comité de Diane, qui m'a invité à déjeuner, une communication qui m'enchanté d'une part et me navre de l'autre. Je suis ravi d'apprendre que vos admirateurs et amis s'emploient en votre faveur auprès du ministre de l'Instruction publique pour la croix d'officier, et je voudrais de tout mon cœur joindre mes instances aux leurs. Malheureusement il m'est interdit par ma qualité de membre du conseil de l'Ordre, d'adresser aucune requête ni recommandation à un ministre, attendu que les membres du Conseil sont appelés à contrôler les propositions de décorations faites par les ministres. Mon prédécesseur M. Janssen, que j'avais consulté sur mes devoirs et mes droits à cet égard, m'a écrit que j'étais tenu de conserver entière mon indépendance à l'égard des ministères. »

Rappelons d'ailleurs que ces mêmes idées sont amplement développées dans le *Testament poétique* de M. Sully Prudhomme.

Les lignes qu'on va lire suffisent du reste à caractériser sa philosophie du vers et de la poésie.

Voici la lettre de M. Sully Prudhomme à M. Jean Aicard :

Châtenay, le 9 août 1904.

Je suis ravi de votre succès, mon bien cher ami ! Quelle revanche !

J'ai lu dans le *Gaulois* votre plaidoyer en faveur de la versification appliquée à votre ouvrage, qui tient de la comédie et du drame. Vous n'avez pas posé la question sur son terrain fondamental. Versifier, c'est introduire dans le langage tout ce qu'il comporte de musique. Or, la musique est un moyen d'expression complet, qui s'étend de la farce dans la chanson au sublime dans l'opéra, au divin dans la musique religieuse. Si l'on entend par la *poésie* l'aspiration à la plus haute vie humaine, la versification lui fournit un langage approprié, mais elle est apte à en fournir également un à tous les autres mouvements de l'âme, à la gaieté même la plus fruste. Le vers est mnémotechnique, et, à ce titre, rendrait service même à l'expression d'une vérité géométrique, si le géomètre *savait* le fabriquer.

Ceux qui vous ont contesté le droit de mettre en vers votre ouvrage ignorent la mission du vers.

SULLY PRUDHOMME.

M. Jean Aicard a répondu à la lettre de l'émirent poète par ces simples mots :

Mon cher ami,

Vous êtes avec moi, et cela me suffit.

À vous de tout cœur et d'admiration.

Jean AICARD ²⁵.

²⁵ *Le Gaulois*, 39^e année, 3^e série, n° 9799, vendredi 12 août 1904, « Échos de partout », page 1, colonnes 3-4.

En mars 1907, Jean Aicard participa à la petite délégation qui se rendit chez Sully Prudhomme, afin de lui remettre une plaquette réalisée par le graveur Chaplain portant, sur l'avvers, le profil de l'écrivain et, au revers, une lyre suspendue aux branches d'un chêne et la dédicace « À SULLY PRUDHOMME, en souvenir du 25^e anniversaire de son élection à l'Académie française, ses amis et admirateurs. 8 décembre 1881-1906 ». Le poète les reçut dans sa maison de Châtenay, où il vivait avec sa sœur, et, après les discours d'usage de François Coppée et d'Émile Boutroux, les invités prirent le thé et firent un tour dans le jardin ²⁶.

À la différence de la presse qui donna un compte rendu « officiel », François Coppée fit une relation plus nostalgique de cette entrevue amicale :

Dans la petite propriété de Châtenay, sa dernière retraite, Sully Prudhomme reçut, au printemps dernier, l'hommage de ses amis. Ce fut une heure triste et touchante que François Coppée a retracée en termes émus :

« Pour le ménage, nous n'étions venus qu'en petit nombre. Des vieux camarades datant du *Parnasse contemporain*, il n'y avait là, si je ne me trompe, que Mendès, Lafenestre, Cazalis et l'éditeur Alphonse Lemerre. Quelques poètes plus jeunes et des amis personnels de Sully nous accompagnaient. Nous formions un groupe de trente personnes tout au plus.

« Pour nous recevoir, le pauvre malade ne put même pas se soulever de son fauteuil. Son visage, — Sully, dans sa jeunesse, a été très beau, — son visage, gardant toujours son expression si douce, était, ce matin-là, ravagé et bouffi par la souffrance et

²⁶ Pour le compte rendu de cette fête intime, voir *La Presse*, 74^e année, nouvelle série, n° 5402, dimanche 24 mars 1907, page 1, colonnes 1-2.

ne ressemblait guère, hélas ! au profil gravé sur la médaille que nous apportions.

« On abrégéa autant que possible la cérémonie. M. Boutroux, l'éminent philosophe, et moi-même, nous lûmes nos petits discours. Lafenestre, qui fut, pour Sully, un compagnon de toujours, récita un émouvant sonnet. Le cher poète nous écouta, les yeux mouillés de larmes ; il embrassa ses plus vieux amis, serra la main aux autres visiteurs. On but un verre de champagne, et ce fut tout.

« En revenant chez moi, je fis, je l'avoue, des réflexions sinistres.

« Certes, notre pensée d'honorer un ami qui nous était très cher et un poète que nous admirions beaucoup était excellente ; mais, devant ce pauvre homme si faible, devant son émotion malade, ces hommages attendris, ces paroles flatteuses avaient quelque chose de funèbre. Tout cela ressemblait trop à ce qui se passe autour d'une tombe fraîchement creusée où l'on vient de descendre le cercueil.

« Pauvre Sully ! J'ai eu la sensation que nous l'avions fait assister, ce jour-là, à une sorte de répétition de son enterrement. »

Enfin, la mort l'a délivré de ses atroces souffrances. Il s'est éteint doucement. Ainsi se réalisa le vœu qu'il formulait jadis :

Vous qui m'aidez dans mon agonie,
Ne me dites rien :
Faites que j'entende un peu d'harmonie
Et je mourrai bien ²⁷.

²⁷ *Les Annales politiques et littéraires*, 25^e année, 2^e semestre, n° 1264, 15 septembre 1907, « Les échos de Paris », page 243 colonnes 2-3 et page 244 colonne 1.

Sully Prudhomme succomba six mois après et Jean Aicard fut parmi les premiers à lui apporter le témoignage de son admiration :

Celui qui nous a quittés

« Quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt ; et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. »

Sully Prudhomme est mort ; on le sait depuis trois jours et que la France a perdu un grand poète, profond et délicieux. C'est tout. Ce que le monde, je dis celui de l'intelligence et de la pensée, ignore — tout comme l'univers matériel dont parle Pascal — c'est de combien il est diminué par la mort de ce juste.

La noble humanité, celle que Pascal exalte, a perdu, sans le savoir, une des plus belles consciences qui l'aient jamais honorée. Comment pourrait-elle mesurer la perte qu'elle vient de faire ? Cet être incomparable n'a pu révéler le meilleur de lui-même qu'aux témoins de sa vie intime. La condition de certaines beautés morales est d'exister dans l'ombre, et plus méritoires de n'être pas en lumière. Elles trouvent leur gloire à chercher l'obscurité. Nul orgueil ne les dépare. Elles rayonnent sans être admirées. Elles sont pour Dieu.

Nous parlons ici d'une Sagesse pure, adorable et vivifiante, qui, mieux que toute beauté d'art, mérite le nom de divine. Il faut avoir vu la conscience de Sully Prudhomme pour croire qu'un idéal est réalisable. Elle demeure invraisemblable dans un siècle de réalisme. Et, parce qu'elle était, elle a laissé, à ceux qui la virent en mouvement, l'impression du plus beau des spectacles possibles ; mais on conçoit qu'il fut donné seulement à ceux qui approchaient le poète dans l'intimité. De loin, le public entendait dire : « Beau caractère ; scrupuleux ; grande élévation de sentiments... » Mots sans force, banals, usés, quelconques.

Et je dis que le monde ignore de combien l'a diminué le départ de cet homme simple.

Depuis ma première jeunesse, je l'aimais. J'ai aujourd'hui le devoir de parler de lui, de le montrer tel qu'il m'apparaît. Lui vivant, je ne me serais pas risqué à faire l'éloge de son caractère. Le brutal éclat d'une apologie sincère eût blessé ses yeux faits pour une lumière élyséenne. La Grèce a immortalisé sept sages. De nos jours, la sagesse seule, surtout modeste, ne confère plus l'immortalité, mais tous nous aurons dit, parce que c'est notre devoir, ce que fut cet homme-ci, — et que le monde n'en sait rien.

*
* *

Jules Simon, dans un article de journal, faisait un jour le tableau de la Cité idéale, et il terminait par ce trait : « Sully Prudhomme donnera des conseils à cette république. »

Cette cité-là n'est pas encore réalisée.

Pour nous, les amis du poète, lorsque la dure réalité moderne nous a fait désespérer des avenir, que de fois nous sommes nous écriés : « Et cependant, il y a au monde des êtres tels qu'un Sully Prudhomme ! » Qu'il existât, — cela seul nous rendait à l'espérance. Maintenant il n'est plus là, mais il y a été, et fortifiés par lui, nous répétons :

Nous planterions l'espoir sur l'univers détruit.

Seulement, pour nous, ses intimes, il y a, depuis trois jours, dans l'indifférent univers, plus de solitude morale que n'en laisse ordinairement la mort même d'un ami. Une lumière s'est éteinte sur l'horizon de la pensée. Sully Prudhomme représentait toute la grande humanité, — celle qu'on rêve et qu'on veut affirmer quand même. Il le sentait bien, lorsqu'il disait humblement :

J'écoute en moi pleurer un étranger sublime,
Qui ne m'a jamais dit sa patrie et son nom.

Voilà le sage. Quant au poète, pour en parler dignement, il nous faudrait plus de temps et surtout plus de tranquillité d'esprit. La critique est chose froide. J'écris ici une émotion. Il convient cependant de signaler qu'on n'a pas dit sur lui ce que dira un jour, — bientôt peut-être, puisqu'il est mort, — la vraie critique, — celle qui éclaire tous les fonds d'une œuvre, la révèle à qui ne la sent pas encore. Comme le sage qu'il fut, ce poète célèbre est resté, en quelque manière, un inconnu. Deviné, pressenti, entrevu, point vu encore, pas caractérisé pleinement et fortement. On le découvrira. Il aura son jour.

Sully Prudhomme poète, c'est le charme infini dans la parfaite précision.

Il penche à l'analyse ; il veut toujours se rendre compte de tout ; il opère ce miracle de nommer et de détailler les nuances de ses sentiments sans nous rien faire perdre de leur subtile essence. Quand il effeuille une fleur pour nous en dire le mystère, il la force à exhaler son plus pénétrant parfum.

Il a dit :

Heure de la tendresse exquise
Où les respects sont des aveux
.
Où le cœur s'ouvre en éclatant
Tout bas, comme un bouton de rose.

Et ailleurs :

Tous les corps offrent des contours,
Mais d'où vient la forme qui touche ?
Comment fais-tu les grands amours,
Petite ligne de la bouche ?

Et encore :

Je rêve à l'étoile suprême,
À celle qu'on n'aperçoit pas,
Mais dont la lumière voyage
Et doit venir jusqu'ici-bas
Enchanter les yeux d'un autre âge.

Quand luira cette étoile, un jour,
La plus belle et la plus lointaine,
Dites-lui qu'elle eut mon amour,
Ô derniers de la race humaine !

*
* *

Nous ne croyons pas à la perfection absolue d'aucune œuvre d'art, c'est-à-dire à la beauté impeccable d'une forme défiant toute critique. Nous croyons que la beauté d'une œuvre réside surtout dans la puissance qu'elle a d'être suggestive. Plus elle fait naître l'idée de la Beauté suprême, à jamais insaisissable, plus elle vaut. C'est pourquoi Sully Prudhomme, si précis, si châtié, concis parfois jusqu'à la rigueur, est l'égal des plus grands poètes. Il éveille le désir et l'espérance, il les lance à l'infini, plus loin parfois que ne l'ont fait les plus lyriques, les plus envolés.

Les Étoiles, l'Agonie, les Yeux, combien d'autres encore de ses chefs-d'œuvre, sont des poèmes qu'on peut comparer aux pages les plus illustres des Hugo, des Lamartine et des Musset !

Et ce poète nous est nécessaire. Il tient, parmi les maîtres du Vers, une place que nul autre n'a occupée. Son œuvre répond aux besoins de nos esprits modernes, qui ne peuvent ni souffrir, ni douter, ni espérer, ni aimer sans scruter les raisons de leurs peines ou de leurs joies.

Et le miracle, c'est (encore une fois) que ce travail du poète sur lui-même n'ait pas fait perdre à ses sentiments ni à ses idées la puissance d'envol qu'on demande aux stances et aux poèmes.

... Cette douleur sacrée

Donne un si mâle espoir qu'on la souffre en chantant.

L'homme, le poète, le philosophe, tous trois, en Sully Prudhomme, sont en parfait accord. C'est un sceptique qui espère, un analyste qui condense et résume, une hésitation qui nous force à conclure, un doute qui fait croire ; écoutez-le :

« Cette qualité, la beauté, à la fois objective et incomplètement définissable, éveille en moi, dans l'aspiration, une vague image d'une sorte de ciel qui me ravit, et se révèle à titre d'idéal réalisé quelque part, je ne sais où ni comment ; mais j'y ai foi. C'est ma religion. »

« L'intelligence n'a qu'un horizon borné, clos par d'infranchissables murailles. Quant à nous, après nous y être en vain heurtés le front en soupirant, nous attendons avec humilité la réponse de la tombe à notre anxieuse interrogation. »

Jean Aicard²⁸

En octobre 1907, Jean Aicard reporta sa candidature à l'Académie française du fauteuil laissé vacant par André Theuriet à celui de Sully Prudhomme : il désirait ardemment être celui qui aurait l'honneur de prononcer l'éloge du poète disparu, mais son concurrent Henri Poincaré, mathématicien de re-

²⁸ *Le Gaulois*, 42^e année, 3^e série, n° 10925, jeudi 12 septembre 1907, page 1, colonnes 4-5. — Le manuscrit autographe (cinq feuillets) conservé dans la bibliothèque numérique des *Lauriers-Roses* (Musée Jean Aicard, La Garde, Var) n'est qu'une ébauche, très travaillée ; le texte est, par ailleurs, tronqué : le dernier feuillet manque.

nommée mondiale, était élu d'avance : le scrutin le désigna en effet dès le second tour.

Dans son discours de réception à l'Académie française, prononcé le jeudi 23 décembre 1909, Jean Aicard fit, certes, l'éloge de François Coppée son prédécesseur au fauteuil n° 10 ; mais il ne manqua pas, en terminant, d'associer le souvenir de Sully Prudhomme et de réunir les deux poètes amis dans un suprême hommage :

Il y a trois ans à peine, il fut donné à quelques écrivains, philosophes, romanciers, poètes, d'assister à un bien touchant spectacle. Ce fut le jour où, François Coppée à notre tête, nous allâmes offrir à Sully Prudhomme une médaille commémorative du vingt-cinquième anniversaire de son élection à l'Académie française.

Sans avoir jamais suivi Coppée en disciple, ni même l'avoir vu souvent, je l'ai toujours admiré, toujours aimé et je crois l'avoir compris. Avec Sully Prudhomme, pour qui je n'avais point de secret, je suis resté pendant plus de quarante années en rapport d'étroite amitié, en conformité absolue de sentiments et d'idées.

Coppée et Sully Prudhomme étaient les poètes les plus brillants du Parnasse. Ainsi ce Parnasse qui, disait-on, avait été le piédestal des Impassibles, a eu pour gloires dominantes deux hommes qui, par des moyens différents, sont des créateurs d'émotions, l'un en de beaux récits, en d'admirables drames impersonnels, l'autre en des stances où se révèle la plus noble vie intérieure.

L'originalité de Coppée fut de prêter à d'humbles existences et à leurs douleurs muettes l'expression d'un art accompli. L'originalité de Sully Prudhomme fut de découvrir, dans l'ancien domaine des rêveries vagues, d'y définir et d'y nommer la cause

et le sens des plus subtiles impressions de notre âme repliée sur elle-même. Dans ses stances, la pensée précise s'accompagne toujours d'une atmosphère de songerie délicieuse. Il a inventé une analyse qui ne détruit pas le charme de l'objet qu'elle étudie. Bien nouveaux tous les deux, bien modernes, chacun a sa façon, Coppée en donnant droit de cité, dans notre poésie nationale, au portrait moral et physique d'humbles Français de divers états ; Sully Prudhomme en notant avec minutie les gammes et les nuances d'une psychologie chantante, en créant, dirai-je, l'analyse rêveuse, et en mettant aux mains de la science contemporaine la lyre même de Lucrèce.

La médaille commémorative que nous apportions à Sully Prudhomme, c'est Coppée qui, en notre nom à tous, avait mission de la lui offrir.

Les deux poètes étaient tous deux à la veille de leur mort. Nous le savions et ils ne l'ignoraient pas ; et ce fut, sous nos yeux attentifs, une entrevue pathétique.

À eux deux, ils représentaient alors les plus hautes émotions de l'âme humaine, les plus heureuses et les plus poignantes : l'un, la foi confiante qui se repose en son Dieu ; l'autre, la recherche obstinée qui se heurte à l'inconnaissable ; la première, plus enviable, puisqu'elle est donnée par Celui qu'elle affirme et puisqu'elle est, à l'heure des pires agonies, le grand appui, la consolation sans égale ; la seconde, humainement plus admirable peut-être, si le mourant, dont elle accroît la détresse, montre la même sérénité à supporter sans secours les maux sans rémission.

Pour écouter notre orateur, sur lequel il fixait ses beaux yeux où rêvait son âme déjà lointaine, Sully Prudhomme dut rester assis, en son habituelle attitude de penseur lassé. Coppée, en évoquant l'époque de leurs premières ardeurs littéraires, eut, une fois encore, dans ses yeux clairs au regard droit, une

flamme de jeunesse ; et, pour affirmer son admiration à l'auteur des *Vaines Tendresses*, il retrouva quelque chose de ses belles énergies de combattant ; mais cette fermeté n'était qu'apparente : on sentait que les deux poètes étaient, l'un par l'autre, également attendris.

Quand ils s'étreignirent enfin, nous eûmes tous quelque peine à maîtriser notre émotion ; et moi, comprenant bien qu'ils ne devaient plus se revoir, je répétais en moi-même ce vers de Sully Prudhomme, où sa forte résignation avoue une inquiétude :

Je m'abandonne en proie aux lois de l'univers...

puis ce vers de Coppée :

Je tâche de finir mon voyage en chrétien...

Le monument à Sully Prudhomme

Après la mort du poète, ses amis et admirateurs se réunirent afin de lui édifier un monument commémoratif. La ville de Paris et la questure du Sénat firent bien des embarras, mais le monument fut accepté par la cité lyonnaise où Sully passa une partie de son enfance :

L'Académie a reçu ensuite communication d'une lettre de M. Auguste Dorchain au sujet du monument Sully Prudhomme. La ville de Paris et la questure du Sénat ont refusé successivement un emplacement pour cette statue, la ville alléguant l'abondance des monuments, le Sénat décidant que le jardin du Luxembourg a déjà Théodore de Banville et Paul Verlaine, qui suffisent. Heureusement la ville de Lyon, où Sully Prudhomme est né, et qu'il habita, fut plus généreuse, et M. Herriot, maire, offrit, au nom de la municipalité lyonnaise, un délicieux

emplacement à mi-coteau sur la place qui deviendra « place Sully-Prudhomme ». Et le comité accepta cette proposition avec reconnaissance. L'inauguration aura lieu le 19 juillet, et M. Auguste Dorchain convie l'Académie à se faire représenter à ce monument à la mémoire d'un de ses membres. M. Jean Aicard a été désigné pour parler au nom de l'Académie²⁹.

Le monument fut inauguré le dimanche 19 juillet 1914 :

Dimanche dernier a eu lieu l'inauguration officielle du monument élevé à la mémoire du grand poète Sully Prudhomme, dans les jardins de la place Bellevue à la Croix-Rousse. Ce monument, œuvre du jeune sculpteur Marius Cladel, fils de notre ami regretté, le bon écrivain Léon Cladel, est en marbre blanc. Le buste de Sully Prudhomme repose sur une stèle en relief de laquelle se détache la Muse pensive du poète, et ses yeux semblent contempler le magnifique panorama qui, du coteau croix-roussien, paraît se prolonger à l'infini jusqu'au sommet des Alpes. Tout d'abord, les héritiers littéraires de Sully Prudhomme avaient songé à doter la ville de Paris d'un monument qui eût honoré la cité où le poète était né en 1839 ; mais l'administration argua de multiples raisons pour ne pas accepter ce don qui fut offert à la ville de Lyon, où notre poète passa les plus belles années de sa jeunesse³⁰.

Et c'est Jean Aicard qui prononça le discours au nom de l'Académie française³¹.

²⁹ *Le Temps*, 54^e année, n° 19335, samedi 13 juin 1914, page 3, « Académies, universités, écoles », colonnes 5-6.

³⁰ *L'Illustré, journal hebdomadaire de décentralisation et de tourisme*, 4^e année, n° 182, 25 juillet 1914, « Le monument Sully Prudhomme », pages 482 colonne 2 et 483 colonne 1, une photographie.

³¹ Ce discours est publié ci-après dans son intégralité, pages 115-124.

Pour l'anecdote, le comité officiel rencontra une concurrence inattendue. Jean Aicard eut connaissance de l'affaire – que je baptiserai « la Querelle des deux bustes » – par une lettre d'Auguste Dorchain :

Paris, 4 Mai 1909

Mon cher ami,

Oui, vous avez bien versé « chez nous » comme vous le verrez sur la liste ci-jointe, déjà ancienne, et qui a grossi : nous en sommes à 12.000 f. environ.

Et voici ce que je sais de la « concurrence » : Nous n'en avons jamais connu l'existence que par des circulaires ne mentionnant ni président ni commission mais nous demandant de l'argent au nom d'un M. Eug. Figuière, dont nous ne savons rien. En cherchant bien, nous avons découvert que c'était un candidat malheureux au prix Sully Prudhomme en 1907 qui, furieux de n'avoir pas été lauréat, avait envoyé une lettre d'injures à la société des Gens de Lettres !!

Après avoir cherché à établir une confusion entre un Comité mystérieux et celui que H. Poincaré préside, et « mis dedans » un certain nombre de personnes, il a vu qu'il n'était point de force et il a fini par déclarer que son comité « national » avait pour but d'ériger un *buste* de Sully à *Chatenay*. Beaucoup de souscripteurs attrapés parlaient de lui redemander l'argent. Il a fallu éclairer beaucoup de dupes, depuis le Président de la République jusqu'aux Conseillers municipaux, sans parler d'innombrables particuliers qui, tous, croyaient avoir souscrit pour un monument national et parisien !

Je [*deux mots illisibles*] vos regrets à nos collègues qui regretteront de ne pas vous avoir. Tous mes hommages à Madame votre sœur, je vous prie.

De cœur vôtre
Auguste Dorchain ³².

Cette épître singulière mérite des explications.

À la mort d'un auteur ayant acquis quelque notoriété, il était d'usage qu'un monument lui fût élevé. En principe, l'initiative était prise par ses plus proches amis, qui formaient alors un comité et ouvraient une souscription publique pour recueillir des fonds en vue de la réalisation du mémorial projeté, généralement un buste posé sur un socle. Pour un auteur célèbre, surtout s'il appartenait à une grande académie, celle-ci ou la Société des gens de lettres étaient par priorité les initiatrices de l'action.

Au décès de Sully Prudhomme, il y eut un cafouillis : ses amis, académiciens et autres, avaient décidé l'érection d'un monument, sous l'égide de la Société des gens de lettres. Mais ils furent « doublés » par un comité anonyme se disant « national », qui lança sa propre souscription, à laquelle les meilleures âmes apportèrent aussitôt leur obole... au premier rang desquelles le président de la République en personne, comme le révèle la lettre d'Auguste Dorchain à Jean Aicard citée ci-dessus ! Le fondateur de ce comité était effectivement Eugène Figuière.

Dans la réalité, Dorchain connaissait le trublion bien mieux qu'il ne le laisse paraître dans sa lettre, puisqu'il fut membre du jury chargé d'attribuer le prix Sully-Prudhomme de 1907 :

Le prix Sully-Prudhomme. — On sait que M. Sully Prudhomme a fondé, en 1902, un prix annuel de 1,500 francs, mis à la disposition de la Société des Gens de lettres, chargée de l'attribuer,

³² La Garde, Musée Jean-Aicard, bibliothèque numérique (clichés Dominique Amann).

par voie de concours, au poète débutant qui n'aurait pas les moyens de publier son premier volume de vers.

Cette année, la commission du prix Sully-Prudhomme, composée de Mme Daniel Lesueur, présidente ; MM. Auguste Dorchain, rapporteur, Jules Bois, Georges Lecomte, Henry Roujon, Michel Corday, membres, a décidé de ne pas attribuer de prix.

Elle a décerné les trois mentions suivantes :

1° À M. Gabriel Volland, poète de l'école de J. M. de Heredia ;

2° À Mlle Émilie Arnal, auteur de *Petites Villes*, de l'école lamartinienne ;

3° À M. Albert Thomas, décédé, auteur des *Poèmes du désir et du regret* ³³.

Eugène Figuière, né à Paris le 7 décembre 1882 et décédé en 1944, fut essentiellement un éditeur parisien, « à l'enseigne du figuier », et sa maison fit connaître des écrivains débutants comme René Arcos, Georges Duhamel, Pierre-Jean Jouve, Alexandre Mercereau, Jules Romains, Bernard Shaw, Valentine de Saint-Point, Jules Supervielle, Charles Vildrac – pour ne citer que les plus connus, – mais aussi plus de cinquante auteurs aujourd'hui totalement oubliés auxquels il a voulu donner une chance. Il a également fondé plusieurs journaux comme *L'Alliance littéraire*, *L'Alliance du bonheur*, *L'Alliance universelle*, *L'Alliance des médecins*, *L'Alliance parlementaire*, *L'Alliance des instituteurs*, dont il était propriétaire. Il fut, enfin, écrivain et même poète : sa bibliographie personnelle est importante.

³³ *Le Figaro*, 53^e année, 3^e série, n° 190, du mardi 9 juillet 1907, « Informations », page 3, colonne 5.

Jean et Sully : des destins parallèles

On ne peut qu'être frappé par les nombreuses identités qui marquent les parcours de nos deux écrivains.

Tout d'abord la perte précoce du père, puis l'absence de la mère et enfin l'exil dans la froideur et l'anonymat d'un pensionnat, d'où découlent un vécu très net de carence affective et, ultérieurement, l'impossibilité de fonder sa propre famille.

Vient ensuite la perte de la foi de l'enfance, le vif regret de la spiritualité naïve liée à l'innocence, et le sentiment d'un grand vide que la quête philosophique ne comble pas, même si la poésie parvient parfois à exprimer un peu de l'ineffable.

Tous deux débutèrent des études juridiques mais furent aussitôt rebutés par l'aridité de la matière et l'inanité des vaines chicanes, dont ils purent sortir ayant été favorisés par une bonne fortune familiale qui leur permit de se livrer à l'écriture.

Jean Aicard fut attiré vers le Parnasse par son ami Sully : il y découvrit le culte de la Beauté, l'art pour l'art, conduisant à la recherche de la plus grande perfection formelle ; il y prit conscience de la nécessité de se détacher de la contemplation du passé pour intéresser la poésie à l'épopée moderne, la rapprocher du monde de la science et des techniques ; à l'exemple de Sully, il porta également son inspiration vers la philosophie et même, plus tard, vers la métaphysique.

Si leurs destins divergèrent ensuite, c'est que chacun voulut manifester son propre génie, développer sa pensée et livrer ses combats. Mais l'amitié réunit les deux hommes jusqu'au départ de Sully et, resté seul, Jean n'oublia jamais son compagnon des premières heures.

L'INAUGURATION DU MONUMENT DE SULLY PRUDHOMME *

Jean AICARD

MESSIEURS,

Quand Sully Prudhomme se vit décerner le prix Nobel, il éprouva, sous la clarté crue et subite d'une extraordinaire publicité, l'effroi d'un méditatif dérangé dans son isolement.

Il avait dit à « ses amis inconnus » :

Pour vous je me fais juste et noble sans mentir
Dans un rêve où la vie est plus conforme à l'âme.

En définissant ainsi sa propre poésie, il nous la désignait comme trop pure et trop belle pour la popularité. Sa Muse n'a jamais coudoyé personne sur le pavé de nos rues. Elle ne se plaît qu'en ces jardins symboliques que peignit un Puvis de Chavannes ; elle y marche lente et rythmique, en robe souple et transparente, et sa forme aux chastes contours n'inspire que des désirs d'âme.

* AICARD (Jean), *Institut de France. Académie française. Discours de M. Jean Aicard membre de l'Académie française prononcé à Lyon le 19 juillet 1914 à l'occasion de l'inauguration du monument de Sully Prudhomme*, Paris, typographie de Firmin Didot et C^{ie} imprimeurs de l'Institut, 1914, 28,5 cm, 13 pages.

Il a écrit un jour :

J'écoute en moi pleurer un étranger sublime
Qui m'a toujours caché sa patrie et son nom.

Ce sublime étranger, que, dans sa modestie parfaite, il déclare si peu connaître, c'est pourtant le seul, le vrai lui-même. Non, un tel homme ne fut point fait pour les promiscuités de la renommée. La gloire dont un Sully Prudhomme est digne, c'est celle qui dore, d'une lueur tombée des lampes rituelles, dans le silence des Panthéons les plus délaissés, le bronze ou le marbre des dieux qu'on oublie.

Ces Panthéons de rêve, il les a vus et décrits :

Que je puisse à mon gré peupler un panthéon
Des plus grands immortels nés de la race humaine...
J'aime la grâce attique et la force romaine ;
Je porterai Lucrèce à droite de Platon.

Il est le frère de ces grands esprits, et c'est pourquoi il n'a pas connu une louange à la hauteur de son doux génie ; les éloges qu'il a mérités ne sont pas de ceux qu'on décerne à des vivants. Pour consacrer certains êtres, la gloire doit attendre que la mort les ait transfigurés. Il faut épargner à leur délicatesse la fadeur des compliments les mieux tournés. La seule admiration qui se fasse adopter par eux, c'est un sentiment sans phrases qui ressemble à de la tendresse. Sont-ils amoureux ?

Il leur faut une solitude
Où voltige un baiser :

Vous sont-ils amis ? Il leur faut une solitude encore, où ils sentent flotter l'âme de l'ami, conquise à leur âme attirante ; —

et cela se passe très loin des commerces ordinaires de la vie, très haut par-dessus toute littérature de convention.

MESSIEURS,

Ce poète a élargi le champ littéraire de la poésie française. V. Hugo disait de Baudelaire : « qu'il avait inventé un frisson nouveau ». On peut dire de Sully Prudhomme qu'il a inventé un charme nouveau. Ce charme, comment le définir ? C'est celui d'une claire rêverie qui, osant s'analyser jusque dans ses nuances, reconnaît et nomme les raisons qui la firent naître, et se multiplie en elles sans cesser de s'y confondre ; qui gagne enfin, avec la conscience de ses origines, une incomparable élévation.

À l'heure où paraît Sully Prudhomme, la rêverie poétique n'est qu'un état de mol abandon. C'est une langueur malade de l'esprit livré sans réaction au flot ou au vent qui passe, et les âmes à demi dormantes veulent rester paresseusement inconscientes des causes qui la produisent. Le refus de connaître ou l'impuissance à connaître semblent, chez la plupart des romantiques, la condition même du rêve. Les imitateurs lamartiniens promènent la Mélancolie sur des lacs ; elle se plaît aux ruines, même artificielles, aux crépuscules des soirs et aux clairs de lune. Elle ferme les yeux en murmurant sans fin : « Qu'ai-je donc ? Je ne sais ce que j'éprouve ! » Il lui semble que si vous lui retiriez si peu que ce soit de son mystère, elle s'évanouirait. La romance populaire, qui voit en elle la poésie par excellence, fait dire à l'amoureux, perdu dans sa pensée incomprise :

Je me mis à pleurer comme on pleure à vingt ans.

ou encore

J'aime mon mal, j'en veux mourir.

L'écho de ces paroles vagues vibre encore lorsque arrive un poète psychologue qui demande à la rêverie — des explications. Sully Prudhomme, sans effaroucher la déesse, fait ce miracle d'écarter le voile qui cache le front de la mélancolie. Il ne se contente pas de soupirer auprès d'elle, comme elle : il force ses confidences. Il choisit d'abord pour cela l'heure adorable où les fiancés en sont encore à s'interroger sur l'avenir de leur trouble naissant :

Heure unique où la bouche close
Par sa pudeur seule en dit tant,
Où le cœur s'ouvre en éclatant
Tout bas, comme un bouton de rose ;
Où le parfum seul des cheveux
Paraît une faveur conquise,
Heure de la tendresse exquise
Où les respects sont des aveux.

C'est la première fois que l'analyse, parlant en vers, décuple l'intensité de l'émotion poétique. L'état de la créature qui a, selon l'expression vulgaire, « du vague à l'âme », vient d'être ennobli. Le vague nous demeure, mais, en apprenant pourquoi il nous envahit, nous ne le savourons que mieux. Voilà le charme qui est propre à Sully Prudhomme, et nouveau. Nous sommes en présence d'un poète délicieux qui, doublé d'un philosophe précis, commande au songe, le transfigure en pensée consciente, le courbe non seulement aux lois de la métrique, mais à celles de la plus haute sagesse. Et cela véritablement est divin.

Sully Prudhomme savait fort bien comment et pourquoi son œuvre était réconfortante. Rappelez-vous la véhémence de son apostrophe à Musset :

... Ton vague et triste livre
Nous laisse pleins de vœux et de regrets confus ;
Il donne des désirs sans donner de quoi de vivre ;
Il mord l'âme et la chair, je ne l'ouvrirai plus.
.....
Je ne veux plus l'ouvrir. Mon maître est le poète
Amant de l'idéal comme on l'est d'un drapeau
Pour la grande action qu'à son ombre on a faite,
Qui pose un ferme corps sous la robe du beau,
Qui ne mesurant pas à l'arpent sa patrie,
La reconnaît partout dans tous les droits humains.

Ainsi chantait, dès son premier livre, Sully Prudhomme. Bien entendu, critique et public ne virent point, à cette heure première, la vraie grandeur d'un poète qui, en fuyant les voies des plus brillants romantiques, s'égalait à eux par des qualités personnelles tout à fait différentes des leurs, intimes, profondes, sans faux éclat, toutes nouvelles dans le champ de notre art, et seulement comparables à celles d'un Alfred de Vigny. Dans ce livre des *Stances et Poèmes*, où s'inaugurait un lyrisme exempt de toute violence, certain des routes qu'il s'ouvrait seul dans les espaces infinis, critique et public ne surent reconnaître comme chef-d'œuvre qu'une seule page, charmante, il est vrai, — un lied français, très fin, très gracieux, triste de cette tristesse, élégante et discrète, qui sait être à peine visible et que peuvent supporter, sans cesser de sourire avec indifférence, les gens du monde. Les femmes, derrière l'éventail, se chuchotaient l'une à l'autre : « Avez-vous lu *le Vase brisé* ? » On semblait ignorer les plus admirables morceaux de la *Vie intérieure* : les *Berceaux*, un *Songe*, et cette pièce intitulée *les Yeux*, trois courtes strophes, vastes comme un ciel. Dans ce premier volume de Sully Prudhomme, toutes les mélancolies d'amour s'exhalent, pénétrantes,

analysées et chantantes. Partout la pensée intervient pour rendre plus intense l'expression du sentiment. Et cela n'est ni du romantisme, ni de l'art impassible, ni de l'art parnassien. Cela n'obéit strictement à aucune des formules poétiques des époques précédentes. C'est l'œuvre d'un haut, d'un noble esprit moderne, qui affirme le droit de la conscience et de l'intuition, considérées comme des forces positives : « Ô Vérité ! (s'écrie le poète) :

Si la main des preuves détache
Ton voile aux plis multipliés,
Le vent des strophes te l'arrache
Tout d'un coup, de la tête aux pieds !

Ce miracle de la poésie ne saurait être et ne fut pas le prodige d'un enthousiasme ignorant. C'est l'acte d'un génie intuitif que la science conduit par la main. Elle lui a fait explorer tout son domaine dont l'élargissement progressif nous laisse toujours en présence du mystère sans fond ni bords :

Il est tombé pour nous, le rideau merveilleux
Où du vrai monde erraient les fausses apparences...
Le ciel a fait l'aveu de son mensonge ancien,
Et depuis qu'on a mis ses piliers à l'épreuve,
Il apparaît plus stable, affranchi de soutien,
Et l'univers entier vêt une beauté neuve.

Cette poésie, neuve elle aussi, s'affirme avec une rare puissance dans trois livres, de mérite égal : les *Épreuves*, les *Vaines tendresses*, les *Solitudes*.

Sous les doigts habiles du poète-philosophe, le sonnet, dans les *Épreuves*, s'assouplit, sans que soit altérée la fixité de ses

règles et de sa forme. Le sonnet, aux mains de Sully Prudhomme, est un vase précieux, dont les contours, solides, sont si délicatement onduleux qu'on les croirait flexibles, et, dans cette forme restée vivante, il verse des élixirs de pensée.

Dans les *Solitudes*, à côté du *Cygne*, rare pièce d'anthologie où se montre la parfaite plasticité du vers de Sully Prudhomme, on rencontre des chefs-d'œuvre, qui se nomment la *Voie Lactée*, les *Caresses*, l'*Agonie* et qui, pensés fermement, très personnels, très calmes, supportent la comparaison avec les meilleures pages de nos lyriques les plus tourmentés. C'est dans le morceau intitulé : l'*Agonie*, que, rendant hommage à la musique, notre poète se déclare *las d'entendre des mots*, parce que le mot, dit-il, *peut* mentir. Et c'est là un mot encore, ce n'est même qu'un monosyllabe, mais sublime.

Le titre des *Vaines tendresses* accuse plus d'amertume que Sully Prudhomme n'en eut jamais. Toute son œuvre proteste de sa foi dans la tendresse, mère du sacrifice et conseillère de justice.

Dans ses œuvres les plus achevées Sully Prudhomme met en lumière le sens des choses, sans paraître didactique :

Qu'est-ce que la patrie ?

Elle est la terre en nous malgré nous incarnée
Par l'immémorial et sévère hyménée
D'une race et d'un champ qui se sont faits tous deux.
.....
Je tiens de ma patrie un cœur qui la déborde
Et plus je suis Français plus je me sens humain.

Les modernités l'attirent ; il devine ce qu'elles annoncent. Quand l'aérostat le *Zénith*, livré à lui-même et précurseur tragique des conquêtes de l'air, vint, des plus grandes hauteurs

qu'il ait pu atteindre, s'abîmer contre terre, le poète cria aux héroïques victimes de la catastrophe :

Les antiques héros admireront notre âge
Pour le nouvel emploi qu'on a fait du courage !
.
Tous les cœurs de vingt ans, qui dédaignent la vie
Et dont la soif d'honneur n'est jamais assouvie,
Verront en songe, au ciel, votre tombeau fleurir !

MESSIEURS,

Mon discours ne saurait prétendre à l'importance d'une étude : ce n'est qu'un hommage. — Sully Prudhomme qui, en prose, a écrit un livre entier sur *Pascal*, et une théorie de *l'Expression dans les beaux-arts*, — Sully Prudhomme qui a publié une traduction en vers du *Premier chant de Lucrèce*, nous a laissé deux vastes poèmes philosophiques : le *Bonheur*, la *Justice*. Toutes ses qualités s'y retrouvent ; on y remarque aussi son entier respect de servant rituel pour les métriques françaises traditionnelles. Le courage qu'il mit à les défendre le désigna aux attaques d'une jeunesse qui lui fut sévère jusqu'à le faire souffrir, faute d'avoir approché son cœur. Il resta convaincu que notre langue poétique, telle que l'a façonnée le maître du verbe, Victor Hugo, est assez libre désormais : elle a, pensait-il, les moyens de tout peindre, de tout exprimer.

En résumé, ses deux grands poèmes philosophiques répètent, objectivée, son âme pure, toujours fidèle à elle-même. Selon l'expression de M. Camille Hémon, le plus compréhensif de ses critiques, l'âme de Sully Prudhomme est celle d'un « positiviste atteint de la nostalgie de l'absolu métaphysique ».

Dans sa grande étude sur Pascal, Sully Prudhomme a écrit ceci : « L'acte de foi en l'idéal est intuitif au même titre que

l'adhésion aux postulats géométriques, » et plus loin, toujours sur la foi en l'idéal : « Nous y sentons, dit-il, la source profonde du monde phénoménal et de la vie. » Ces paroles sont définitives. C'est la grande affirmation spiritualiste de Sully Prudhomme. Il va jusque-là ; il ne va point au-delà ; et cette affirmation s'harmonise avec les conclusions de ses grands poèmes. Sous les cruautés et les injustices de la nature, un ordre rassurant apparaît. Du dévouement maternel instinctif dépend l'avenir des générations naissantes. Ainsi, de l'idée altruiste dépendra l'avenir du monde. C'est dans cette loi, inventée par les cœurs et issue de l'exemple naturel donné par la Mère, que l'être humain trouve sa grandeur, ses joies supérieures, sa dignité.

Chose étrange : la poésie de Sully Prudhomme, si mêlée d'analyse, est certainement celle qui échappe le plus aux prises de l'analyste. Elle a détrôné la rêverie vague, la poésie de romance qui se disait *fugitive*, mais elle est elle-même plus fuyante que l'air et l'eau. Elle brave les définitions, et cet aveu de la critique vaincue reste le plus juste éloge qu'on puisse faire de notre Sully Prudhomme. En présence de son œuvre, je ne puis m'empêcher de me rappeler la singulière beauté de ses yeux et le charme particulier de sa parole. On apercevait, derrière son regard, comme un autre regard encore, et quand sonnait sa voix, un timbre grave l'accompagnait, comme son propre écho, venu de régions fermées à nos sens. Et c'était, par les yeux et par la voix de l'ami bien connu, *l'étranger sublime*, le sublime inconnu, qui nous regardait et qui nous parlait, celui-là même qui nous parle et nous regarde dans son œuvre transcendante. Vivifiante quoique triste infiniment, la poésie de Sully Prudhomme, c'est la raison plaintive, noyée ineffablement dans l'amour du divin.

Il y a peu d'années, Sully Prudhomme me dit un jour : « Pendant longtemps l'idée de la mort fut pour moi spéculation

pure ; aujourd'hui, elle devient en moi réalité. » Et son beau regard s'étant abaissé, entre lui et moi, sur une tombe imaginaire, grand'ouverte à nos pieds : « Qu'y a-t-il là ? » demandait-il. Qu'y a-t-il là ? Je ne sais ; ce que je sais, mon cher Sully Prudhomme, c'est que nous vous aimons dans la mort comme nous vous aimions dans la vie ; ce que j'affirme, c'est que le peu de sécurité que nous goûtons en un monde si trouble, disparaîtrait, le jour où s'éteindrait la race des sages tels que vous ; ce que je sais enfin, c'est que la ville de Lyon vous revendique avec fierté comme l'un de ses plus illustres enfants ; ce dont je ne doute pas, c'est que, après Paris, elle vous eût, d'elle-même, élevé un monument, si Paris, moins froidement administratif, eût accepté celui-ci, qui aujourd'hui manque à sa gloire.

Et maintenant, ô doux maître ami, c'est vous-même qui allez prononcer les paroles essentielles, devant ce marbre, piédestal d'une gloire que l'avenir saura toujours mieux comprendre :

L'éternité du sage est dans les lois qu'il trouve ;
Le délice éternel que le poète éprouve,
C'est un soir de durée au cœur des amoureux ;
Car l'immortalité, l'âme de ceux qu'on aime,
C'est l'essence du bien, du beau, du vrai, —Dieu même !
Et ceux-là seuls sont morts qui n'ont rien laissé d'eux.

VISION LE JUGEMENT DERNIER (RÊVE)

Jean AICARD

— « Le dernier homme est mort, car nous autres qui sommes
« Depuis longtemps déjà foulés aux pieds des hommes,
« Voici que tout à coup dans notre lourd sommeil
« Nous ne nous sentons plus réchauffés du soleil.
« Ce qui sortait de nous et renaissait sans trêve
« Pour animer les fleurs avec la jeune sève
« Retombe sur la terre et retourne à nos corps,
« Et nous nous retrouvons tout entiers, nous, les morts.
« Un hiver sans espoir a frappé la nature ;
« Le dernier homme a dû tomber, sans sépulture ;
« C'est la fin ; car nul bruit n'arrive jusqu'à nous,
« Car nous n'entendons plus la prière à genoux
« Ou l'appel douloureux de nos enfants en larmes ;
« Ni le tumulte sourd de l'ouragan des armes ;
« Ni le travail profond des volcans et des eaux,
« Et la paix du silence a pénétré nos os.
« Morts, nous souffrîmes moins que vivants, et la vie
« S'agita sur nos corps sans nous donner envie,
« Et depuis que le bruit des choses a cessé,
« Nous avons moins souffert, n'ayant plus tant pensé ;
« Cependant, un dernier désir encor nous ronge ;

« Comme dans un sommeil troublé d'un mauvais songe
« Nous sommes tourmentés de l'implacable vœu
« De comprendre la vie et d'interroger Dieu !
« Ne saurons-nous donc pas le mot de ce mystère ?
« De quoi nous a servi notre douleur sur terre ?
« Pourquoi sommes-nous nés ? pourquoi sommes-nous morts ?
« Quelle idée a formé, puis a dissous nos corps ?
« Quelle cause eut notre être, ou stupide, ou sublime ?
« N'atteindrons-nous jamais le fond de notre abîme
« Et la sécurité du vrai néant obscur,
« Car le néant n'est pas, pour qui n'en est pas sûr !
« L'espérance et le doute ont ainsi que des flammes
« Veillé sous notre cendre, et, pareils à des âmes,
« Pour attendre l'arrêt des destins ou des cieux
« À nos corps dispersés survivent anxieux.
« Tels, nous nous survivrons jusqu'à la Certitude,
« Voulant répondre enfin, confuse multitude,
« À l'appel des clairons du jugement dernier.
« Nous voulons voir le Dieu vivant nous châtier
« De n'avoir pu percer la nuit dont il se couvre !
« Nous voulons qu'il paraisse, et que le sol s'entr'ouvre
« Et que nous relevant jeunes, nerveux et forts,
« Le Dieu que nous rêvions vivants, nous juge morts !
« S'il ne se montre point, allons à lui nous-mêmes !
« Le vertige est en nous de tous les noirs problèmes.
« Nous ne subirons point de plus hideux tourment
« Que de ne pas pouvoir mourir profondément !
« Levons-nous ! pénétrons le mystère des causes !
« Sachons le but final de nos métamorphoses !
« Las d'avoir expiré, vécu, souffert, douté,
« C'est notre droit suprême, à nous, l'humanité !
« Malheur ! si par la mort triste autant que la vie

« Notre espérance en Dieu n'était pas assouvie !
« Malheur à lui ! malheur à Dieu, malheur ! malheur
« Sur celui qui nous fit vivre dans la douleur
« S'il n'eut pas pour raison première la justice !
« Que la prédiction des Bibles s'accomplisse !
« Faisons effort des pieds, des mains et des genoux !
« Justice ! cherchons Dieu qui se tait ! Levons-nous ! »

Ainsi couvait en nous l'esprit de la colère ;
Ainsi l'humanité, gisante dans la terre,
Pour s'éveiller, tordait en elle, avec effort,
Sa volonté vivace en lutte avec sa mort,
Et le sol remuait, en proie à ce grand germe.

Étant sorti du trou qui sous moi se referme,
Ramenant mon linceul glacial sur mes bras,
Seul, frissonnant, je fis dans l'ombre quelques pas,
Et, regardant au fond des airs, gouffres funèbres,
J'eus une vision de Dieu dans les ténèbres.
Quelle forme avait-il ? je ne sais. Mon esprit,
Pendant ma vision rapide, le comprit,
Mais quand j'y veux penser, rien ne me le rappelle.
Je le vois, tous confus, dans la nuit solennelle
Plein du lugubre écho des menaces d'en bas
Surgir de la nuée et saisir par le bras
L'archange qui portait le clairon à sa bouche
Pour réveiller les morts dans leur sinistre couche ;
Je vois Dieu qui frémit de ce réveil tenté
Par le monde des morts, avant sa volonté !

Puis, soudain, subissant ses propres lois lui-même
Prévoyant le courroux immense, le blasphème,

Les pleurs universels, l'anathème sur lui
Dont on accueillera l'épouvantable ennui
De tournoyer sans fin dans la vie éternelle ;
Voyant l'humanité, pour se dresser rebelle,
Tordre ses bras, roidir ses flancs, crisper ses mains,
Il s'étonne du nombre effrayant des humains !
Son œuvre tout à coup lui paraît trop féconde !
N'ayant créé qu'un couple, il a peuplé le monde !
Il ne put arrêter les races ni les jours,
Ce qu'il avait réglé devant suivre son cours,
Et les mortels, en proie aux bêtes, aux orages,
Sur la terre inclémente ont vécu d'âge en âges.
Ils étaient nus, sans loi, sans pain, sans but, sans Dieu !
Souriant quelquefois quand le ciel était bleu
Mais plus souvent en pleurs et maudissant leur père !
Il a laissé le mal, monstrueuse vipère,
Étreindre les mortels de ses nœuds étouffants
Et les mères en vain lui cacher leurs enfants,
Et tous, en ses replis, fatigués de se tordre,
Ont senti tôt ou tard la vipère les mordre !
Des mages ont parlé, cherchant la bonne loi.
Et combattants du doute ou lutteurs de la foi
Tous ont voulu le bien et subi la souffrance !
Les peuples à son nom tressaillant d'espérance
Se sont levés, et sont tombés s'entr'égorgeant !
De quel œil verra-t-il, de quel front exigeant
Entendra-t-il les morts, hommes, enfants et femmes
Crier, sujets et rois, les bons et les infâmes :
« Pourquoi ne t'es-tu pas montré, pur idéal ? »
« Personne n'eût souffert le mal, ni fait le mal ? »

Il se demande alors dans quel but il fit l'homme ?
Le regret de ces morts lui semble juste en somme ?

Vivre, naître et mourir leur fut un châtiment.
Pourquoi leur a-t-il donc infligé ce tourment ?

Alors, Dieu ne sait pas s'expliquer sa justice,
Et, dans le fond du ciel et de la nuit propice,
Se mêlant à ses lois pour y cacher ses torts,
L'épouvante de Dieu s'enfuit devant les morts !

Les Morts se sont levés par légions ; leur foule
Se balance, océan agité d'une houle ;
Tout leur peuple se perd dans l'ombre, si nombreux
Que le globe allégé se déroband sous eux,
Avec moins de matière ayant moins de surface,
Pour supporter leurs pieds n'a plus assez de place !

Alors, j'ai frissonné debout dans ma stupeur.
Devant leur multitude innombrable, j'ai peur
Pour ce Dieu qui, sans but, nous fit ce que nous sommes,
Du jugement dernier prononcé par les hommes !

Ils n'ont pas vu sa fuite et, spectres douloureux,
Se demandant pourquoi le mal pesa sur eux,
Amour, enfantements, crimes, malheurs sans nombre,
Ils cherchent éperdus leur accusé dans l'ombre !
Car l'aspiration les ayant soulevés,
Tous ces êtres, suivant leurs idéals rêvés,
L'un à l'autre enlacés, froids, livides et mornes
S'élançant en tous sens dans l'inconnu sans bornes ;
Leurs groupes égrenés, tumultueux sans bruit,
Montant, redescendant, blancs au fond de la nuit,
Pour y trouver ce mot final : la certitude,
Explorent l'infini d'un vol sans lassitude.

Ils montent ; j'ai fixé sur eux mes yeux hagards.
 Et je les vois, lointains, chercher de toutes parts
 Audacieux tremblants, leur dieu qui se dérobe !
 Ils voient décroître au loin la terre, sombre globe.
 Ils montent ; les linceuls, les voiles blancs et longs
 Sont des ailes qu'emplit l'infini d'aquillons...
 Ils regardent longtemps, sphère obscure, la Terre
 Dans son orbite noire circuler solitaire,
 Et soumise à sa loi, sans espérer le jour,
 De son soleil éteint recommencer le tour !
 Ils perçoivent le bruit incessant des atomes ;
 Ils montent et mes yeux suivent tous ces fantômes,
 Éparpillés au fond de la nuit et pareils
 Aux points lactés qui sont d'invisibles soleils !
 Ils atteignent l'éther insondé qui travaille.
 La nébuleuse y naît, grandit, s'émeut, tressaille
 Puis tourne ayant la joie ici ; là, la douleur,
 Et tel monde est plus grand qu'un autre, non meilleur.
 Ils vont toujours, car rien ne borne la matière ;
 Ils passent tour à tour dans l'ombre et la lumière !
 Le dieu caché, leur vol acharné le poursuit ;
 Et sans repos, au fond du jour et de la nuit
 À travers l'infini du temps et de l'espace
 Du Dieu toujours fuyant cherche toujours la trace.
 L'espace est sans limite et sans rives le temps.
 Un cri gonfle toujours leurs poumons haletants
 Et ne peut devenir parole sur leur bouche ;
 Et leur peuple, emporté d'un ouragan farouche,
 Ne sait plus s'arrêter, car ils espèrent voir
 Toujours plus loin, surgir leur dieu, dans l'éther noir !
 Après une atmosphère, ils retrouvent l'abîme !

Ils s'en vont tournoyants dans l'horreur du sublime !
 Ils scrutent de l'éther le plus obscur recoin,
 Encor plus bas ! encor plus haut ! toujours plus loin
 Mais l'infini partout est semblable à lui-même.
 Que cherchent-ils étant dans l'infini suprême ?
 Ayant l'illimité, cherchent-ils le borné ?
 Où les mènera donc leur vol désordonné ?
 Ils ne pourront sortir du temps et de l'espace !

Ils l'ont compris. Ils vont plus lents. Leur chair est lasse.
 Leurs yeux ont vu la règle immuable agissant,
 Les mondes se mouvoir dans un ordre puissant,
 L'éternel va-et-vient de la matière énorme,
 Mais chaque être en entier périr avec sa forme.

Alors, comme un grand vol d'oiseaux silencieux,
 Ils s'abattent du fond insondable des cieux ;
 Poussière qu'un vain souffle anime, et qui retombe,
 Les morts sont retournés sur la terre, leur tombe.
 Rien n'émeut plus leur foule, immobile océan ;
 Ils se sont étendus dans le lit du néant,
 Et, sans trahir en rien leur joie immense et brève,
 Ils se sont endormis dans une mort sans rêve !

Paris janvier 1872

NOTES DE LA RÉDACTION

Ce poème, non publié, n'est connu que par un seul manuscrit conservé dans le Fonds Jean Aicard des archives municipales de Toulon, carton 1 S 37, dossier « Manuscrits XVII », pièce n° 370, dix feuillets.

Au bas du dernier feuillet, après sa signature, l'auteur a rajouté cette mention : « J'ai lu ces vers à Sully Prudhomme en 1872. M. André était avec moi. Sully me dit : "Si j'avais fait ces vers, je me reposerais pendant un an." Pourquoi en fut-il si frappé ? — il envoya aussitôt, tout spontanément, ces vers à la *Revue des Deux Mondes* qui refusa disant : "Donnez-nous quelque chose de moins apocalyptique". »

Cette vision, effectivement très apocalyptique, au souffle épique, marque la volonté de l'auteur d'aborder un registre nouveau, celui de la poésie philosophique et même métaphysique, bien au-delà de ce qu'il avait pratiqué jusqu'à ce jour : poésie introspective, célébration de la Nature, combat social et politique...

En cette même année, 1872, Jean Aicard acheva également un autre poème de la même veine : *Le Fleuve de sang*¹, où le Progrès et le Poète rencontrent le Mal sous toutes ses formes.

On peut voir, dans ces deux œuvres, une forte influence hugolienne. Le Maître était revenu de son exil, Jean Aicard pouvait le voir, s'entretenir avec lui... et se laisser gagner par sa pensée :

« Ses œuvres sont de celles qui frappent profondément l'esprit et sollicitent la réflexion et l'étude. Il n'est personne qui, en li-

¹ Voir, aux archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, la lettre de François Dol du mercredi 30 octobre 1872 : « Vous devez travailler à votre *Fleuve de sang*, à vos *Poèmes de Provence*, à vos poèmes *philosophiques* et *cosmogoniques* où vous drapez le vieux bon Dieu d'une si belle façon. » — Voir aussi, dans *Le Toulonnais*, 38^e année, 2^e série, n° 813, dimanche 8 décembre 1872, page 3, colonne 1 : « M. Aicard publiera dans la *Renaissance*, organe accrédité de la nouvelle école littéraire, une œuvre philosophique d'une haute portée. Nous voulons parler du *Fleuve de sang*, un poème de tout près de cinquante vers, où M. Aicard prouvera que chez lui le penseur ne le cède en rien au *formiste*. » ; article signé « FRANC DE NAVIOD », pseudonyme littéraire du colonel Francis Pittié. J'ai publié *Le Fleuve de sang* — qui compte précisément quatre cent soixante vers — dans mon livre *Jean Aicard une jeunesse varoise 1848-1873* (Marseille, éditions Gausson, 2011), pages 249-260, car il n'a pas paru du vivant de son auteur.

sant ses productions, ne se rappelle les poésies de Victor Hugo auxquelles elles ressemblent vaguement et par la hardiesse de la forme et par l'audace des oppositions.

« Victor Hugo est en effet le maître de prédilection de Jean Aicard. Le jeune poète s'identifie la pensée du génie, il rugit ses colères et pleure ses larmes, lorsque, les *Châtiments* à sa main, il traduit l'œuvre du grand poète français devant un auditoire enthousiasmé.

« Traduire est certainement le mot propre, car je n'ai jamais si bien compris Victor Hugo que lorsque Jean Aicard se faisait son interprète². »

Dominique AMANN.

² *Le Carillon, journal artistique, littéraire et satirique*, 4^e année, n° 44, dimanche 27 octobre 1872, page 1, colonnes 1-3, et page 2, colonne 1, article « Silhouettes toulonnaises. X. Jean Aicard », signé « Bénézi ».



Reste avec nous.

Exemplaire imprimé de l'édition musicale avec envoi autographe
du compositeur à Jean Aicard.
(Musée Jean-Aicard, La Garde, Var).

RESTE AVEC NOUS

Poésie de Jean AICARD
Musique de Louis BOST
Nouvelle édition de Dominique AMANN

Le recueil poétique *Jésus*, de Jean Aicard, publié par Ernest Flammarion au début du mois de mars 1896, a connu un très grand succès. D'une part, le personnage éponyme a toujours fasciné par la disproportion entre la vie modeste d'un homme simple issu du peuple, mort du supplice le plus infâmant, et l'universalité de son message encore diffusé vingt siècles plus tard. Par ailleurs, le poète a traité le sujet selon sa propre sensibilité, en dehors de toute religion et même à l'écart des courants philosophiques de son temps : il n'a vu en Jésus ni le Dieu fait homme du christianisme, ni le réformateur social des républicains, mais un homme véritable divinisé après sa mort par le Créateur de toutes choses pour l'exemplarité de son message.

Jésus est un important recueil – 298 pages dans l'édition originale d'Ernest Flammarion – qui, après un huitain de dédicace au grand-père Jacques,

À mon grand-père

Avant d'aller dormir près de toi dans la terre,
J'ai voulu, pour ta joie, écrire ce *Mystère*,

Tel un pâtre ignorant, sur un morceau de bois,
De son couteau grossier sculpte un Jésus en croix.
Et j'ai fait ce travail, où se complut mon âme,
Grand-père, en souvenir de cette belle flamme
Que mon regard surprit vivante au fond du tien,
Quand, tourné vers l'Espoir, tu mourus en chrétien.

s'ouvre sur un long prologue intitulé « Les pèlerins, prière dans le soir », mettant en scène les disciples d'Emmaüs qui s'en retournent chez eux, désespérés, après la mort de leur Maître. Le récit évangélique ne se trouve que chez Luc (chapitre 24, versets 13-35) : Jean Aicard le paraphrase longuement, en vingt quatrains. Et, sur l'invitation des pèlerins faite à Jésus, « Reste avec nous parce que la nuit monte », le poète a complété le récit par une magnifique prière en cinq strophes, devenue un des morceaux les plus cités du recueil :

136

Oh ! puisque la nuit monte au ciel ensanglanté,
Reste avec nous, Seigneur, ne nous quitte plus, reste !
Soutiens notre chair faible, ô fantôme céleste,
Sur tout notre néant seule réalité !

Ta force heureuse rentre en notre âme plaintive
Et même les tombeaux sont clairs de tes rayons...
Toi par qui nous aimons, toi par qui nous voyons,
Reste avec nous, Seigneur, parce que l'ombre arrive !

Seigneur, nous avons soif ; Seigneur, nous avons faim ;
Que notre âme expirante avec toi communie !
À la table où s'assied la Fatigue infinie,
Nous te reconnâtrons quand tu rompras le pain.

Reste avec nous, Seigneur, pour l'étape dernière ;
De grâce, entre avec nous dans l'auberge des soirs...
Le Temple et ses flambeaux parfumés d'encensoirs
Sont moins doux que l'adieu de ta sourde lumière.

Les vallons sont comblés par l'ombre des grands monts,
Le siècle va finir dans une angoisse immense ;
Nous avons peur et froid dans la mort qui commence...
Reste avec nous, Seigneur, parce que nous t'aimons.

Le 23 décembre 1909, lors de la réception officielle de Jean Aicard sous la Coupole, son ami Pierre Loti, chargé par ses collègues d'accueillir officiellement le nouvel académicien, après avoir évoqué le chantre de la Provence et le poète de l'enfance, consacra l'essentiel de son discours à analyser la dimension philosophique de son œuvre et même son aspect métaphysique. Poursuivant le parallèle esquissé entre François Coppée, le disparu, et Jean Aicard son successeur, Loti salua en eux deux « mystiques chrétiens » et il acheva son discours en citant intégralement la prière « Reste avec nous », confirmant ainsi combien ces quelques quatrains formaient une sorte de quintessence de la poétique et de la spiritualité de notre écrivain.



Il était donc naturel que cette prière des disciples d'Emmaüs fût mise en musique, comme les plus belles strophes de Jean Aicard, par quelque musicien soucieux d'en magnifier la lettre et l'esprit par une expression artistique surajoutée.

C'est ainsi que notre écrivain reçut, en décembre 1898, une partition manuscrite pour chœur à quatre voix mixtes avec ses parties séparées, ainsi que deux exemplaires de l'édition.

137

Le manuscrit est conservé par le Musée Jean-Aicard, villa *Les Lauriers-Roses*, La Garde (Var). Le matériel, copié sur des feuilles à douze portées portant la marque « H. LARD ESNAULT E. BELLAMY PARIS », consiste en une partition de sept pages et quatre parties séparées de deux pages chacune. L'écriture du frontispice, qui paraît être celle du compositeur, est très différente de celle qui a copié la musique. Ce frontispice porte : « Dédicé à ma fille Florence. Reste avec nous, Chœur pour 4 voix mixtes ou Les Pèlerins d'Emmaüs, paroles de Jean Aicard, musique de Louis Bost, pr. »

L'édition se présente sous la forme d'un cahier de huit pages avec couverture illustrée : *Reste avec nous, chœur pour soprano, alto, ténor et basse, paroles de Jean Aicard, musique de Louis Bost, op. 34*, in-folio, 7 pages ; partition sans parties séparées. Cotation : 15880 Stich & Druck von Engelmann & Mühlberg in Leipzig. Mentions commerciales : « Se trouve : à Paris chez Fischbacher, à Genève chez Rotschy, à Cannes chez Binetti, à Nice chez P. Decourcelle, et chez l'auteur ».

Si ce matériel n'est pas daté, un des deux exemplaires de l'édition, porte, en haut et à droite de la une de couverture, l'envoi manuscrit « à Monsieur J. Aicard, hommage de Bost pr 9.12.98 » ; l'écriture est la même que celle qui se trouve sur la page de frontispice du manuscrit. Il y a donc tout lieu de penser que cette œuvre a été composée et publiée au cours de l'année 1898.

Pour réaliser la nouvelle édition, j'ai d'abord travaillé sur le manuscrit, premier état de cette œuvre. Je l'ai ensuite corrigé avec l'édition qui, d'une part, normalise l'écriture musicale selon les règles typographiques et, d'autre part, apporte les dernières modifications effectuées lors des premières répétitions.



Ce chœur à quatre voix mixtes est l'œuvre du pasteur réformé Louis BOST, également connu comme compositeur et issu d'une intéressante famille d'origine helvétique.

Son ancêtre Jean-Pierre-Marc Bost est né le 25 mai 1764 à Genève. Il y épousa, le 20 août 1786, Marie-Anne Perron, dite *Perrette*. Jean-Pierre-Marc est décédé le 8 septembre 1843, à Genève, après avoir exercé la profession d'instituteur. On lui connaît deux enfants, une fille Jeanne-Antoinette (1792-1845), mais surtout un fils, Paul-Ami-Isaac-David.

Paul-Ami est né le 10 juin 1790 à Genève, où il s'est marié, le 27 août 1814, avec Jeanne-Françoise, dite *Jenny*, Pattey (1795-1874). Il est décédé le 24 décembre 1874, à Prignonieux (Dordogne), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans : pasteur de l'Église réformée, il dut en effet quitter l'église nationale de Genève en raison de ses sympathies envers le mouvement du Réveil et vint s'établir en France.

Paul-Ami et Jenny eurent douze enfants, dont huit se firent pasteurs et exercèrent leur ministère tant en France qu'en Suisse où certains retournèrent.

Paul-Ami a laissé une œuvre littéraire importante, aussi bien historique que théologique, ainsi que quelques écrits plus polémiques marquant sa participation aux débats de son temps. On lui doit également la musique de plusieurs cantiques.

Son fils aîné, Jean Augustin, dit *Auguste* (1815-1890), fut pasteur à Bourges, Reims (1848-1853) et Sedan avant de revenir dans son pays natal. De son mariage avec Louisa Faul, il eut quatre enfants, dont le second est notre compositeur.

Ludwig-Jean-Augustin-Salomon, dit *Louis*, Bost est né le 13 décembre 1845 à Templeux-le-Guérard (Somme). Il a épousé, le 12 septembre 1874 à Genève, Mary Shaw (1841-1886) et de leur mariage est née une fille unique, Florence (1876-1935).

Louis est décédé le 9 mars 1929 à Nice, âgé de quatre-vingt-trois ans. Il exerça son ministère à Cherchell, Boufarik (1876-1893) et Orthez (1894).

Outre la traduction française du *Martin Luther* de John Stoughton, qui connut deux éditions en 1879 et 1890, on doit essentiellement à Louis Bost une œuvre musicale, probablement importante puisqu'elle compte plus de soixante opus. Furent notamment publiés : *Hymne à la vérité* [à propos de l'Affaire Dreyfus], paroles de Clara Delay, musique de Louis Bost, Lausanne, éditions Foetisch frères ; *Fauvette et Fillette*, blquette pour soprano, paroles et musique de Louis Bost, Lausanne, Foetisch frères, in-folio, 6 pages, partition chant et piano ; *S'endormir*, poésie de Jean Le Meur, musique de Louis Bost, Nice, Delrieu frères éditeurs, et Lausanne, Foetisch frères, sd, in-folio, pour chant et piano ; *La Vie et l'Espérance*, poésie d'Alfred de Musset, musique de Louis Bost, opus 60, Nice, Delrieu frères éditeurs, et Lausanne, Foetisch frères, sd, in-folio, pour chant et piano ; *Les Yeux*, poésie de Sully Prudhomme, musique de Louis Bost, opus 63, Nice, Delrieu frères éditeurs, et Lausanne, Foetisch frères, sd [1921], in-folio, 4 pages.

Le poète et le pasteur-compositeur se connaissaient-ils ? Rien ne permet de l'affirmer, en l'absence, par exemple, de toute correspondance connue. Les archives municipales de Toulon ne conservent que deux lettres d'un certain Charles Bost : l'une du 16 juin 1893 alors qu'il étudiait la théologie à Genève et présidait la *Société des étudiants français* de l'université locale ; l'autre du 23 juin 1898, écrite de Lasalle (Gard), où l'intéressé venait de s'établir comme pasteur. Il s'agit d'un cousin germain de Louis Bost.



Pour la prière de Jean Aicard, Louis Bost a composé un chœur à quatre voix mixtes – soprano, alto, ténor et basse – sans accompagnement instrumental.

Il a mis en musique les cinq strophes : la première est écrite dans la tonalité de *ré* majeur ; la deuxième de la tonalité de *ré* majeur à un accord final de *la* majeur 7^e ; la troisième parcourt les différentes déclinaisons du mode de *ré* mineur et s'achève sur un accord de *fa* majeur ; la quatrième débute avec la même armure mais le premier vers, longuement développé, transite par diverses modulations qui se résolvent en *ré* majeur pour le deuxième vers ; la dernière strophe, débutée en *ré* majeur, est très modulante et il faut attendre son dernier vers pour retrouver la tonalité principale.

Le climat religieux de l'ensemble est instauré par un mouvement *andante*, rarement accéléré ou diminué. Chaque quatrain bénéficie d'une mélodie spécifique.

De nombreux changements de volume – du *ppp* au *ff*, – de rapides *crescendo-decrescendo*, une harmonie très modulante, des vers simplement déclamés ou au contraire des expressions longuement répétées permettent au musicien de créer des ambiances et des couleurs explicitant au plus près les subtiles nuances du texte poétique.

Le dernier quatrain est le plus développé : le texte y est très pathétique en ce qu'il confesse l'angoisse et la peur de la mort, mais aussi en ce qu'il proclame l'amour du chrétien pour Jésus.

Au total, cette belle partition devrait intéresser des chorales soucieuses d'un répertoire de qualité : ici, la profondeur des vers écrits par un poète incontestablement chrétien, mais à sa manière, est révélée par la beauté de la musique d'un pasteur

de l'Église réformée. De la rencontre de ces deux admirateurs de Jésus, fort éloignés quant à leurs croyances mais tout aussi authentiques et sincères, est né le chœur *Reste avec nous* : puisse-t-il être de nouveau goûté aujourd'hui comme il le fut autrefois par les contemporains de Jean Aicard.

Je publie ce chœur à quatre voix mixtes en supplément à ce volume d'*Aicardiana* afin de lui donner un format plus adapté à l'exécution.

Notes et Documents

Ernest Lacoste.	145
<i>Le Grimoire des bergers.</i>	150
Théophile Delboy.	153
L'Alliance française.	158
La famille Arnavon.	169

Rubrique rédigée par Dominique AMANN.

ERNEST LACOSTE

Ernest Lacoste naquit à Paris le 8 août 1837 d'un père intendant militaire¹. Après des études secondaires au lycée parisien Louis-le-Grand, il réussit la même année les concours de l'École polytechnique et de l'École des mines, et opta pour cette seconde voie. S'il avait pu suivre son inclination, il serait entré à l'École navale... mais sa mère contraria ce projet.

Il débuta sa carrière à la Compagnie maritime de La Ciotat, comme ingénieur dans le bureau d'études des constructions navales. Il en profita pour parcourir la Méditerranée : Oran, Alger, Tunis, Athènes. Polyglotte – anglais, allemand, italien portugais, – il s'initia également à l'arabe et au sanscrit.

Il passa ensuite à la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée et fut principalement chargé de la construction de la voie ferrée Aix-Marseille. En 1882, il quitta la Provence et s'en fut poursuivre sa carrière à Paris puis au Brésil.

En 1898, après la mort de son père, il revint à Toulon auprès de sa famille.

En 1904, il se fixa définitivement à Aix-en-Provence où il est mort en 1923.

Élu membre résidant l'académie du Var le 1^{er} mars 1876, il en devint ensuite membre honoraire de 1877 à 1881, membre

¹ Pour la biographie d'Ernest Lacoste, voir principalement VALRAN (Gaston), « Deux Provençaux d'adoption », *Annales de Provence*, 3^e série, 22^e année, n° 3, juillet-septembre 1925 ; discours de réception prononcé à l'académie d'Aix-en-Provence le 24 juin 1925 ; biographie d'Ernest Lacoste aux pages 118-132.

associé en 1889, puis de nouveau membre résidant de 1900 à 1907 ; il a donné quelques poèmes au bulletin de cette société², notamment :

Retour au port

Légères voiles balancées
Sur le flot bleu qui vous endort,
Vous qui rentrez gaîment au port,
De blanc, de rose nuancées,

Vous dont les marches cadencées
Des tempêtes bravent l'effort,
Vous qui savez dompter la mort,
Venez briller dans mes pensées,

Me soutenir dans mes combats,
Et, si je faiblis, que tout bas
Bien près de mon oreille vibre

Une voix qui me redira
Qu'un jour, comme vous fière et libre,
Au port mon âme reviendra !

Reçu à l'académie d'Aix-en-Provence comme membre associé régional le 20 février 1900, puis comme membre titulaire le 20 décembre 1904, il y retrouva Alexandre Mouttet qu'il avait précédemment connu à Toulon.

² « L'Anneau de Gygès, poème » et « Retour au port », *Bulletin de la Société académique du Var*, nouvelle série, tome VII, 1876, pages 399-400. – « Les Korrigans », *Bulletin de l'académie du Var*, LXX^e année, 1902, pages 37-44. – « Les Saisons de la vie. Sextine », *Bulletin de l'académie du Var*, LXXIII^e année, 1905, pages 151-152.

En marge de sa carrière d'ingénieur, Ernest Lacoste a produit des travaux sur le magnétisme animal³, des traductions⁴ et des compositions littéraires. Son principal recueil poétique, *Fleurs sauvages*⁵, publié en 1903, est précédé d'un sonnet de Jean Aicard :

À Ernest Lacoste

Nous sommes de très vieux amis ; le temps nous gagne.
Or, nous avons suivi des chemins très divers :
Ta vie aventureuse a traversé les mers ;
Tu courus les cités ; j'ai battu la campagne.

Du moins ton amitié fidèle m'accompagne ;
L'un de l'autre éloignés, nous échangeons des vers...
Deux pâtres, sans se voir, en chantant de vieux airs,
Se répondent ainsi dans l'écho de montagne.

Déjà l'ombre des pics lointains vient jusqu'à nous :
Notre ombre fuit devant leur spectre qui s'allonge...
Voici l'heure où la vie est déjà moins qu'un songe.

Et ce m'est un plaisir mélancolique et doux,
Au moment où déjà la lumière est voilée,
D'entendre encor ta voix monter de la vallée.

³ *Les Phénomènes odiques, ou Recherches physiques et physiologiques sur les dynamides du magnétisme, de l'électricité, de la chaleur, de la lumière, de la cristallisation et de l'affinité chimique...*, Paris, Librairie générale des sciences occultes, Bibliothèque Chacornac, 1904, in-8°, XIV-564 pages ; traduction française d'un ouvrage de Charles de Reichenbach.

⁴ LACOSTE (Ernest), « Les Poliorcétiques d'Apollodore de Damas », *Revue des études grecques*, juillet-septembre 1890.

⁵ LACOSTE (Ernest), *Fleurs sauvages, sonnets*, Hyères, imprimerie Arène, 1903, in-16, soixante-quinze sonnets ; recueil non paginé.

En retour, l'ingénieur-poète offrit à son ami trois sonnets des *Fleurs sauvages*, composés à différentes époques :

Le Pâtre⁶

Il faut le voir, traînant sa longue souquenille,
Le fier gueux du pays du soleil et de l'ail,
Le vieux pâtre, entouré de son maigre bétail,
Comme un noble Romain drapé dans sa guenille !

Un chapeau déformé, castor, feutre ou manille,
Qui ferait aux moineaux un bel épouvantail,
Couvre son chef pelé ; sa barbe en éventail
Ne sent assurément l'ambre ni la vanille.

Et pourtant, il est là, par toutes les saisons,
Fixant d'un œil hardi les lointains horizons ;
Car il ne connaît pas de bourgeois qui l'égale.

Respirant, libre et fier, les buissons parfumés,
Dès l'aube blanchissante écoutant la cigale
Lancer du haut des pins ses longs appels rythmés.

La Crau, 1876.

Les yeux du poète⁷

Quand s'ouvrent de l'enfant les paupières mi-closes,
À son regard surpris tout est grand, tout est beau,
Et sa naïveté, pur et divin flambeau,
D'un radieux éclat colore toutes choses.

⁶ LACOSTE (Ernest), *Fleurs sauvages*, poème VIII, « Le pâtre ».

⁷ LACOSTE (Ernest), *Fleurs sauvages*, poème XIX, « Les yeux du poète ».

Plus tard, de ce qu'il voit il recherche les causes,
Le doute l'a touché, noir et fatal corbeau,
De son aile sinistre ; et l'ombre du tombeau
Obscurcit l'horizon de ses teintes moroses.

Heureux qui peut garder dans cette triste nuit
Quelque pâle reflet de la clarté qui fuit,
Et du soleil perdu peut ressaisir la trace !

Au spectacle du mal superbe et triomphant
La douce vision à tout jamais s'efface,
Et le poète seul garde ses yeux d'enfant.

Lei miraou soun creba !⁸

J'ai chanté : j'ai redit et mes douleurs intimes
Et mes moments heureux ; j'ai lancé dans les airs
Les soupirs de mes nuits, le rêve des jours clairs ;
Le meilleur de ma vie est écrit dans mes rimes.

Hélas ! le temps n'est plus de mes songes sublimes
Que je tentais en vain de peindre dans mes vers ;
Mes cheveux ont blanchi sous le vent des hivers,
Le soir descend sur moi, l'ombre tombe des cimes.

L'esprit comme le corps s'affaiblit tous les ans,
Et l'homme s'amoindrit sous les efforts du temps ;
Il me faut renoncer à la lutte inégale,

⁸ LACOSTE (Ernest), *Fleurs sauvages*, poème LXXIV, « Lei miraou soun creba ! » ; en français : les miroirs sont crevés. C'est souvent par l'expression populaire *lei miraou* que les Provençaux désignent les deux membranes luisantes que les cigales mâles ont sous l'abdomen et dont le frottement produit leur chant monotone.

Car mon œil ne voit plus les idéals rêvés.
Quand l'automne est fini, la petite cigale
Cesse son chant joyeux : ses miroirs sont crevés !

1902.

Et c'est encore Ernest Lacoste qui, dans la séance du 8 mars 1910, obtint de ses collègues de l'académie d'Aix-en-Provence l'élection de Jean Aicard comme membre d'honneur.

LE GRIMOIRE DES BERGERS

Jean Aicard a fait état, à plusieurs reprises dans ses œuvres, d'un mystérieux *Grimoire des bergers* et, si j'en crois mes investigations, il paraît être le seul écrivain de son temps à avoir connu cet ouvrage.

En 1892, il en cita deux vers dans « La Saint-Jean d'été au Golfe Juan »⁹.

En juillet 1896, parlant de Jeanne d'Arc, il prête à un poète exalté surnommé « le grand Chapelain » cette réflexion : « Elle sait par cœur, notre Jeanne, les chansons simples et les sentences où sont si bien représentés, avec des mots qui font couleur, saint Michel et le Dragon, et Monseigneur Jésus (bon berger, lui aussi) sous son “petit chapeau de blanches épines”. Elle connaît le *Grimoire des bergers* [...]»¹⁰.

⁹ AICARD (Jean), « La Saint-Jean d'été au Golfe Juan », *Le Gaulois*, 26^e année, 3^e série, n° 3512, lundi 27 juin 1892, page 1, colonnes 1-2. — Texte publié dans *Aicardiana*, n° 9, décembre 1914, pages 99-104.

¹⁰ *Le Figaro*, 42^e année, 3^e série, n° 196, mardi 14 juillet 1896, « Jeanne d'Arc. À propos de l'inauguration de demain », page 1, colonnes 1-2. Cet

En février 1903, il évoque « Guillaume Tell et Jeanne d'Arc, dans le meilleur coin du paradis, ce coin privilégié que le *Grimoire des bergers* appelle “la France du ciel” [...]»¹¹.

Ce *Grimoire* a encore été cité, par Charles Formentin, dans son compte rendu de la création, sur le Théâtre-Antique d'Orange, de *La Légende du cœur*, une pièce de Jean Aicard¹².

Le jeudi 23 décembre 1909, reçu solennellement à l'Académie française, Jean Aicard acheva son discours par ces mots :

Et c'est, sans doute, ce que veut dire le naïf et charmant *Grimoire des Bergers*, lorsqu'il nous assure qu'il y a aussi une France là-haut, dans le Ciel :

France est le Paradis du Monde,
Va combattre, je te seconde,
Puis tu viendras, je te le dis,
Dans la France du Paradis¹³.

Enfin, dans le dernier chapitre de son roman *L'Illustre Maurin*, publié l'année précédente, Jean Aicard fait réciter à un vieux berger quelques extraits de ce *Grimoire*¹⁴.

article précède l'inauguration à Reims, sur la place du Parvis, le 15 juillet 1896, en présence du président de la République Félix Faure, d'une statue équestre de Jeanne d'Arc, œuvre de Paul Dubois.

¹¹ *Le Figaro*, 49^e année, 3^e série, n° 39, dimanche 8 février 1903, « Pour l'Arabe », page 1, colonne 1-3. Article écrit par Jean Aicard à propos du jugement, par la cour d'assises de l'Hérault, de quatre-vingt-un Arabes qui s'étaient révoltés à Margueritte (commune d'Algérie, aujourd'hui nommée Aïn Torki), contre la présence française, à la fin du mois d'avril 1901.

¹² *Le Figaro*, 49^e année, 3^e série, n° 195, mardi 14 juillet 1903, « Au théâtre d'Orange », page 5, colonnes 1-2.

¹³ AICARD (Jean), *Discours prononcés dans la séance publique pour la réception de M. Jean Aicard*, Paris, typographie de Firmin-Didot et C^{ie}, 1909, page 27.

¹⁴ AICARD (Jean), *L'Illustre Maurin*, chapitre LX « Le grimoire des bergers ».

Le *Grimoire des bergers* est un petit recueil de prières très populaires et très naïves. Il n'a fait l'objet que d'une seule publication par l'abbé Alphonse Constant¹⁵, qui n'indique nullement sa provenance. Sous le titre « Prières et conjurations extraites d'un manuscrit intitulé : le grimoire des bergers », il divulgue : une prière du matin ; une prière du soir, « La patenôte blanche » ; un angélus ; « L'oraison des vierges », quatre courtes prières attribuées aux saintes Appoline, Marguerite, Barbe et Catherine ; « L'oraison mystérieuse de la barbe à Dieu » ; « Le charme du chien noir » ; « La prière du sel » ; et « Le château de Belle-Garde ». Ce bon abbé a été quelque peu sévère en rangeant ces « prières » – effectivement « pas très catholiques » mais, par ailleurs, bien sincères – dans une rubrique gravement intitulée : « Pièces relatives à la magie noire » !

À titre d'exemple, voici la première pièce de ce petit recueil :

Prière du matin

Ô ma belle et divine dame,
Dont les pleurs font pleurer mon âme,
Qui cherchez-vous en soupirant ?
— Je cherche mon petit enfant.
— Il est sur la croix, pauvre mère !
Et son sang coule sur la terre
Comme un grain qui sera mûri

¹⁵ LÉVI (Éliphas), pseudonyme de CONSTANT (*Alphonse-Louis*, l'abbé, 1810-1875), *La Clef des grands mystères suivant Hénoch, Abraham, Hermès Trismégiste et Salomon*, Paris, Germer Baillièrre, 1861, in-8°, iv-498 pages et planches. Nouvelle édition avec gravures dans le texte, Paris, Félix Alcan éditeur, 1897, in-8°, viii-503 pages, illustrations. — On observera que, pour traiter de magie noire, le digne ecclésiastique s'est dissimulé sous un pseudonyme... à consonance juive !

Le beau jour de Pâques-Fleuri.
Alors du fruit rouge qu'il donne
Nous vous ferons une couronne.
Car des palmes en sortiront,
Et des étoiles qui luiront.
Qu'est-ce que Marie ? — Une Mère ;
Mais son fils n'est plus sur la terre.
— Où donc est-il ? — Il est au ciel,
Et revient pour nous sur l'autel.
Dieu son père est aussi mon père ;
La vierge Marie est ma mère ;
Monsieur saint Pierre est mon parrain,
Et saint Jacques mon grand-cousin :
Voilà ceux que j'aime le mieux,
Mes parents qui sont dans les cieux.

Bien loin de la magie noire, il s'agit plutôt là d'un bel exemple de piété spontanée et populaire, certes en dehors des canons imposés par les Églises, mais révélant des préoccupations bien quotidiennes et une foi très pragmatique.

THÉOPHILE DELBOY

Un billet de Jean Aicard, rapidement griffonné sur un morceau de papier, adressé à on ne sait qui, fait surgir un nom :

Vous vous rappelez notre tournée plébiscitaire à Bandol ? et qu'au milieu de notre séance un jeune homme entra, vint se placer parmi nous et, prenant la parole quelques minutes après s'écria : « Vous vous étonnez peut-être un peu de voir ici un

inconnu, un *étranger* ? – Je suis ici parce que je vous aime. » On comprit et on l'aima tout de suite. Il parla, avec simplicité, avec chaleur et naïveté ; il fut entraînant sans effet et sans pose aucune ; les hommes qui étaient là voyaient clairement le haut mérite de l'homme jeune et convaincu qui leur parlait. Nos amis de Bandol ne l'ont pas oublié ; ils le citent avec force éloges ; ils l'appellent encore le citoyen Duclos, comme le soir de la séance. Il s'appelait Théophile Delboy ; il était enseigne de vaisseau. Il vient de mourir à Bordeaux, dans sa famille¹⁶.

Pierre-Théophile Delboy est né le 12 septembre 1845 à Bordeaux, dans une famille de négociants. Son père avait épousé à Lima, le 8 janvier 1842, une Péruvienne qui lui donna sept enfants. Après ses études secondaires à Bordeaux, le jeune Théophile rejoignit l'École navale : immatriculé au port de Brest, il entra au service en 1862 ; il fut promu aspirant le 1^{er} août 1864 puis enseigne de vaisseau le 2 octobre 1867¹⁷.

Il consacrait quelques loisirs à la poésie et l'on a conservé deux sonnets qu'il adressa à son ami Jean Aicard :

Sonnet¹⁸

À mon ami Jean Aicard.

Hier — dès que le sort t'a mis
Sur la route déserte où j'erre —

¹⁶ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 18, enveloppe « Lettres de Jean Aicard à sa mère et à divers », petit carton à dessins XIII¹ contenant un vrac de papiers divers, pièce n° 17.

¹⁷ *Annuaire de la Marine et des Colonies*, année 1869, page 118. *Idem* dans le fascicule de l'année 1870, page 117.

¹⁸ AICARD (Jean), *Aimer-Penser*, recueil manuscrit, archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 32, pièce n° 229 ; le sonnet de Delboy a été copié à la fin du recueil. Il est daté « 26 février 69 Toulon » et signé « Th. Delboy ».

Je t'ai tendu ma main de frère ;
Et nous sommes de vieux amis !

Demain, quand les vents ennemis
M'auront emporté loin de terre,
J'écouterai dans leur mystère
Les noms par la foule applaudis :

Et si ta gloire de poète,
Fût-ce en un souffle de tempête,
Passe autour de moi, sur les mers,

Douce et légère à ma poitrine
Semblera la brise marine
Pleine des échos de tes vers !

À mon ami Jean Aicard et sa sœur Jacqueline¹⁹
Sonnet.

Le poète a besoin pour l'aimer d'une sœur
Qui se penche sur lui comme une jeune mère
Et lui parle tout bas, jamais avec colère :
C'est un enfant qu'il faut mener par la douceur.

Voyez-vous tour à tour notre grave penseur
Moqueur, triste ou joyeux et plaisant ou sévère ?...
Il aime l'univers entier... mais il préfère
Le parfum de bonté d'un doux sourire en fleurs !

¹⁹ AICARD (Jean), *Aimer-Penser*, recueil manuscrit, archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 32, pièce n° 229 ; le sonnet de Delboy a été copié un peu avant la fin du recueil. Il est daté « 13 Février 70 » et signé « Th. Delboy ».

Oui, voilà le grand charme ; et c'est la même chose
Qui fixe le poète où l'abeille se pose
Et puise de son miel les subtils éléments :

Des parfums de la fleur le doux miel se compose ;
Et dans les vers les plus émus, les plus charmants,
Passe comme un reflet de sourires aimants !

Jean Aicard lui dédia, en retour, son poème « Liberté :

LIBERTÉ
À TH. DELBOY

Ma jeunesse me dit : « Tes rêves, ô poète,
Sont pénibles ; tes vers sont lourds, et ton cerveau
Travaille avec angoisse et lenteur dans ta tête ;
Prends l'essor, prends le vol, tente un rythme nouveau !

« Tente au moins de changer la forme de ton rêve ;
Berce-toi moins souvent dans ton suprême ennui,
Et que ton cœur soit chaud et si puissant qu'il crève
Le moule de tes vers trop peu large pour lui.

« Quoi ! tu n'as pas d'élan pour t'emporter aux cimes ?
Donne-moi, donne à tous l'aile de ton désir ;
Chante (on t'écouterà) les vérités sublimes !
Sonne dans un clairon l'ode de l'avenir ! »

Et moi je lui réponds : « Ô ma triste jeunesse,
J'ai, tu le vois, les reins voûtés comme un vieillard ;
Tu trouves qu'il est temps que mon front se redresse
Et qu'un ardent éclair luise dans mon regard ?

« La strophe siérait mieux aux vigueurs de mon âge ?
L'action vaudrait mieux que le rêve énervant ?...
Mais aux soldats blessés à quoi sert leur courage ?
À quoi sert au vaisseau sa voile, sans le vent ?...

« Nous sommes nés avec la république aimée ;
Quand on l'assassina nous bégayions encor,
Et quand sur son corps froid la tombe s'est fermée,
Notre cœur enfantin la suivit dans la mort.

« Il fut pris tout vivant et scellé sous la pierre,
Et j'ai beau faire effort, mon souffle est impuissant
À pousser un soupir qui traverse ta bière,
Liberté, grande sœur que j'aimais en naissant !

« Ils étaient assez forts, quand ton heure est venue,
Pour recueillir ton âme en eux, ô Liberté !
Ils te peuvent chanter, ceux-là qui t'ont connue ;
Dès l'enfance on n'a pas brisé leur volonté ;

« Moi, mes cris de douleur s'éteignent en murmure,
Refoulés, étouffés dans la mort et la nuit,
Car sous l'épaisseur lourde et sombre qui nous mure
Le tonnerre lui-même expirerait sans bruit !

« Ô rébellion sourde ! ô muette souffrance !
Oh ! si la Liberté dévoilée, à mes yeux
Apparaissait, alors, fier de sa délivrance,
Mon cœur s'échapperait en rythmes glorieux !

« Dès le premier regard de cette Isis sacrée,
Vibrante à réveiller sous la terre nos morts,

Ma voix éclatera tout à coup recouvrée,
Et, fussé-je très vieux, je serai jeune alors ! »

Toulon, 24 février 1870.

qui fut joint au recueil *Les Rébellions et les Apaisements* publié en 1871²⁰.

Mais cette amitié poétique fut, hélas ! rapidement interrompue puisque Théophile Delboy est décédé prématurément à Bordeaux, dans sa famille, le 7 août 1870 et a été inhumé le 9 août au cimetière de la Chartreuse.

L'ALLIANCE FRANÇAISE

158

L'Alliance française a été créée le 21 juillet 1883, sur une initiative de Paul Cambon, alors ministre résident de France en Tunisie : son but était de diffuser la langue française dans notre empire colonial ainsi qu'à l'étranger et de faire rayonner le génie national hors de nos frontières.

Ses premiers présidents furent Charles-Joseph Tissot (1883-1887), archéologue et pionnier de l'exploration de l'Afrique du Nord ; Ferdinand de Lesseps (1887-1888), constructeur du canal de Suez (1854-1869) ; Victor Duruy (1889-1891), ministre de

²⁰ Poème publié dans *Les Rébellions et les Apaisements*, Paris, Alphonse Lemerre, début septembre 1871, in-16, 190 pages. Voir : « Rébellions », XXXI, page 83. Ce recueil poétique était achevé à la fin de l'année 1869 ; le volume fut même annoncé sous presse en février 1870... mais les événements de la guerre contre l'Allemagne puis de la Commune de Paris en repoussèrent la publication jusqu'en septembre 1871 ! Le Poème « Liberté », daté à la fin « 24 février 1870 », a donc été rajouté ultérieurement.

l'Instruction publique (1863-1869) ; le comte Colonna-Ceccaldi (1891-1892) ; le général Théodore Parmentier (1892-1899), brillant officier mais aussi compositeur et linguiste ; et Pierre Foncin (1899-1914), inspecteur général de l'enseignement secondaire, précédemment secrétaire général de l'Alliance française de 1883 à 1897.

Aujourd'hui, l'Alliance française forme un vaste réseau établi en France, pour y donner des cours de français à des étrangers résidant dans notre pays, mais aussi sur tous les continents pour y enseigner la langue et diffuser la culture françaises. Elle fonctionne comme un établissement d'enseignement supérieur et délivre des diplômes définis par le ministère français de l'Éducation nationale.

Compte tenu des importantes missions dévolues à cette organisation, de nombreuses personnalités, de divers horizons, lui apportèrent leur soutien et l'on peut citer quelques concours de Jean Aicard.

159

Jean Aicard – qui n'appartenait pas au monde de l'enseignement – paraît avoir rejoint l'Alliance française par le biais de sa succursale marseillaise créée en 1889 par Louis Arnavon²¹. C'est ainsi que le vendredi 22 mai 1891, il y donna une conférence sur Lamartine :

Vendredi, 22 mai, a eu lieu dans la salle de la Société pour la Défense du Commerce, la conférence de M. Jean Aicard, sous la présidence d'honneur de M. Le Myre de Vilers.

C'est devant un public choisi, composé de jeunes et jolies femmes de l'aristocratie marseillaise ainsi que de ceux qu'intéressent tout ce qui parle et touche à l'esprit, que l'ancien

²¹ Pour cette famille marseillaise, voir ci-après, pages 169-176.

gouverneur de l'Indochine a ouvert la séance, en démontrant l'influence de la langue française dans les colonies, et combien a besoin d'encouragement l'œuvre vraiment patriotique de la propagation de notre langue à l'étranger.

Prenant, de suite après la parole, M. Jean Aicard a parlé de Lamartine, dont il a lu plusieurs poésies.

M. Aicard est un orateur, ou plutôt un causeur dont la voix harmonieuse possède un charme infini. Il a parlé du grand poète en des termes empreints d'un doux souvenir. Il a surtout fait ressortir ses qualités de cœur, ses nobles élans vers tout ce qui est beau et grand. Son amour pour la patrie, la famille, l'humanité et la nature. Il a fait revivre le « grand tombé », et pour mieux dire, fait aimer davantage celui que l'ingratitude et les passions politiques avaient fait un moment oublier.

Notre compatriote a lu une de ses délicates poésies : *La Branche de Lilas*, et a terminé sa causerie par la lecture de son magnifique *éloge de Lamartine*, qui lui ont valu d'unanimes et sincères applaudissements.

À l'issue de cette conférence, une réunion toute intime a eu lieu à l'Association des Étudiants de Provence, qui offraient, sous la présidence de M. Arnavon, un punch à M. Le Myre de Vilers et au poète Jean Aicard.

Réunion empreinte de la plus franche cordialité au cours de laquelle ont tour à tour pris la parole MM. Le Myre de Vilers, J. Aicard, Arnavon et M. Paul Fay, au nom du président de l'Association, absent.

Ce dernier a porté un toast fort courtois à ses hôtes, qui ont tour à tour bu au succès de l'Association des Étudiants de Provence et de la France, pour qui tous ont un même et sincère amour.

La séance a pris fin vers minuit, aux applaudissements unanimes qui ont accueilli le nom de M. Le Myre de Vilers, qui a

bien voulu être nommé membre honoraire de l'Association ²².

•

L'alliance française pour la propagation de la langue française à l'étranger et dans les colonies avait pris le meilleur moyen pour attirer de nombreux auditeurs. M. Le Myre de Vilers, qui était venu exprès de Paris pour présider cette séance, a remercié les Marseillais et les Marseillaises d'avoir répondu avec tant d'empressement à l'appel de cette Société si grandement patriotique.

Aicard avait choisi Lamartine pour le sujet de cette causerie, car les poètes, celui-là surtout, sont les véhicules les plus puissants de la langue dans laquelle leur génie chante l'humanité tout entière. Il a, par de nombreuses lectures, trop nombreuses peut-être, fait ressortir l'idéalisme matériel, l'idéalisme moral et surtout l'amour infini sous toutes ses formes et dans toutes ses variétés du chantre d'Elvire et de Jocelyn, dont le panthéisme est si éthéré ²³.

Charles Le Myre de Vilers, membre du bureau de l'Alliance, lui fit décerner une médaille :

Mon cher ami,

Avant de vous écrire, je tenais à rendre compte au Bureau de l'Alliance de notre conférence marseillaise. La réunion a eu lieu hier soir.

Mes collègues vous sont très reconnaissants du concours que vous avez bien voulu prêter à notre œuvre ; et, séance

²² *La Vedette*, 15^e année, n° 36, samedi 30 mai 1891, « Le monde et la ville », pages 349-350.

²³ *La France moderne*, 3^e année, n° 38, du 28 mai au 10 juin 1891, « Une conférence de Jean Aicard », page 1, colonnes 1-2, article de Paul Coffinières. — Voir également : *Le Petit Var*, 12^e année, n° 3870, lundi 25 mai 1891, « Chronique locale », page 2, colonne 4 ; ou encore : *La Vedette*, 15^e année, n° 36, samedi 30 mai 1891, « Le monde et la ville », pages 349-350.

tenante, il a été décidé qu'au nom de la Société, il vous serait adressé une lettre officielle de remerciement et la médaille d'argent, grand module, la plus haute de nos récompenses.

En ce qui me touche personnellement, je me félicite de cette occasion qui m'a permis de vous connaître intimement. J'ai pour vous estime et affection ; et je ne suis pas prodigue.

Merci encore de votre charmante hospitalité. J'espère vous voir le 14 juillet à Toulon où j'irai probablement assister aux manœuvres d'escadre.

Présentez mes hommages à Madame votre sœur dont je l'espère, la santé est rétablie et croyez, mon cher ami, à mes sentiments bien dévoués.

Le Myre de Vilers²⁴

et le secrétaire général la lui envoya :

ALLIANCE FRANÇAISE
ASSOCIATION NATIONALE

Juillet 1891

POUR LA
propagation de la langue française
Dans les Colonies et à l'Étranger

Monsieur et cher Collègue

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'Administration de l'Alliance française reconnaissant du bienveillant concours que vous accordez à sa patriotique entreprise vous a

²⁴ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, lettre manuscrite autographe du 19 juin 1891 sur papier à en-tête de la Chambre des députés, 3 pages. — Charles-Marie Le Myre de Vilers (1833-1918) entra à l'École navale en 1849 et, après une brève carrière, rejoignit en 1861 le corps préfectoral. On le trouve ensuite gouverneur de Cochinchine et ministre plénipotentiaire à la Cour d'Annam, puis résident général à Madagascar à partir du 9 mars 1886. Il s'en retira pour poursuivre une carrière législative comme député de la Cochinchine, du 12 décembre 1889 au 31 mai 1902. Il soutint le général Galliéni et l'abolition de l'esclavage. Grand-officier de la Légion d'honneur.

décerné, dans sa séance du 2 Juillet courant, une médaille d'argent (grand module,) que vous recevrez prochainement.

Il m'est particulièrement agréable, Monsieur et cher Collègue, de vous faire connaître cette décision et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

Le Secrétaire Général

P. Foncin²⁵

On trouve, dans quelques journaux néerlandais, l'indication d'un voyage d'une douzaine de jours que Jean Aicard fit en Hollande, pour le compte de l'Alliance française, quelques années plus tard, à la fin du mois de mars 1897²⁶.

Le mardi 1^{er} juin 1909, l'Alliance française fêta son vingt-cinquième anniversaire, selon un programme très solennel :

— *Le jubilé de l'Alliance française.* — Demain mardi ont lieu les fêtes du 25^e anniversaire de l'Alliance française, sous le haut patronage du président du Conseil, des ministres des affaires étrangères, de l'instruction publique, du commerce et des colonies.

À 10 heures du matin : assemblée générale de l'Alliance française, au siège social, entrée, 49, rue des Saints-Pères ; à 2 heures de l'après-midi : dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, réunion solennelle, sous la haute présidence de M. Émile Loubet, ancien président de la République ; allocution de M. P. Foncin, président de l'Alliance française ; discours de

²⁵ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 4, enveloppe « Union française », lettre manuscrite autographe, une page.

²⁶ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 43, agenda n° 7, pages 143-149.

M. Paul Deschanel, de l'Académie française, ancien président de la Chambre ; stances de M. Jean Aicard, de l'Académie française, musique de M. Bourgault-Ducoudray, professeur au Conservatoire national de musique, interprétées par M. Berton, de l'Opéra ; « La Langue française », poème de Trellet ; Hommages à l'Alliance française, présentés par des amis étrangers ; musique du 89^e régiment d'infanterie ; à 7 h. 1/2 du soir : banquet, sous la présidence de M. Doumergue, ministre de l'instruction publique, au Palais d'Orsay²⁷.

L'après-midi, durant la séance publique tenue dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne sous la présidence d'Émile Loubet le précédent président de la République, Paul Deschanel²⁸ retraça le développement de l'Alliance française et son expansion continue à travers le monde entier ; il célébra également la langue française : « La langue est la patrie spirituelle. Elle survit à la patrie terrestre. Voyez la Bible. N'est-elle pas, depuis deux mille ans, la vraie patrie des juifs ? La langue d'Homère n'a-t-elle pas tenu lieu de patrie aux Hellènes opprimés ? Oui, la langue est une religion. Là est le royaume de l'esprit, qui ne connaît ni les frontières ni la mort. Et quand le Parthénon ne sera plus que cendre, la voix d'Eschyle et la voix de Démosthène continueront de monter vers la roche sacrée et de remplir l'univers. [...]. Le succès d'une langue est en proportion de l'éclat de sa littérature ; le jour où celle-ci périclité, la langue décline. La langue d'un peuple est une flore vivante, qui porte en plein ciel les sucs de la terre. Il lui faut la lente maturation

²⁷ *Le Temps*, 49^e année, n° 17506, mardi 1^{er} juin 1909, « Informations diverses », page 3, colonnes 5-6.

²⁸ Paul Deschanel (1855-1922), fut président de la chambre des Députés de 1898 à 1902. Il était également homme de lettres et son talent littéraire lui valut d'être élu membre de l'Académie française en 1899.

des saisons et des ans. Une langue artificielle est comme une fleur imitée ; elle ne vit pas, elle n'a ni sève, ni couleur, ni parfum, elle ne peut s'épanouir. Ce ne sont pas seulement des mots, des sons, que les hommes veulent apprendre lorsqu'ils apprennent une langue, c'est tout le monde moral qu'elle exprime. Non : une langue qui n'a pas été vécue ne saurait créer de la vie ; une langue où un peuple n'a pas mis son âme ne prendra jamais les cœurs ; une langue sans poésie ne volera jamais aux lèvres des hommes²⁹. »

La séance fut clôturée par un intermède artistique : le ténor Lucien Berton interpréta des stances de Jean Aicard mises en musique par Louis-Albert Bourgault-Ducoudray³⁰ ; puis M. Garry dit le poème *La Langue française* d'Émile Trollet.

Les « stances » de Jean Aicard sont, en réalité, sa *Chanson du parler de France*, effectivement écrite pour la circonstance :

LA CHANSON DU PARLER DE FRANCE³¹

Quel est cet acier souple et pur
Qui lance dans la nuit profonde
Des éclairs de flamme et d'azur ?

²⁹ Son discours a été reproduit *in extenso* dans *Le Temps*, 49^e année, n° 17507, mercredi 2 juin 1909, « L'Alliance française », page 3, colonnes 2-4.

³⁰ Louis-Albert Bourgault-Ducoudray est né à Nantes le 2 février 1840 et mort à Vernouillet (Yvelines) le 4 juillet 1910. Grand prix de Rome en 1862, il fut professeur d'histoire de la musique au Conservatoire de Paris. Compositeur, il a laissé des mélodies sur des poèmes de Jean Racine, Victor Hugo, Alfred de Musset, Théodore Botrel ou François Coppée ; un opéra-comique ; des pièces pour le piano et l'orchestre ; des hymnes pour la guerre de 1870 et le 14 Juillet ; des chants scolaires ; plusieurs recueils de mélodies populaires de basse Bretagne ; un peu de musique religieuse et quelques œuvres pédagogiques.

³¹ *Le Petit Var*, 30^e année, n° 10439, mercredi 2 juin 1909, « Jean Aicard et l'Alliance française », page 1, colonne 4. Ce poème fut à nouveau publié

— « Je défends l'avenir du monde,
« L'amour, la Justice féconde ;
« Je fus pour Jeanne d'Arc le vrai Verbe de Dieu.
« Je suis ton langage superbe,
« France ! Je suis le Verbe
« De Corneille et de Montesquieu,
« Épée étincelante où luit l'idée en feu ».

Quel est ce fleuve large et pur
Charriant dans son eau profonde
Tout un ciel de flamme et d'azur ?
— « France ! je vais porter au monde
« Le droit, la justice féconde,
« Fleuve immortel d'amour, de rêve et de beauté,
« Je suis ton langage superbe,
« France ! Je suis le Verbe
« Où ton Génie est reflété,
« J'abreuve d'idéal toute l'humanité ».

Langage français, Verbe pur
De la raison claire et profonde,
De l'idéal baigné d'azur,
Tu fais rayonner sur le monde
Le Droit, la Justice féconde.
Souple et brillante épée ou fleuve aux reflets clairs,
Gloire à toi, langage superbe,
Car c'est toi le seul Verbe,
Écrit ou parlé, prose ou vers,
Qui fera l'unité des cœurs dans l'Univers.

par *Les Annales politiques et littéraires*, n° 1978, 22 mai 1921, page 419, colonnes 2-3, dans leur article nécrologique sur Jean Aicard. — Je ne connais aucun manuscrit de Jean Aicard pour cette chanson.

Ce poème et sa musique ont été publiés sous le titre *L'Hymne du Parler de France*³², avec quelques modifications du texte :

Quelle est cette épée, acier pur,
Qui jette dans l'ombre profonde
Des éclairs de flamme et d'azur ?
Je défends l'avenir du monde,
Le Droit, la Justice féconde ;
Je fus pour Jeanne d'Arc le vrai Verbe de Dieu !
Je suis ton langage superbe,
France, je suis le Verbe
De Corneille et de Montesquieu !
Épée étincelante où luit l'Idée en feu !

Quel est ce fleuve large et pur,
Charriant dans son eau profonde
Tout un ciel de flamme et d'azur ?
France ! je vais porter au monde
Le Droit, la Justice féconde,
Fleuve immortel d'amour, d'espoir et de beauté³³.
Je suis ton langage superbe,

³² *L'Hymne du Parler de France*, poésie de Jean Aicard de l'Académie française, musique de Louis-Albert Bourgault-Ducoudray, Paris, Rouart, Lerolle et Cie, DL 1910, in-folio, 8 pages, cotage R. L. 9622 & Cie ; dédié « à Monsieur Louis HERBETTE, conseiller d'État » ; partition pour une voix et piano. — C'est par une lettre du 18 novembre [1909] (archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, lettre manuscrite autographe, 2 pages) que Bourgault-Ducoudray informa Jean Aicard que la maison Rouart acceptait de graver la partition ; il en profita pour lui demander l'autorisation de dédier sa musique à Louis Herbette, un préfet devenu directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de l'Intérieur puis conseiller d'État, et qui, en 1909, présidait le comité général de propagande de l'Alliance française.

³³ NDLR. Ce vers a été modifié à la demande du compositeur pour éviter au chanteur une respiration inopportune. Voir aux archives municipales de

France, je suis le Verbe
Où ton génie est reflété ;
J'abreuve d'idéal toute l'humanité !

Langage français, Verbe pur
De la Raison claire et profonde,
De l'idéal baigné d'azur,
Tu fais resplendir par le monde
Le Droit, la Justice féconde.
Souple et brillante épée ou fleuve aux reflets clairs,
Gloire à toi, langage superbe,
Car c'est toi le seul Verbe,
Écrit ou parlé, prose ou vers,
Qui feras l'unité des cœurs dans l'univers !

168

La musique composée par Bourgault-Ducoudray pour le poème de Jean Aicard appartient à la forme de la mélodie française, née vers le milieu du XIX^e siècle, qui consistait à accompagner une poésie choisie en prêtant une attention toute particulière à chaque vers. La ligne vocale confiée au soliste, les rythmes et les harmonies de l'accompagnement – le plus généralement au piano – cherchent à mettre en valeur chaque syllabe du texte ; les musiciens utilisent toutes les ressources de leur art, depuis les plus subtiles jusqu'au plus marquées ; chaque vers fait l'objet d'un traitement mélodique, harmonique et expressif le plus spécifique. La voix n'est pas indiquée mais la mélodie, qui se développe dans l'intervalle d'une octave et une quinte, peut être confiée aussi bien à une soprano qu'à un

Toulon, Fonds Jean Aicard, correspondance, la lettre manuscrite autographe de Bourgault-Ducoudray datée du 19 mai [1909] : poème et musique ont donc été écrits *in extremis* et le soliste de la création n'eut guère le temps de faire de longues répétitions !

ténor. La mélodie française fut particulièrement goûtée dans la seconde moitié du XIX^e siècle, tant dans les salons qu'au concert, et les meilleurs poètes du temps étaient servis par les interprètes les plus renommés.

LA FAMILLE ARNAVON

La correspondance reçue par Jean Aicard renferme quelques lettres de membres de la famille Arnavon, de Marseille. Ceux-ci étaient, dans la cité phocéenne, d'importants fabricants de savon : ils avaient acquis, dans cette activité industrielle, une belle fortune et appartenaient à l'aristocratie de la ville.

Louis-Honoré Arnavon, né à Marseille le 9 juillet 1786, y créa son entreprise en 1808. Il acquit rapidement une aisance qui lui ouvrit notamment les portes du conseil municipal. Colonel de la garde nationale de la ville, il fut promu chevalier de la Légion d'honneur le 10 mai 1831. Il est décédé dans sa ville natale le 18 octobre 1841. Ayant épousé, le 15 avril 1813, une demoiselle Pelletan, de Montpellier, il eut deux filles et un garçon.

Ce fils, également prénommé Honoré (1817-1884), continua à faire prospérer l'entreprise familiale. Il n'eut qu'un seul enfant, Louis-Honoré, né à Marseille le 8 février 1844.

Louis-Honoré épousa, le 19 juin 1867, une jeune Marseillaise, Valentine Estrangin qui, richement dotée par la Nature, alliait la beauté, l'esprit, le sens artistique et l'intelligence. C'est avec ce couple que Jean Aicard lia amitié, probablement au début de l'année 1879 et ce d'autant plus facilement qu'il possédait alors un appartement³⁴ à Marseille où il était un journaliste actif.

³⁴ Cet appartement était sis au 17 de la rue des Trompeurs, au deuxième étage, pour une surface de 34,70 m². L'existence de cet appartement est

169

En ce début d'année 1879, Jean Aicard était très occupé par la promotion de son *Othello*, achevé en janvier 1878, mais dont la Comédie-Française n'avait donné qu'un fragment, le 28 février 1878, à l'occasion de la représentation d'adieu de l'acteur Bressant, avec, il est vrai, Sarah Bernhardt et Mounet-Sully dans les rôles de Desdémone et d'Othello.

À la fin du mois de janvier, il travaillait à l'achèvement d'un drame en cinq actes et en vers, *La Fin de don Juan*, et préparait un prologue, *Molière à Shakespeare*, devant être lu par l'acteur Got lors de l'ouverture des représentations de la Comédie-Française à Londres³⁵. Il s'en alla ensuite, début mars, avec sa sœur Jacqueline en Suisse, pour y donner des soirées littéraires où il put déclamer des vers de *Miette et Noré*, en voie de finition.

Il se trouvait à Marseille le 25 mars pour la soirée de bienfaisance organisée par la Société protectrice de l'enfance au théâtre du Gymnase : il y donna notamment lecture d'un poème inédit composé pour la circonstance, *Le Petit Peuple*, dans lequel il célèbre l'enfant comme l'avenir de l'homme et son espérance, tout en regrettant qu'il soit trop souvent la première victime de la misère ; l'assemblée lui fit un triomphe.

Jean passa probablement le mois d'avril à Marseille et, début mai, il était revenu à Paris pour y préparer le voyage de la Comé-

connue par un jugement du tribunal civil de première instance de Marseille en date du 26 avril 1881 décrétant l'expropriation, à compter du 29 septembre suivant, de tout l'immeuble pour cause d'utilité publique en vue de l'ouverture de la rue Colbert (archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 7, enveloppe « Papiers officiels de Jean Aicard et de sa famille »).

³⁵ *La Presse*, 44^e année, vendredi 31 janvier 1879, « Courrier des théâtres », page 3, colonne 3 : « M. Jean Aicard vient d'achever un drame en cinq actes et en vers, qui a pour titre : la *Fin de don Juan*, qu'il compte lire au comité du Théâtre-Français et dont le principal rôle est destiné à Mlle Sarah Bernhardt. En attendant la lecture de ce drame, M. Jean Aicard prépare un prologue intitulé : *Molière à Shakespeare*, qui sera lu par M. Got lors de l'ouverture des représentations de la Comédie Française à Londres. »

die-Française à Londres : outre le prologue qu'il devait fournir, Sarah Bernhardt lui avait demandé une comédie, *L'Avocat de Venise*, qu'elle voulait jouer lors des soirées particulières qu'elle se plaisait à organiser, à son bénéfice.

C'est au cours de ce séjour dans la capitale rhodanienne qu'il offrit, à sa nouvelle amie, ce délicat sonnet célébrant sa beauté :

**À Madame Valentine Arnavon.
Sonnet.**

C'est l'azur et c'est l'or qui font si beau le monde,
C'est le grand ciel lointain, le soleil et la mer ;
Et vos yeux mêlés d'or ont la couleur de l'air
Et vos cheveux sont en lumière, ô fine blonde !

Vos cheveux frémissants ont la grâce d'une onde
Que plisse un vent d'avril sous un chaud soleil clair ;
C'est de rayons rosés qu'est faite votre chair,
Et vos yeux bleissants sont une mer profonde .

Poète heureux celui qui, — du droit d'inconnu, —
Oublié d'une blonde et s'étant souvenu,
Fit pour vous un sonnet tendre comme pour elle !

Mais moi qui vous ai vue et... qui n'ai pas d'amour,
Je ne puis que redire, ô Nature immortelle,
Comme j'aime l'azur des mers et l'or du jour !

Marseille, 16 Avril 1879.

Jean Aicard³⁶

³⁶ Archives municipales de Toulon, fonds Jean Aicard, carton 1 S 36, dossier n° 359. Sous cette référence se trouvent une ébauche du sonnet et une mise au net.

Louis-Honoré et Valentine habitaient un très bel hôtel particulier au n° 61 de la rue Sylvabelle et y organisaient de fréquentes soirées mondaines et artistiques³⁷.

Vers la fin d'octobre 1880, au cours d'une réunion amicale de la bonne société marseillaise, Valentine interpréta *Le Legs* de Marivaux et *Le Rendez-vous* de François Coppée³⁸, en compagnie d'amis avec qui elle formait une troupe de très bons amateurs : leur succès fut complet et le public invita les artistes à persévérer. Sur une demande de Louis-Honoré³⁹, Jean Aicard se mit aussitôt au travail et apporta à la petite troupe un acte en vers, *L'Épreuve galante*, qui, en l'absence de tout manuscrit conservé dans les papiers du poète, n'est connu que par la relation que fit *La Vedette* de la soirée de la création :

Grande solennité littéraire, mercredi soir, dans les salons de M. et Mme Arnavon où se pressait l'élite de notre société marseillaise, curieuse et impatiente d'applaudir un spectacle inédit.

³⁷ Par exemple : « Mercredi 8, dîner prié chez Mme Arnavon à l'occasion des fiançailles de Mlle Marie Grandval et de M. B. Zirio. Petite saynète de salon interprétée avec talent par Mme Arnavon et M. de Villebois. » (*La Vedette*, 4^e année, n° 204, dimanche 12 décembre 1880, « Le monde et la ville », page 77, colonne 2).

³⁸ *La Vedette*, 4^e année, n° 197, dimanche 25 octobre 1880, « Le monde et la ville », page 22, colonne 1.

³⁹ Archives municipales de Toulon, Fonds Jean Aicard, carton 1 S 41, dossier n° 220, lettre manuscrite autographe de Louis-Honoré Arnavon à Jean Aicard en date du 4 novembre 1880 :

« La comédie a été bien jouée. Valentine a réussi.

« Mons. A. Gouzien prétend et affirme qu'on ne peut mieux dire.

« Le succès nous encourage à vous présenter une requête :

« Avez-vous assez de confiance en vos amis pour leur confier un de vos enfants né ou à naître ?

« Comme hommes, nous avons deux et même trois bons diseurs – jeunes, intelligents, ne craignant pas le travail, ni la peine.

« Voilà pour la troupe.

« Le théâtre sera installé suivant les indications de la pièce et sera dressé pour elle, dans les salons de la rue Sylvabelle. »

Le lundi précédent avait eu lieu devant une soixantaine d'invités une répétition générale qui a permis à un plus grand nombre de goûter la primeur si convoitée, répétition qui n'a cependant rien enlevé à la représentation de mercredi de son cachet de great attraction.

En attendant le lever du rideau on peut admirer les salons étincelants de lumière et tapissés de fleurs rares destinées aux artistes interprètes, jeter un coup d'œil indiscret sur un buffet chargé de rafraîchissements exquis et surtout contempler le bataillon serré de femmes et de jeunes filles élégantes et jolies qui forment le plus charmant auditoire qu'on puisse rêver.

Citons au hasard [...].

Parmi les messieurs : M. Gouzian, inspecteur des Beaux-Arts et ami intime de Jean Aicard.

IL NE FAUT JURER DE RIEN

Comédie-Proverbe d'Alfred de MUSSET

(1^{er} Acte)

Van Buck M. Henri SCHLÆSING
Valentin son neveu M. Wulfran CANAPLE

L'ÉPREUVE GALANTE

Comédie en un acte en vers

Cydalise Madame Valentine ARNAVON
Marton Madame Marguerite FITCH
Le Chevalier M. le Vicomte de VILLEBOIS
Le Marquis M. Wulfran CANAPLE
Frontin M. Auguste RONDEL
Lafleur M. Alfred RAMBAUD

À 9 h. 1/2, le rideau se lève sur le premier acte de *Il ne faut jurer de rien*, interprété avec beaucoup de brio par MM. Henri Schloësing (Van Buch), et M. Canaple (Valentin).

À 10 h., l'*Épreuve galante*. Délicieux décor Louis XV, à fond rose, avec porcelaines, faïences et meubles anciens de l'époque.

Mme Louis Arnavon, en marquise Louis XV, porte une robe magnifique : jupe de satin bleu et de dentelles blanches, retenues par des roses ; corsages à paniers et traîne avec pli Watteau dans le dos, en étoffe ancienne, à fond rouge et à fleurs ; dans les cheveux poudrés, couronne de roses et aigrette de diamants. Mme Fitch, en soubrette, a une robe de satin rose, avec dessus à paniers en soie vert d'eau, ornée de bouquets Pompadour ; tablier en dentelles blanches.

M. de Villebois, costume Louis XV en velours bleu-marine, brodé d'or ; M. Wulfran Canaple, même costume, très élégant, en damas blanc et satin vert ; enfin, pour compléter la troupe, deux valets : l'un, M. Auguste Rondel, en livrée noire et marron, l'autre, M. Alfred Rambaud, en livrée rouge galonnée d'or.

L'espace nous manque, et nous le regrettons fort, pour donner une idée de la pièce de M. Aicard, qui a obtenu un joli succès. Les interprètes l'ont jouée d'une façon remarquable, et ont pleinement mérité les bravos enthousiastes de l'auditoire. Au milieu d'une pluie de bouquets, Mme L. Arnavon a proclamé le nom de l'auteur⁴⁰.

Cette création eut même les honneurs de la presse nationale : « Hier, chez la belle et toute charmante Mme Louis Arnavon, une des reines de la haute société marseillaise, représentation de l'*Épreuve galante*, comédie inédite en un acte et en vers, de Jean Aicard. Grand succès pour la pièce et pour les interprètes, Mmes Louis Arnavon et Ficht, et MM. le vicomte de Villebois de Mareuil et Canaple. ⁴¹ »

⁴⁰ *La Vedette*, 5^e année, n° 210, dimanche 23 janvier 1881, « Le monde et la ville », page 133, colonnes 1-2.

⁴¹ *Le Gaulois*, 13^e année, 2^e série, n° 499, lundi 24 janvier 1881, « Échos du théâtre », page 4, colonne 2.

Et d'autres vers furent encore apportés à cette famille par notre poète : « Enfin, Mme Louis Arnavon – sur les instances pressantes de ses amis, a donné la primeur de vers pleins de charme et d'amour maternel, inspirés au poète Aicard, par un de ses enfants, lors du séjour du Toulonnais à la Villa de Montredon⁴². »

Cette belle amitié entre jeunes gens de la bonne société et du monde des arts et des lettres aurait dû se poursuivre, si la fatalité n'en avait décidé autrement : le 2 mars 1882, Valentine se tua en tombant accidentellement du deuxième étage de son hôtel⁴³.

Le couple avait trois enfants : André, né en 1870 et qui poursuivra l'entreprise familiale ; Jacques, né le 16 juillet 1875 ; et Honoré, décédé en mai 1907 alors qu'il était à l'aube d'une belle carrière de violoncelliste.

Jacques fit, au ministère des Affaires étrangères, une carrière de secrétaire d'ambassade, qu'il termina comme « ministre de France », c'est-à-dire ambassadeur. Il conserva des liens amicaux avec Jean Aicard et, après la mort de notre écrivain, s'empessa d'adhérer au groupe formé par M^{me} Paulin-Bertrand pour constituer un capital dont les revenus annuels devaient servir à l'entretien du musée de Solliès-Ville.

⁴² *La Vedette*, 4^e année, n° 205, dimanche 19 décembre 1880, « Le monde et la ville », page 85, colonne 2. Cette pièce n'est pas conservée dans le Fonds Jean Aicard des archives municipales de Toulon...

⁴³ *Le Gaulois*, 15^e année, 2^e série, n° 901, jeudi 2 mars 1882, « Nos échos », page 1, colonne 3 :

« Cette charmante femme, âgée de trente ans et mère de trois jeunes enfants, est morte aujourd'hui en tombant de la fenêtre de sa chambre, située au second étage de la maison qu'elle habitait, rue Sylvabelle, 61, à l'angle de la rue des Princes.

« C'est en voulant décrocher une cage placée en dehors de la maison, que Mme Arnavon est tombée.

« Lorsqu'on l'a relevée, elle n'avait plus aucune connaissance ; pourtant nulle trace de lésion extérieure n'a été constatée. »

En parallèle de ses activités diplomatiques, Jacques Arnavon s'intéressa au théâtre de Molière sous l'angle de la mise en scène et produisit plusieurs ouvrages qu'il couronna d'une thèse pour le doctorat ès lettres⁴⁴. Il est décédé en 1949.

⁴⁴ Ouvrages de Jacques Arnavon : *Molière. Tartuffe, la mise en scène rationnelle et la tradition*, Paris, Paul Ollendorff, 1909, in-18, 331 pages. – *La Mise en scène des Femmes savantes*, Paris, Société anonyme de publications périodiques, 1912, in-16, XIII-201 pages, planches. – *L'Interprétation de la comédie classique. Le Misanthrope*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1914, in-8°, XI-304 pages, planches. – *Notes sur l'interprétation de Molière. Tradition et Tradition. Le sens second dans Molière. La Pluralité des décors. La mise en scène de l'Avare*, Paris, imprimeurs-libraires-éditeurs Plon-Nourrit et Cie, 1923, in-8°, IV-411 pages ; ouvrage couronné par l'Académie française. – « Qui était Tartuffe et d'où venait-il ? », *Revue hebdomadaire*, 10 janvier 1925, pages 215-232. – « La Légende d'Alceste », *Revue de France*, 1^{er} octobre 1929, pages 497-514. – *Molière, notre contemporain*, Paris, éditions de France, 1929, in-16, 249 pages. – « Une controverse sur Alceste », *Revue de France*, 15 février 1930, pages 706-729. – *L'Interprétation de la comédie classique. Le Misanthrope de Molière*, Paris, imprimerie et librairie Plon, 1930, in-8°, XII-275 pages. – *Le Misanthrope de Molière*, Paris, Plon, 1930, in-8°, III-273 pages, illustrations. – *L'Interprétation de la Comédie classique. L'École des femmes de Molière*, Paris, Plon, 1936, in-16, 350 pages, figures. – *Le Malade imaginaire de Molière*, Paris, Plon, 1938, in-8°, VI-377 pages, illustrations, planches, musique de scène de Jean Pergola. – *Winston Churchill, ami de la France*, Paris, Les Éditions universelles, 1944, in-16, 191 pages. – *Morale de Molière*, Paris, les éditions universelles, 1945, in-16, 232 pages. – *L'Interprétation de la comédie classique. Le Don Juan de Molière*, Copenhague, Gyldendal, 1947, in-8°, 450 pages. – *Université de Paris. Faculté des lettres. Le Don Juan de Molière*, thèse pour le doctorat ès lettres, Copenhague, Gyldendal, 1947, in-8°, 450 pages, figures. – Jacques Arnavon a également traduit de l'anglais : CAMPBELL (Reginald John), *Le Christianisme de l'avenir ou La théologie nouvelle*, Paris, E. Nourry, collection « Bibliothèque de critique religieuse », 1909, in-18, 334 pages. Et SHERIDAN (Richard Brinsley), *L'École de la médecine [The School for scandal]*, Paris, imprimerie-librairie Plon, 1935, in-16, musique.

Dominique AMANN

Directeur de la publication d'*Aicardiana*

Docteur en psychologie, Dominique AMANN a dirigé pendant une vingtaine d'années le service de recherches en psychologie de la Marine nationale, au sein duquel, outre les travaux habituels relevant de la recherche appliquée, il s'est attaché à développer une métrologie spécifique pour la mesure dans les sciences humaines. Organiste et claveciniste, il s'est ensuite tourné vers la psychoacoustique musicale et se consacre à des études fondamentales sur la structure de la gamme.

Il est l'auteur de livres et d'articles sur l'ancien théâtre de Toulon (1765-1862), la vie musicale à Toulon au XIX^e siècle, et les croyances populaires aux êtres fantastiques.

Enfin, il anime depuis plusieurs années le site Internet **jean-aicard.com** qu'il a créé pour diffuser les travaux des chercheurs aicardiens ; il a publié en 2011, *Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873*.

Il est membre résidant de l'Académie du Var (30^e fauteuil).